



# Rapport Annuel

| 2023



## I. Conjoncture Economique p.4

---

- 1. Environnement International p.5
- 2. Environnement National p.5
- 3. Environnement Bancaire et Financier p.6

## II. Présentation de la banque p.8

---

## III. Rétrospective et Faits marquants p.11

---

- 1. Faits marquants p.11
  - 2. Politique Commerciale & Ouvertures des Agences p.12
  - 3. Stratégie Marketing p.13
  - 4. Plan de communication p.16
  - 5. Qualité de service et satisfaction client p.16
  - 6. Stratégie RSE p.18
  - 7. Evolution du Système d'Information p.19
  - 8. Nouvelles Normes Comptable IFRS p.19 p.20
- 

## IV. Actionnariat p.21

---

## V. Gouvernance p.23

---

- 1. Code de gouvernance p.24
- 2. Le Conseil d'Administration p.24
- 3. Attributions, Réunions et Composition des Comités émanant du Conseil d'Administration p.25
- 4. Organes de Direction p.29

<b>VI.</b>	<b>Conformité Charaique</b>	p.30
<b>VII.</b>	<b>Les commissaires aux comptes</b>	p.32
<b>VIII.</b>	<b>Contrôle Interne &amp; Gestion des Risques</b>	p.34
<b>IX.</b>	<b>Action WIFAK BANK</b>	p.40
<b>X.</b>	<b>Rapport de Gestion 2023</b>	p.43
<b>XI.</b>	<b>WIFAK Group</b>	p.55
<b>XII.</b>	<b>Les Etats Financiers Individuels</b>	p.58
<b>XIII.</b>	<b>Les Etats Financiers Consolidés</b>	p.106
<b>XIV.</b>	<b>RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b> les Etats Financiers Individuels	p.151
<b>XV.</b>	<b>RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b> les Etats Financiers Consolidés	p.164

# Conjoncture Economique



# I. Conjoncture Economique :

## 1. Environnement International :

Croissance économique : L'économie mondiale poursuit son lent rétablissement après avoir été frappée par la pandémie et la crise du coût de la vie. Bien que l'économie ait fait preuve de résilience cette année, la réouverture de certaines économies a provoqué un rebond et une légère baisse de l'inflation après des niveaux historiquement élevés enregistrés l'année dernière. L'activité économique est encore loin d'avoir repris la trajectoire qu'elle suivait avant la pandémie, en particulier dans les pays émergents et les pays en développement, et les disparités continuent à se creuser entre les régions. Plusieurs facteurs freinent la reprise. Certains sont dus aux conséquences à long terme de la pandémie et de la fragmentation géoéconomique accrue. D'autres sont plus conjoncturels, notamment les effets du durcissement de la politique monétaire nécessaire pour réduire l'inflation, la suppression de l'aide budgétaire dans un contexte d'endettement élevé et les phénomènes météorologiques extrêmes. Les prévisions présageaient d'un ralentissement de la croissance mondiale qui devrait ralentir et être ramenée de 3,5% en 2022 à 3% en 2023 et 2,9% en 2024.

Ces projections restent en dessous de la moyenne historique de 3,8 % pour la période 2000-2019 et les prévisions pour 2024 sont inférieures de 0,1 point de pourcentage aux Perspectives de l'économie mondiale mises à jour en Juillet 2023.

L'inflation mondiale s'est progressivement reculée, passant de 8,7 % en 2022 à 6,9 % en 2023.

## 2. Environnement National :

Croissance économique : Les estimations préliminaires des comptes nationaux trimestriels montrent que l'activité économique a enregistré un repli de la croissance du produit intérieur brut en volume (corrige de l'effet des variations saisonnières) de -0,2 % au cours du troisième trimestre de l'année en cours (juillet à septembre 2023), par rapport au même trimestre de 2022, c'est-à-dire en glissement annuel. En termes de variations trimestrielles, c'est-à-dire par rapport au deuxième trimestre de 2023, le PIB en volume a augmenté légèrement de +0,1 %, alors qu'il avait baissé de -1,1 % en variation trimestrielle au cours du trimestre précédent. Au total, compte tenu de cette évolution, la croissance du PIB en volume sur l'ensemble des neuf premiers mois 2023 se situerait à +0,7%.

Balance commerciale : D'après les dernières statistiques de l'Institut National de la Statistique (INS), la balance commerciale de la Tunisie avec l'Union européenne (UE) était excédentaire à fin août 2023, atteignant 5,9 milliards de dinars. Les exportations de la Tunisie vers l'UE, qui représentent 71% des exportations totales, ont augmenté de 15,2%, tandis que les importations, qui représentent 43,4% des importations totales, ont diminué de 7,8%

Les statistiques montrent également une baisse remarquable du déficit commercial entraînant une amélioration du taux de couverture à 77%. Cependant, il est important de noter que le déficit commercial de la Tunisie s'est allégé en 2023 pour s'établir à 17 milliards de dinars, contre 25,2 milliards durant l'année 2022, soit une amélioration de 32%, le taux de couverture a ainsi gagné 8,9 points pour s'établir à 78,4%.

Inflation : Le taux d'inflation en Tunisie est un sujet qui concerne aussi bien les citoyens que les entreprises. Le taux d'inflation annuel en Tunisie a diminué à 8,1% en 2023, Le taux d'inflation moyen de l'année 2023 s'établit à 9.3% contre 8.3% en 2022.

Notation : Les agences internationales de notation ont évalué la situation économique de la Tunisie tout au long de l'année 2023.

- L'agence de notation américaine Moody's a dégradé la note souveraine de la Tunisie à long terme, tant en devises étrangères qu'en monnaie locale, la faisant passer de Caal à Caa2.

- L'agence de notation « Standard & Poor's » a exprimé ses craintes quant à la capacité de la Tunisie à honorer ses obligations financières si des accords cruciaux avec le FMI et des soutiens bilatéraux, notamment de la part des pays du Golfe, ne sont pas conclus. Cette situation risque d'exacerber les déséquilibres présents dans la

balance des paiements et les finances publiques.

- L'agence internationale de notation « Fitch Ratings » a abaissé de deux cran la note de l'endettement à long terme de la Tunisie, la faisant passer de CCC+ à CCC-. Fitch a souligné que cette dégradation est fondée sur l'incertitude persistante autour de la situation du pays.

- L'agence de notation japonaise « Rating Investment and Information Inc » (R&I) a annoncé une nouvelle dégradation de la note de « B » à « B- », tout en maintenant une perspective « négative »

Dettes publiques : Selon les données publiées par le ministère des Finances, la dette publique de la Tunisie en 2023 s'élèverait à 140 milliards de dinars, soit 120% du PIB. La dette intérieure représenterait 43,3% de la dette totale, tandis que la dette extérieure s'élèverait à 56,7%. Le poids de l'endettement national s'apprête à s'accroître de manière significative. On estime ainsi qu'il atteindra le niveau de 55 021 millions de dinars. Cependant, en ce qui concerne la dette extérieure de la Tunisie, qui représente 56,70% du poids de la dette totale, elle devrait connaître une réduction significative. À la clôture de l'année 2023, il est prévu qu'elle s'établisse à 72 143 millions de dinars, en baisse par rapport aux 79 622 millions de dinars qui figuraient dans le projet initial de la loi de finances de 2023.

### 3. Environnement Bancaire et Financier :

L'évolution de l'activité du système bancaire (\*) s'est caractérisée au cours de l'année 2023 par une poursuite de la dynamique de la collecte des dépôts, une évolution légère des financements et une augmentation des besoins des banques en liquidité.

### a. Les dépôts de la clientèle :

Les dépôts de la clientèle du Panel se sont établis à 91.067MD au 31 décembre 2023, enregistrant une progression de 7%. Cette progression a concerné toutes les catégories de dépôts : DAV, Epargne et DAT avec des augmentations respectives de 7%, 5% et 10%

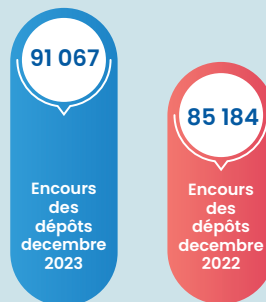
### b- Les Financements à la clientèle :

Les financements à la clientèle au niveau du système bancaire ont totalisé au terme de l'année 2023, 83.636 MD, enregistrant une progression de 1%.

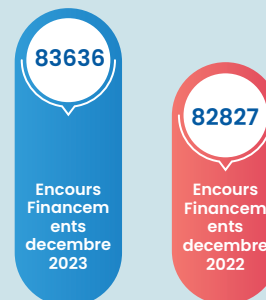
### c- Produit Net Bancaire :

le PNB au niveau du système bancaire a totalisé au terme de l'année 2023, 6.712 MD, enregistrant une progression de 8%.

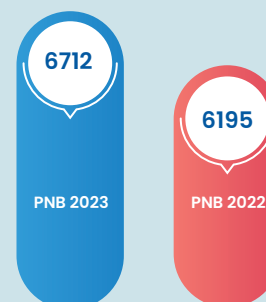
#### Evolution de l'encours des dépôts



#### Evolution encours des financements



#### Produit Net Bancaire



Le paysage bancaire tunisien compte jusqu'à ce jour trois banques islamiques à savoir, Banque Zitouna, Al Baraka Bank et Wifak International Bank. L'année 2023 a été marquée par la nomination de Wifak Bank de « Elu Service Client de l'année » pour la deuxième année consécutive. Malgré toutes les répercussions économiques et sociales du pays suite à la crise sanitaire et l'environnement économique difficile, les banques islamiques en Tunisie ont fait preuve de résilience et l'ardeur en dégagant des bénéfices positifs ce qui ancre davantage leur positionnement et leur notoriété

# Présentation de la Banque





## II- Profil de Wifak International Bank:



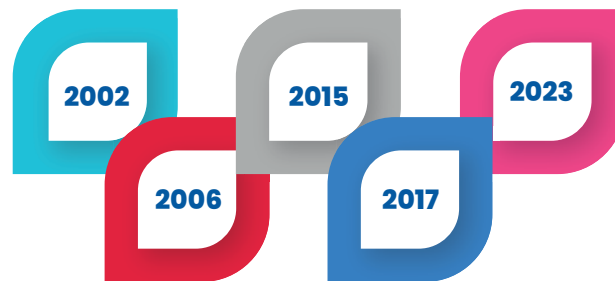
**18 ans** d'existence en tant que société de leasing



**7 ans** en tant que Banque universelle

Au terme de 7 ans d'existence en tant que Banque, Wifak International Bank, lancée en 2015 avec des moyens humains et matériels modestes, est donc venue enrichir le paysage bancaire tunisien. A la naissance de Wifak International Bank, il a été mis en place un comité charaique composé d'experts de renommée sur la place veillant au respect des principes de la Charia. Avec 418 collaborateurs en 2022, la Banque compte plus de 63 mille clients et un réseau de 44 agences, réparties sur l'ensemble du pays. La Banque offrant une gamme de service à tout type de clientèle Particuliers, Tunisiens Résidents à l'Etranger, Professionnels, Petites et Moyennes Entreprises, Grandes Entreprises et Institutionnels, Wifak International Bank constitue aujourd'hui un groupe financier diversifié dans les domaines de l'assurance et du capital- investissement. Appuyant son développement sur la proximité et l'engagement sociétal, elle met son expertise au profit de ses clients, de ses partenaires et de l'économie du pays.

**Certaines périodes de l'histoire d'El Wifak International Bank ont été plus marquantes que d'autres. Il existe 5 dates à retenir :**



- 2002** : C'est à cette date que El Wifak Leasing a été créé avec un capital initial de 5 millions de dinars. L'institution a orienté sa stratégie vers le développement économique des régions intérieures de Tunisie, notamment dans le secteur du leasing. Le but était d'offrir aux acteurs économiques (particuliers ou professionnels) l'opportunité d'accéder au marché financier.
- 2006** : L'introduction en BOURSE de El Wifak Leasing
- 2015** : La banque devient El Wifak International Bank que nous connaissons aujourd'hui : universelle, globale et islamique.
- 2017** : Le 28 avril 2017, l'institution a annoncé l'ouverture de 9 nouvelles agences en Tunisie. Elles sont basées à Djerba, Gafsa, Sfax Sakiet Eddaier, Sfax Gremda, Sfax Majida Boulila, Nabeul, l'Ariana, Tunis Ben Arous et Tunis Ezzahra.
- 2023** : La Banque a obtenu, pour la deuxième fois consécutive, le prestigieux prix « ELU SERVICE CLIENT DE L'ANNEE »

## Mission, Visions et Valeurs :



### Mission

- Agir en tant que banque proactive favorisant une culture d'entreprise agile et évolutive.
- S'engager à placer le client au centre de nos préoccupations en offrant une proximité, un accompagnement et un conseil dédié.
- Bâtir un projet collectif de confiance et d'excellence, en mettant l'accent sur l'essor du capital humain et en favorisant une croissance pérenne.
- Soutenir les actions favorisant l'engagement et l'impact social et environnemental.



### Visions

Être reconnu en tant qu'acteur actif, innovant et responsable au sein de l'économie tunisienne et de la finance islamique, démontrant un engagement fort et inhérent envers le développement des secteurs stratégiques, tout en étant un partenaire d'excellence sur le marché national et régional.

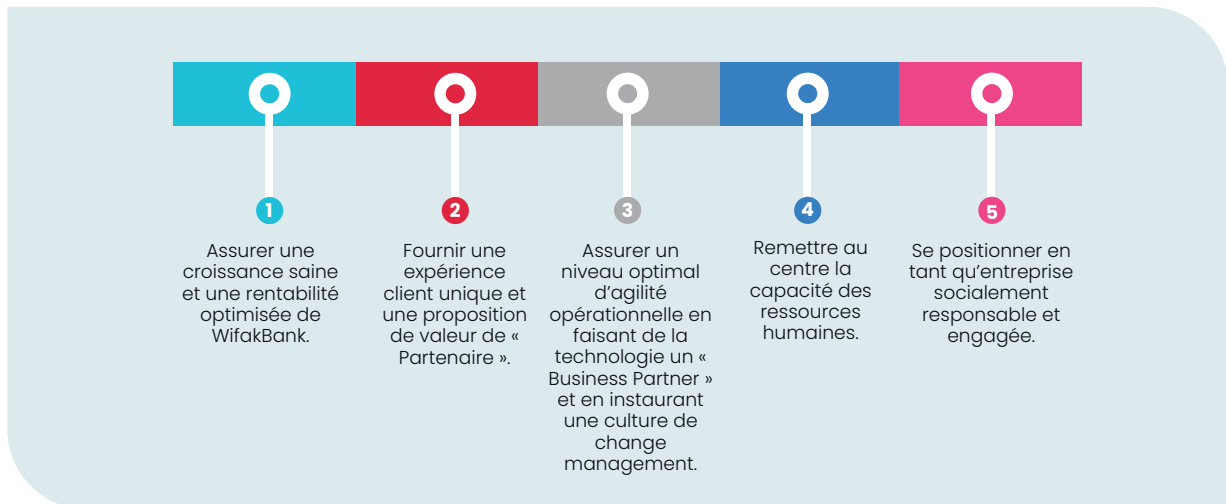


### Valeurs

Éthique  
Excellence  
Innovation  
Engagement

## Vision Stratégique de Wifak International Bank

Pour faire face à de nouveaux défis, Wifak Bank démarre une nouvelle étape de son développement. Une vision qui est cohérente avec son plan stratégique a été établie. Elle se concentre sur les points suivants :

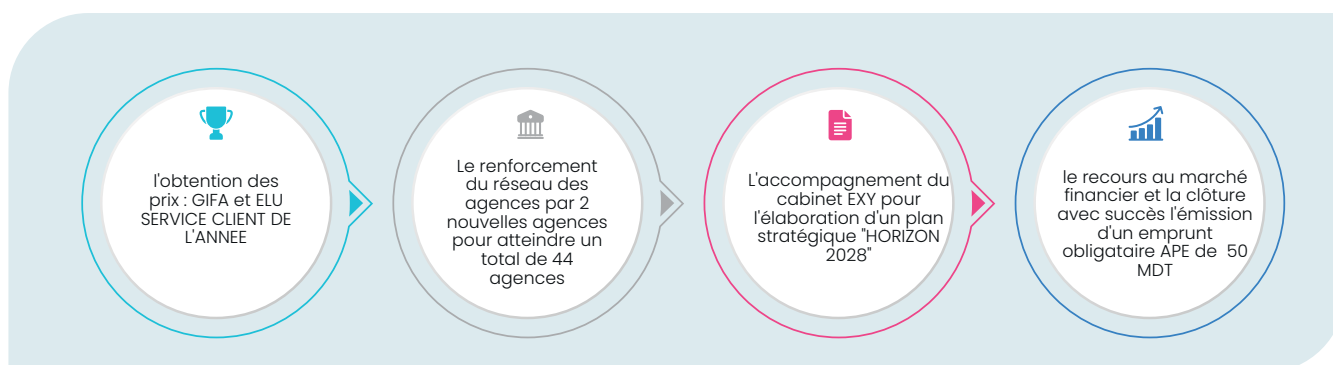


# ■ ■ ■ ● **Rétrospective & Faits marquants**



### III- Rétrospective et Faits marquants

1- Faits marquants : l'année 2023 a été marquée par :

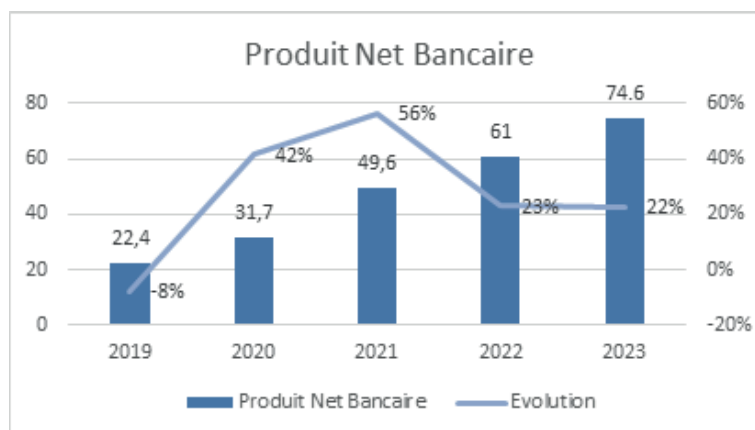
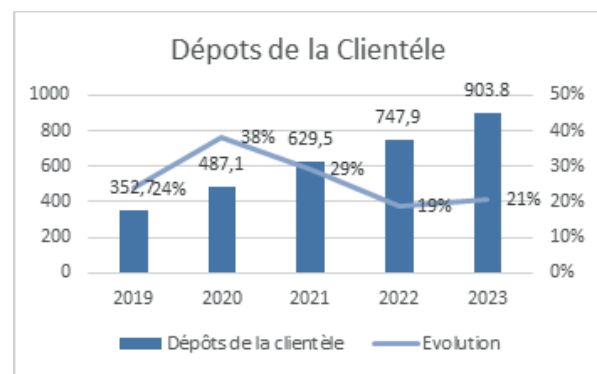
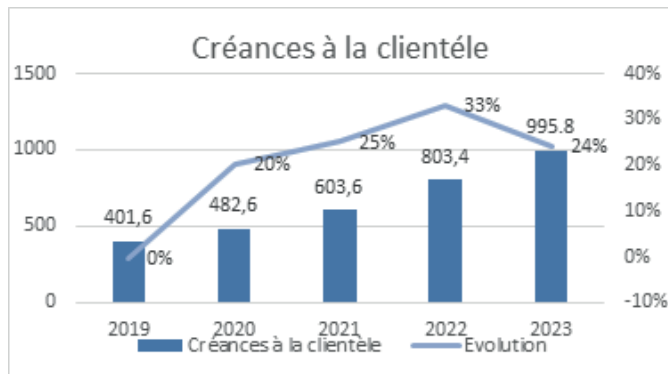
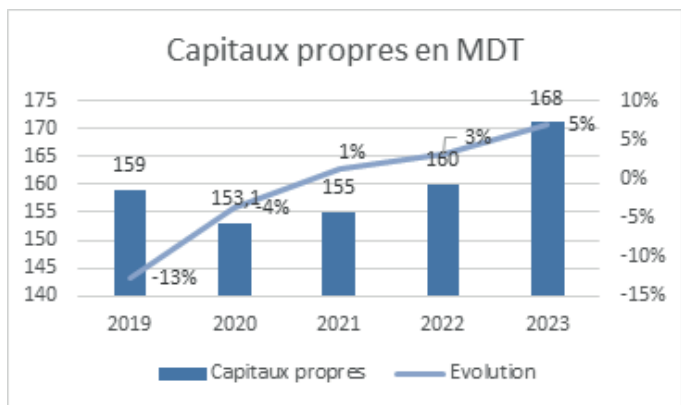
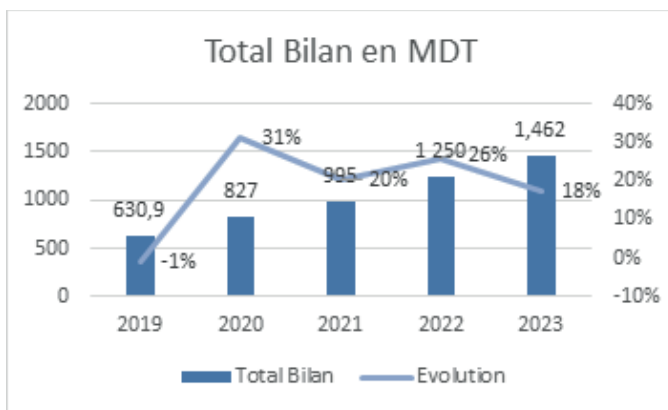


#### b. Les chiffres clés :

L'année 2023 a été marquée par :

- ★ Le démarchage de 11 371 nouveaux clients ;
- ★ L'ouverture de 12 995 comptes ;
- ★ La commercialisation de 10 306 cartes ;
- ★ L'évolution du total bilan de 218 MDT ;
- ★ L'augmentation de l'encours des dépôts de de la clientèle 155.7 MDT ;
- ★ L'accroissement de l'encours des créances sur la clientèle de 193 MDT ;
- ★ La progression du PNB de 13.6 MDT ;

Activité	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'agences	30	31	37	42	44
Nombre de DAB et GAB	32	33	40	45	46
Effectif	286	287	311	330	418
Total Bilan	630.9	827	995	1,250	1,462
Capitaux propres	159	153.1	155	160	168
Dépôts de la clientèle	352.7	487.1	629.5	747.9	903.8
Dettes de financement et ressources spéciale	36.9	41.8	56.8	62.9	101.5
Créances à la clientèle	401.6	482.6	603.6	803.4	995.7
Immobilisations	58.7	55.4	53.5	52.9	62
<b>Résultat</b>					
Produit Net Bancaire	22.4	31.7	49.6	61	74.6
Dont commissions	7.4	10.3	15.5	19.2	26
Charges opératoires	25.4	25.9	33	37.5	48.5
Dotations aux Amortissements	6.8	4.6	4,4	4,7	4.9
Provisions	-12.1	-6.4	-6,5	-13.5	-13.5
Résultat Net de l'Exercice	-23	-5.8	1.8	5.2	7.4
<b>Ratios</b>					
Coefficient d'exploitation (sans amortissement)	113.41%	82%	67%	62%	65%
ROE (En %)	-14.48%	-3.84%	1.16%	3.29%	4.40%
ROA (En %)	-3.65%	-0.71%	0.18%	0.42%	0.51%
Taux des créances classées (En %)	10.77%	10.77%	8,52%	8.20%	7.51%



## 2- Politique Commerciale & Ouvertures des Agences :

La stratégie commerciale de la Banque est axée sur l'appui de la clientèle des particuliers, professionnels, tunisiens résidents à l'étranger et les PME ainsi que les Grandes Entreprises Ciblées. Wifak Bank est une Banque de proximité, elle s'organise autour d'un réseau de 44 agences couvrant 80% du territoire tunisien. Wifak Bank est organisée en 5 zones bien structurées, ce qui répond à la volonté de renforcer la proximité avec la clientèle et lui assurer la meilleure prise en charge. Les principales réalisations de la Banque courant l'exercice 2023 s'articulent autour des axes suivants :

**Densification continue du réseau :** Cet axe vise à renforcer l'appareil commercial de la Banque à travers sa présence sur tout le territoire Tunisien afin de mieux répondre aux attentes de sa clientèle actuelle et potentielle ainsi qu'aux demandes grandissantes des produits et services de la Finance Islamique. L'objectif principal du réseau commercial est de soutenir l'économie réelle, et apporter les solutions appropriées à la clientèle .

**Effectif Réseau :** L'effectif réseau constitue 51% de l'effectif global de la Banque soit 213 collaborateurs répartis entre 105 employés femmes et 108 hommes.

**Développement & animation de la commercialisation des produits et services de la Banque :** Par le suivi quotidien des entités concernées pour assurer le développement du portefeuille clients, du stock de comptes et de l'amélioration du taux d'équipement. Des challenges périodiques ont été mis en place avec une motivation en continue de l'équipe commerciale et la gratification des plus compétents.

**Recouvrement Commercial :** Renforcement du recouvrement commercial qui a permis de réduire les impayés à un niveau acceptable au 31/12/2023 soit la réalisation de l'objectif fixé par le Conseil d'Administration. Ainsi avec des cadrages appropriés visant la viabilité de l'entreprise, Wifak Bank a accompagné sa clientèle à travers des solutions adaptées au contexte et à la situation de chaque client.

**Suivi Opérationnel :** Renforcement du dispositif de contrôle de 1er niveau central qui a permis de détecter et de corriger les insuffisances opérationnelles.

### 3- Capital Humain

Le capital humain au sein de Wifak Bank est crucial pour sa pérennité et sa performance.

**Recrutement :** Wifak Bank cherche constamment à attirer les meilleurs talents sur le marché bancaire

En effet, la Banque offre de nombreuses opportunités aux jeunes diplômés. Les postes qui y sont proposés sont variés et accessibles à différents niveaux d'études. Les perspectives d'évolution sont importantes avec la montée en maturité de la banque.

**La gestion de carrière :** vise à constituer le socle du dispositif de motivation du personnel. Une démarche pragmatique a été mise en place afin d'évaluer les prédispositions de certains collaborateurs à occuper des postes cibles.

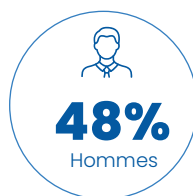
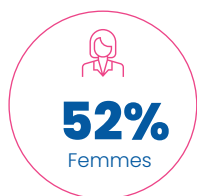
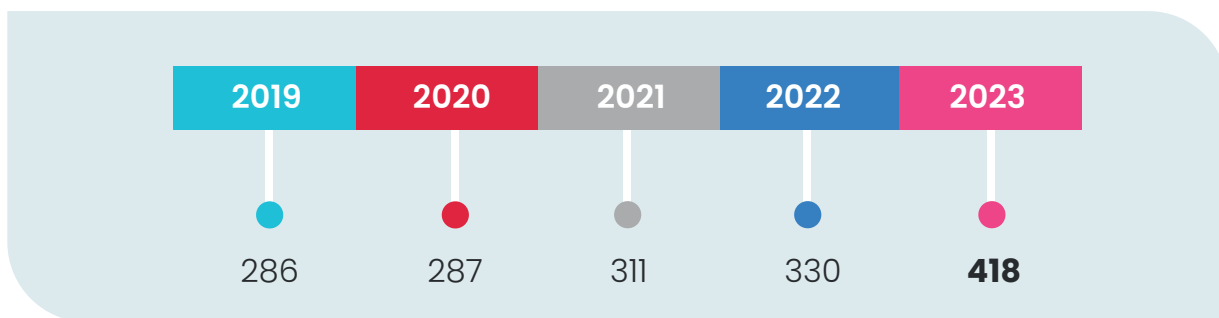
**Mobilité :** pour Wifak Bank, La mobilité interne est privilégiée avant tout recrutement externe. Ce principe est adopté dans un souci de susciter la motivation, l'engagement et l'enrichissement du parcours professionnel des collaborateurs.

**Gestion des stages :** Les stages sont des tremplins vers l'emploi. La Banque a accueilli en 2023, 133 stagiaires de différentes disciplines (Informatique, Finance, Gestion, Economie, Statistiques, Commerce, etc.), offrant ainsi une opportunité de découvrir le milieu professionnel et de se préparer à une éventuelle embauche,

#### a- Effectifs

Durant 2023, la Banque s'est orientée vers une approche de redéploiement et de recrutement des effectifs qui s'inscrit d'une part dans le cadre de la gestion des carrières des collaborateurs, et d'autre part dans une gestion des charges tout en continuant le renforcement des équipes de la Banque par des experts métiers.

L'évolution de l'effectif de la Banque se présente comme suit :



## b- Formation et accompagnement :

La Formation est orientée vers la maîtrise de poste afin d'assurer la montée en compétence requise pour assurer l'adéquation entre le poste et le profil.

Cette orientation est concrétisée par la mise en place des plans de formation individuels annuels (PFI) suivant une approche participative impliquant les collaborateurs et la hiérarchie.

La politique de Formation de Wifak Bank vise à réaliser les objectifs stratégiques suivants :

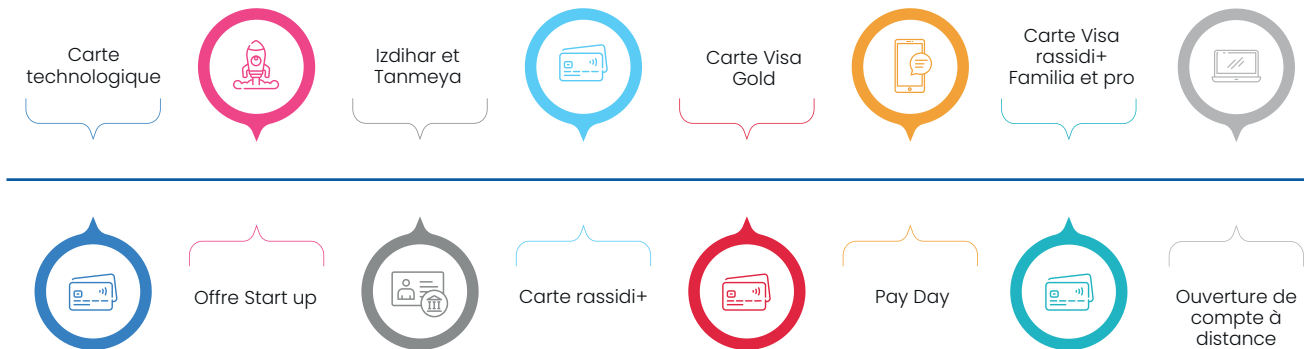
- ★ Réussir la phase de développement de la banque, en accompagnant tous les métiers et les fonctions dans la mise en place de leurs structures respectives et la montée en compétence des différentes équipes.
- ★ Mettre en place des parcours de formation, d'intégration et un plan de formation personnalisé, en parfaite adéquation avec les profils, les besoins des métiers et des fonctions supports dans leur expertise,
- ★ Assurer la montée en compétence de chaque employé de la banque de la conception du Plan de Formation Individuel (PFI)
- ★ Créer une pépinière de formateurs internes
- ★ Créer une vraie culture de formation, durable, au sein de la Banque

	2022	2023	Taux d'évolution
Nombre de collaborateurs ayant participé au moins à une action de formation	271	300	10%
Nombre de jours	181	347	91%
Nombre d heures	1053	2050	94%
Nombre d actions	82	164	100%
Nombre de stagiaires	91	133	46%

## 4- Stratégie Marketing 2023

Wifak Bank, a pu construire une image de marque solide, gagner la confiance des clients et se démarquer dans un secteur concurrentiel grâce à sa stratégie Marketing qui s'articule autour des axes suivants :

### Une offre large de produits et services :



### Une Veille Marketing et Etudes de Marchés :

Afin de suivre le contexte concurrentiel et rester toujours au diapason du marché, des rapports de Benchmarking et des études sectorielles ont été élaborés, notamment : Benchmarking sur la politique de tarification des produits bancaires (monétiques, services, etc.)

Ces rapports de veille concurrentielle et d'études de marchés, constituent un levier important pour les prises de décisions et un éclairage sur le positionnement de Wifak Bank par rapport au marché national.

### Développement du Partenariat & Co-Branding :

Dans un objectif d'accompagnement de son offre produit et la réalisation des objectifs prévus, Wifak Bank a instauré la mise en place et le développement d'actions de partenariat. Dans ce cadre, des d'actions de Co-branding ont été menées dans différents secteurs d'activité

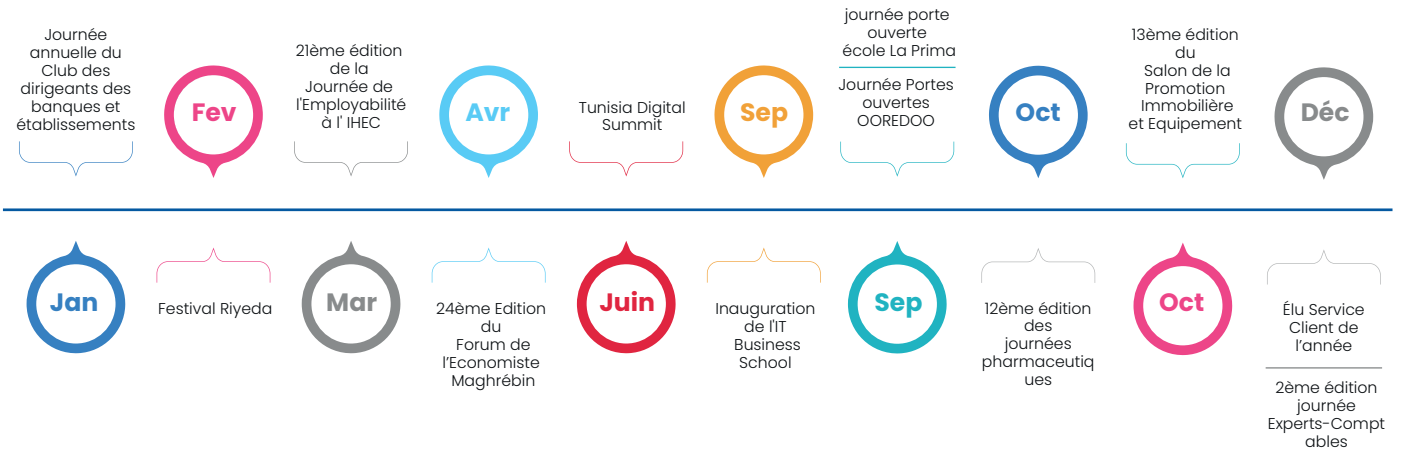
## 5- Plan de communication 2023 :

### a- Communication interne





## b- Communication externe



## c- Communication : Campagne et co-Branding



Plusieurs actions de co-branding avec les concessionnaires et différents partenaires ont été lancées à travers des offres promotionnelles soutenues par des campagnes de communication. L'année 2023 a été marquée par la variété des actions de co-branding avec :



## Campagnes effectuées durant 2023 :

### PLAN D'ACTION TRE

- UNE PRISE DE PAROLE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
- AFFICHAGE URBAIN DANS DES ZONES CLÉS
- UNE COLLABORATION AVEC UNE CRÉATRICE DE CONTENU DIGITAL (LINDA RAHALI)
- PRÉSENCE MÉDIA (SPOT RADIO)

### PLAN DE COMMUNICATION ÉPARGNE

- UNE PRISE DE PAROLE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX + QUIZ
- AFFICHAGE URBAIN
- PRÉSENCE ANTENNE RADIO
- PRÉSENCE WEB ET RADIO

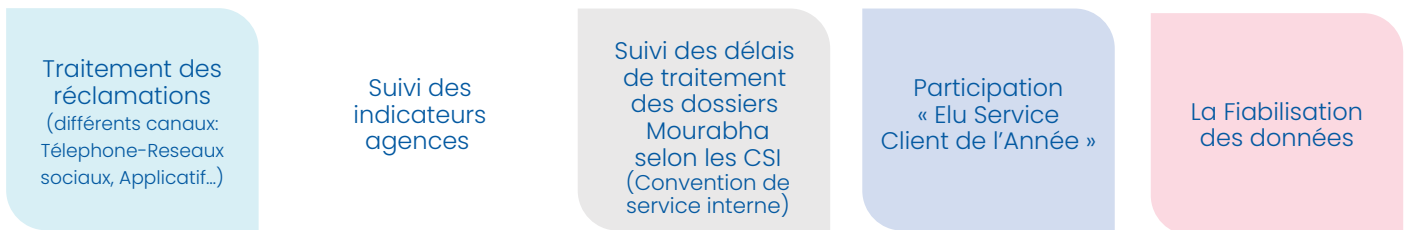


## d- Communication digitale



## 6- Qualité de service et satisfaction client :

La satisfaction de notre clientèle s'inscrit au cœur de notre vision et est traduite par des tableaux de bord qui englobent :



La Banque s'est impliquée dans l'amélioration des services clients, en mettant en place un applicatif de gestion des réclamations internes pour répondre à des enjeux d'image, d'amélioration de la qualité du service et de fidélisation de sa clientèle .

En effet, dans le cadre de l'optimisation du système de management de la Qualité et l'amélioration de services de la banque, la direction Qualité a adopté un outil de gestion des réclamations en interne permettant d'informatiser l'enregistrement et la gestion des réclamations tout en respectant le délai de traitement de ces réclamations conformément au circulaire de la Banque centrale de Tunisie 2022-08 du 20 Octobre 202208 « Politiques et mesures de traitement des réclamations de la clientèle »

Wifak Bank, Elue Service Client de l'Année 2023 pour la catégorie «Banque Islamique» Pour sa première participation, par les partenaires d'ESCDA, à savoir «Qualimétrie» et IPSOS. D



## 7- Stratégie RSE :

L'orientation de la Banque souligne l'importance stratégique accordée à la RSE et au Développement Durable, considérés comme des piliers essentiels de Wifak Bank et des axes de transition vers une économie durable.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'objectif stratégique de durabilité, visant à positionner la Banque en tant que marque responsable et engagée, adoptant une approche de "premier acteur" pour soutenir les objectifs de développement durable.

La politique RSE s'articule autour de 4 axes principaux, à savoir ;

- ★ La préservation de l'environnement ;
- ★ La responsabilité civique ;
- ★ La préservation des intérêts envers les collaborateurs ;
- ★ La préservation des intérêts envers les clients ;

Bien avant l'officialisation de la démarche RSE, La Banque a initié des actions RSE significatives, démontrant ainsi la volonté constante de contribuer au bien-être de la communauté.

L'année 2023 a été également marquée par plusieurs actions d'accompagnement notamment :



## 8- Evolution du Système d'Information

Durant l'année 2023 Wifak Bank a poursuivi la réalisation de ses projets inscrits dans le cadre de son plan stratégique, orienté notamment vers la maîtrise des risques, la stabilisation et le renforcement de la sécurité de son système d'information, ce qui lui permet de consolider son image ainsi que sa relation avec la clientèle.

## 9- Nouvelles Normes Comptable IFRS :

Le 6 septembre 2018, le Conseil National de la Comptabilité a prévu l'adoption des normes internationales d'information financière (IFRS) pour les entreprises d'intérêts publics pour leurs états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021. La BCT a publié par la suite en janvier 2020 une circulaire sur les mesures préalables devant être prises par les banques et les établissements financiers pour conduire le projet d'adoption des normes IFRS. De son côté, le CMF a émis un communiqué incitant les sociétés cotées, les banques et les établissements financiers, les sociétés d'assurance et de réassurance à établir des états financiers consolidés en IFRS à partir du 31/12/2021. L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés a été reportée au 1er janvier 2023 au lieu du 1er janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023, et ce sur décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021.

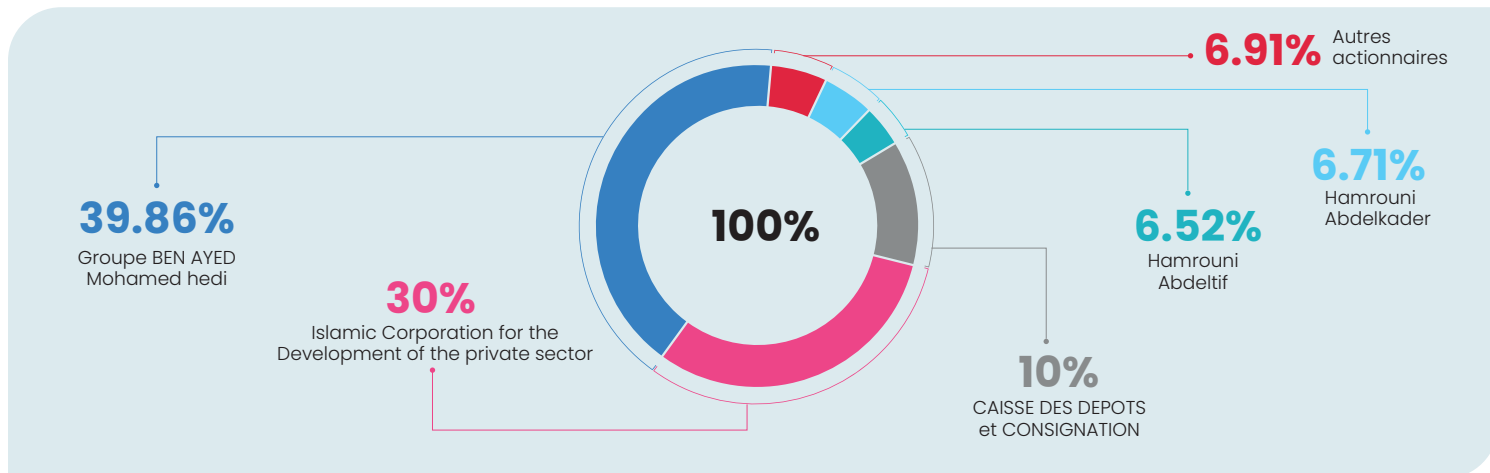
Avancement notable dans le projet stratégique relatif à l'implémentation des normes IFRS. En effet, suite à la clôture des phases de diagnostic, de formation, de conception du plan d'action et d'étude d'impact, l'équipe projet a clôturé la phase d'implémentation comptable. Aussi, les retraitements comptables relatifs aux exercices 2022 et 2023 ont été élaborés par l'équipe interne de la Banque avec l'assistance du cabinet chargé du projet.

# IV. Actionnariat



## IV- Actionnariat en 2023 :

Avec un capital social de 150 Millions de Dinars, la structure d'actionnariat de Wifak Bank se caractérise d'une part par sa stabilité qui témoigne de la confiance de ses investisseurs et, d'autre part par sa richesse avec la présence aussi bien d'actionnaires Tunisiens institutionnels et privés que d'actionnaires étrangers.



### Condition d'accès aux Assemblées Générales :

Conformément à l'article 32 des statuts de la Banque, seuls les titulaires d'actions libérées des versements exigibles et les actionnaires ayant libérés les montants exigibles dans le délai imparti par la mise en demeure, peuvent assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet. Les sociétés sont valablement représentées, soit par leur Président Directeur Général, par un de leurs gérants, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il ne soit nécessaire que le Président Directeur Général, le gérant, ou le mandataire soit personnellement actionnaire. Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le tout à défaut d'entente entre l'usufruitier et le nu-propriétaire.

# V. Gouvernance



## V- Gouvernance :

### 1- Code de gouvernance :

La gouvernance est l'ensemble des règles, des politiques, des structures organisationnelles et des procédures sur lesquels se base la Directions Générale et le Conseil d'Administrations dans la gestion de la Banque, à cet effet, le code de bonne gouvernance vise à instaurer les principes de base suivants :

- Engagement envers les règles de bonne gouvernance
- Prévention contre les conflits d'intérêts
- La Communication et la transparence
- Lutte contre la corruption
- Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités illicites

La gouvernance de Wifak International Bank se réfère à la circulaire 2011-06 de la Banque Centrale de Tunisie publié en date du 20 mai 2011 et relative au renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit. Le cadre réglementaire a été étoffé par la loi 2016-48 qui a rappelé les règles de gouvernance en introduisant pour la première fois des règles relatives à la Finance Islamique et en particulier la mise en place d'un Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques et en application de l'article 69 de la BCT n°2021-05 concernant les règles de bonne gouvernance.

Le rôle du Conseil d'Administration est primordial dans la réussite de cette démarche. Les responsabilités, les missions et le fonctionnement du Conseil y sont décrites. Il en est de même concernant les comités idoines édictés par la réglementation. En conclusion, le dispositif de gouvernance de la Banque est composé de trois organes clés :



**L'assemblée Générales des Actionnaires**

**Le Conseil d'administration**

**La Direction Générale**

### 2- Le Conseil d'Administration :

**Composition :** Le conseil d'administration de Wifak Bank est composé actuellement de 9 administrateurs :

Le conseil d'administration	Mondât	Membre d'un comité du Conseil	Qualité
 M. Basem Tantush	2024-2022	Président du CNR	Président du Conseil
 M. Mohamed Hedi Ben Ayed	2024-2022	Membre du C.Permanant d'Audit & du CNR	Administrateur
 M. Mohamed Saidane	2024-2022	Membre du C.Risques & du CNR	Administrateur
 M. Taoufik Lachheb	2024-2022	Membre du C.Risques	Administrateur représentant ICD



	M. Riadh Zafzouf	2024-2022	Membre du C. Permanent d'Audit & CNR	Administrateur représentant CIF-SICAF
	Mme Najia Gharbi	2024-2022	Membre du C. Risques	Administrateur représentant CDC
	M. Ahmed Karim Haj Romdhane	2024-2022	Membre du C. Permanent d'Audit	Administrateur représentant les petits actionnaires
	M. Hichem Zbidi	2024-2022	Président du C. Permanent d'Audit & membre du CNR	Administrateur indépendant
	M. Mongi Hidri	2024-2022	Président du C. Risques	Administrateur indépendant



## Travaux du Conseil d'Administration :

En 2023, le Conseil d'Administration a tenu sept (07) réunions : le 31 janvier, le 24 Mars, le 28 Avril, le 01 Juin, le 31 Aout, le 03 Novembre et le 29 Décembre 2023.

Comme chaque année, le conseil a arrêté les comptes annuels individuels et consolidés, Il a préparé et arrêté les résolutions soumises à l'assemblée générale annuelle notamment celles relatives au renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

Le conseil a aussi suivi les réalisations trimestrielles et semestrielle de la Banque et a été informé de l'évolution des ratios réglementaires.

le Conseil d'Administration de Wifak Bank a continué à examiner et valider les décisions et orientations stratégiques de la Banque, à s'assurer de leur déploiement et les revoit périodiquement. Ces orientations intègrent les grands axes des différentes politiques adoptées et leurs mises à jour, des ressources humaines, de système d'information et d'organisation.

Les Présidents des comités émanant du conseil ont assuré régulièrement les reportings des travaux de leurs comités respectifs et le conseil a approuvé leurs recommandations respectives.

## 3- Attributions, Réunions et Composition des Comités émanant du Conseil d'Administration :





### a- Le Comité permanent d'audit :

Le Comité assiste le Conseil dans la préparation de ses décisions stratégiques et dans la mise en œuvre de son devoir de surveillance ; dans ce cadre, il est appelé à :

- ★ Veiller à la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques et s'assurer de la clarté des informations fournies ;
- ★ Analyser les insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne relevées par les différents organes de contrôle et s'assurer de la mise en place des mesures correctives ;
- ★ Examiner les états financiers intermédiaires et annuels de la Banque ainsi que le rapport annuel avant qu'ils ne soient soumis au Conseil ;
- ★ Proposer la nomination ou révocation des Commissaires aux Comptes et donner un avis sur leurs programmes de travail et les résultats de leurs contrôles ;
- ★ Examiner tout évènement ou toute opération susceptible de nuire à la situation financière de la Banque, à son activité ou à sa réputation et portés à sa connaissance par les Commissaires aux Comptes ;
- ★ Réviser les principaux rapports de contrôle interne et les informations financières avant leur transmission à la banque centrale de Tunisie,
- ★ Contrôler et coordonner les activités des structures d'audit interne et le cas échéant les travaux des autres organes chargés des missions de contrôle ;
- ★ Veiller à ce que la structure d'audit interne soit dotée de moyens humains et logistiques leur permettant de s'acquitter efficacement de leurs missions ;
- ★ Donner son avis au Conseil sur la nomination du responsable de l'organe de l'audit interne, sa promotion ainsi que sa rémunération

Le Conseil d'Administration désigne, parmi ses membres, les membres du Comité d'Audit.

Le Comité est composé d'au moins de trois membres dont les mandats concordent avec leurs mandats au Conseil.

Comité Permanant d'Audit	Qualité
 M.Hichem Zbidi	Président du Comité
 M. Mohamed Hedi Ben Ayed	Membre
 M.Riadh Zafzouf	Membre
 M.Ahmed Karim Haj Romdhane	Membre



Travaux durant l'exercice 2023 :

En 2023, le comité permanent d'audit a tenu six réunions avec un taux d'assiduité de 100% enregistrant ainsi le respect de la charte du comité et la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de sa mission d'assistance du Conseil d'Administration dans la préparation de ses décisions stratégiques et la mise en œuvre de son devoir de surveillance, le comité a statué sur plusieurs volets dont notamment :

- ★ Examen, en présence des Commissaires aux comptes, des états financiers annuels individuels et consolidés ainsi que les états financiers semestriels, avant leur présentation au Conseil d'Administration et a soumis à ce dernier ses recommandations.
- ★ Suivi de la réalisation des recommandations énoncées par le Comité permettant le renforcement de l'efficacité du système de contrôle interne et du système de contrôle LAB/FT misent en place.
- ★ Suivi de la mission stratégique confiée à un cabinet externe
- ★ Suivi de la situation du système d'information.
- ★ L'examen de la lettre de direction de 2022 présentée par les commissaires aux comptes relative au contrôle interne.
- ★ L'examen et le suivi des travaux de l'audit interne et inspection générale et des autres organes de contrôle.
- ★ Suivi de la réalisation des mesures correctrices visant la régularisation des insuffisances soulevées dans les rapports d'audit interne et de la LCI 2022.
- ★ Suivi de l'état d'avancement du respect des dispositions de la circulaire aux banques n°2021/05.
- ★ Examen du rapport d'audit légal de sécurité du système d'information.
- ★ Suivi des missions de diagnostic et de complétude du manuel des procédures et fiches des postes et celle d'élaboration d'un PCA.

Le comité a également procédé à l'examen des points suivants :





- ★ L'examen de l'impact de l'application des normes IFRS sur les engagements de la banque ainsi que le suivi de l'état d'avancement du projet du système de notation interne et ce dans le cadre de la réunion de coordination entre les comités d'audit et des risques, organisée en décembre 2023.
- ★ Proposition pour le renouvellement du mandat du co-commissaire aux comptes.
- ★ Examen de l'activité trimestrielle de la banque.
- ★ L'examen du rapport du médiateur bancaire pour l'exercice 2022.

## b- Le comité des Risques :

Le Conseil d'Administration désigne, parmi ses membres, les membres du Comité des Risques.

Le Comité des Risques a pour mission d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Le Comité recommande au Conseil des actions correctrices pour une meilleure maîtrise des risques. La composition du comité des risques à la fin de l'année 2023 se présente comme suit :

Comité Risques		Qualité
	M.Mongi Hidri	Président du Comité
	M. Mohamed Saidane	Membre
	Mme Najja Gharbi	Membre
	M.Taoufik Lachheb	Membre








Le comité des Risques s'est réuni à différentes occasions durant 2023 et a statué sur plusieurs volets dont notamment l'évolution de la qualité du portefeuille vers les marchés cibles de la banque en vue d'une maîtrise du coût du risque et le respect des normes règlementaires édictées par la Banque Centrale.

Les travaux du Comité ont porté essentiellement sur le suivi de l'activité de la Banque en ce qui concerne les volets suivants :

- ★ Suivi de l'évolution de risque de liquidité et de marché de la Banque,
- ★ Suivi de la qualité du portefeuille financement de la banque et du respect des normes prudentielles,
- ★ Suivi de de l'activité recouvrement,
- ★ Suivi des réalisations de la nouvelle ligne métier Ijara
- ★ Révision et validation des politiques de gestion de risques
- ★ Suivi de la situation des comptes débiteurs

### **c- Le comité de Nomination et de rémunération :**

Le comité de nomination et de rémunération, issu du Conseil d'Administration, en application des dispositions de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers

<b>Comité de Nomination et Rémunération</b>	<b>Qualité</b>
 <p>M. Basem Tantush</p>	Président du Comité
 <p>M. Mohamed Hedi Ben Ayed</p>	Membre
 <p>M. Mohamed Saidane</p>	Membre
 <p>M. Riadh Zafzouf</p>	Membre
 <p>M. Hichem Zbidi</p>	Membre

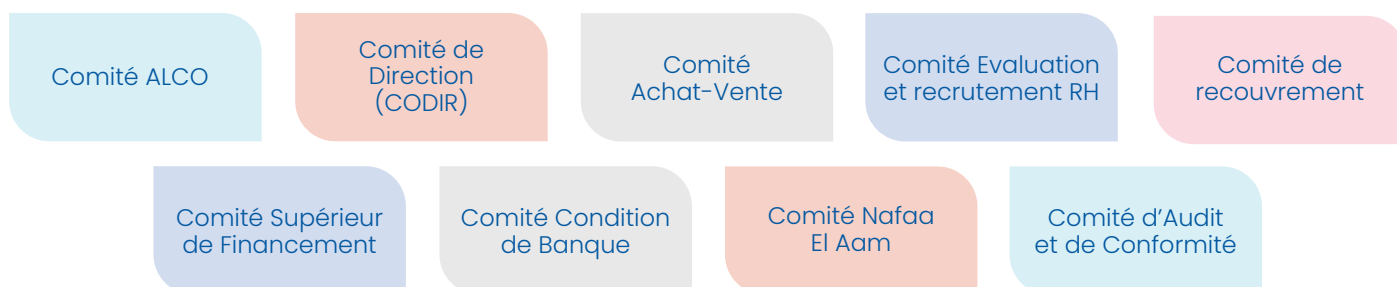
Le comité est chargé notamment des attributions suivantes :

- ★ Examiner les Procédures d'applications des recommandations de la circulaire BCT n°2021-05 portant sur le Cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers.
- ★ Examiner et valider la politique de succession de la Banque et mise en place du plan de succession conformément aux recommandations de la Banque Centrale, afin d'assurer la continuité de l'activité de la Banque et se prémunir contre tout risque opérationnel.
- ★ Concevoir et suivre la politique de gestion des situations de conflits d'intérêts.
- ★ Valider le plan de développement des ressources humaines et de succession en cas de vacances imprévisibles des hauts cadres de la Banque.
- ★ Les dispositions en matière de retraite ;
- ★ La déclaration des rémunérations dans les documents publics de la Banque, y compris les dépôts à la Bourse et le rapport annuel.

## 4-Organes de Direction:

### a- La Direction Générale :

La Direction Générale de Wifak Bank est assurée par M. Mohamed Mellousse, fondateur de la Banque, et M.Thameur Derbel le Directeur Général Adjoint et assisté par un ensemble des comités composés par les responsables des pôles ainsi que des métiers.



**Comité Nafaa El Aam :** Ce comité se charge de la gestion des revenus jugés non conformes aux normes charaïques.

Le fonds de Nafaa El Aam correspond à un compte indépendant des comptes propres de la Banque. Il est similaire à un compte d'une tierce personne.

Ses ressources proviennent des revenus illicites charaïquement en particulier les pénalités de retard reçues des clients qui ne respectent pas leurs engagements financiers en vers de la Banque. Les entités qui peuvent bénéficier de ce fonds sont les établissements scientifiques à but non lucratif visant le développement de la finance islamique, les associations scientifiques et les associations qui s'occupent des personnes handicapées et les établissements publics dans le cadre de la consolidation des projets de développement et des aides effectuées par l'Etat dans le domaine sanitaire, éducatif ou social.

Durant l'année 2023, 65,3% du montant total du fonds ont été alloués aux entités à vocation sociales. Le reliquat a été accordé aux autres secteurs économiques en particulier les établissements de santé et d'éducation.




# VI. Conformité Charaique



## VI- Conformité Charaïque

Le Système de Contrôle Charaïque au sein de Wifak Bank est composé d'un Comité Chariaa (Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques) désigné par l'Assemblée Générale selon l'article 54 de la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. L'un des piliers de ce système est aussi le « Département de la Conformité Charaïque » rattachée à la Direction Générale.

Le Comité de Conformité des Normes Bancaires Islamiques de la Banque est composé de trois (03) enseignants universitaires de l'Université Ez-Zitouna:

Comité Permanent d'Audit	Qualité
 Dr.Mohamed Mohsen Bouchmel	Président du Comité
 M.Nouredine Nannech	Membre
 Dr.Mohamed Ghroubi	Membre

Ce Comité assure la supervision et le contrôle charaïque des différentes opérations réalisées par la Banque. En effet, il effectue l'approbation charaïque des différents produits et services offerts à la clientèle et ce, avant sa commercialisation. Il élabore un rapport annuel illustrant le degré de conformité des opérations menées par la Banque aux principes de la finance islamique en l'occurrence ses décisions. En outre, le Comité établit des fatwas qui répondent aux différentes consultations soulevées par les structures de la Banque. Également, le Comité assure le suivi des mouvements enregistrés dans le fonds de nafa'a el aam tout en s'assurant de l'allocation de ce fonds aux entités concernées.

### Travaux durant l'exercice 2023 :

Durant 2023, le Comité a validé les nouveaux produits en particulier les deux produits de collecte de fonds d'investissement à savoir Hissab izdihar el wifak et Hissab Tanmya el wifak et divers cartes bancaires (carte rassidi +, carte wifak gold, carte rassidi + Pro, carte Rassidi + Etudiant et carte Rassidi + Familia). En outre, il a validé la nouvelle version de la politique de distribution des profits portant sur les différentes ressources reçues par la Banque ainsi que la mise à jour effectuée sur le tableau des commissions. Également, le Comité a effectué une mission d'audit charaïque portant sur les opérations réalisées par la Banque en 2022. Cette mission a été finalisée par l'élaboration d'un rapport annuel qui a montré le respect des opérations menées par la Banque aux normes de la finance islamique.

### Département de conformité charaïque :

Conformément à la politique de conformité charaïque adoptée par la Banque, le département de conformité charaïque veille au respect des opérations réalisées par la Banque aux principes de la finance islamique en particulier les décisions du Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques.

Durant l'année 2023, ce département a effectué un suivi permanent des dossiers de financement dépassant le seuil de 5 MDT qui ont été accordés aux clients et ce, outre l'examen des autres opérations de financement et de collecte de fonds. Les résultats obtenus ont montré la conformité de ces opérations aux exigences et recommandations du comité charaïque. Aussi, le département de conformité charaïque a contribué dans la préparation des documents qui ont été soumis à l'approbation par le Comité de Conformité des Normes Bancaires Islamiques.

# VII Les commissaires aux comptes





## v. Les commissaires aux comptes

### UNIVERS AUDIT

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables en Tunisie, représentée par Monsieur Rachid NACHI



#### Adresse

Rue du Lac Léman, Résidence lac 2001  
Bureau A2.2 les Berges du Lac Tunis



#### Tél

71 964 692  
Fax : 71 964 741



#### E-mail

[rachid.nachi@universaudit.com](mailto:rachid.nachi@universaudit.com)

---

### Cabinet NEJI Fethi

Membre de l'ordre des Experts comptables de Tunisie



#### Adresse

5, Rue Sufetula- Notre Dame Mutuelle Ville  
-1002- Tunis



#### Tél

71 841 110  
71 8411 60

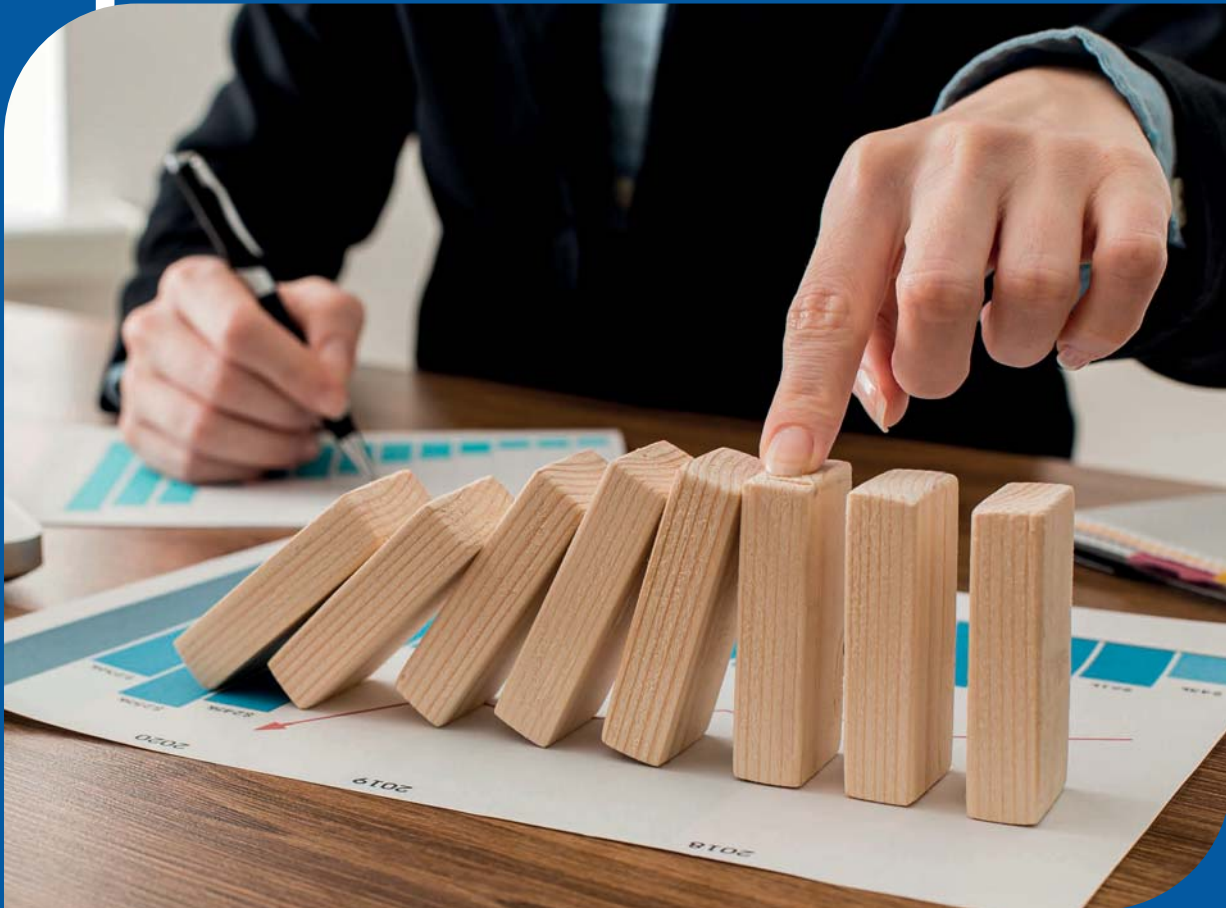


#### E-mail

[neji.fethi@cnf-tn.com](mailto:neji.fethi@cnf-tn.com)

---

# VIII. Contrôle Interne & Gestion des Risques



## VIII. Contrôle Interne & Gestion des Risques

### 1. Dispositif de contrôle Interne :

Le dispositif de contrôle interne au sein de Wifak Bank est constitué par des processus, des procédures et des méthodes visant à assurer en permanence la sécurité, l'efficacité et l'efficience des opérations, la protection du patrimoine de la Banque, la fiabilité de l'information financière et la conformité de toutes les opérations avec les lois et la réglementation en vigueur.

La conformité réglementaire au sein de Wifak Bank couvre trois axes :

- ★ La déontologie et bonne gouvernance (Conflit d'intérêt et politique des cadeaux)
- ★ La veille réglementaire
- ★ La lutte contre le crime financier ( le blanchiment d'argent et le financement de terrorisme (LCB-FT) )

Durant l'exercice 2023, l'axe « Veille réglementaire & Gouvernance » a été mis en exergue par le lancement d'un ensemble d'actions de contrôle et de mise en conformité par rapport aux exigences réglementaires renforçant ainsi la bonne gouvernance de la Banque.

Ces actions sont résumées comme suit :

- ★ Mise en place de registre de suivi des situations des conflits d'intérêt ;
- ★ Mise en place du tableau de bord de suivi de reporting réglementaire ;
- ★ Lancement des Plans de contrôle réglementaire ;
- ★ Développement de la cartographie des risques de non-conformité réglementaire.

Ainsi un plan d'action a été convenu pour la mise en œuvre des politiques suivants :

- ★ Politique de lutte contre la corruption ;
- ★ Politique de « Lancement d'alerte » ;
- ★ Politique de protection des données à caractère personnel.

En termes de l'évolution du système de contrôle des risques LCB/FT, l'année 2023 a été marquée par la réalisation de plusieurs actions renforçant ainsi d'une manière continue les règles de gestion des risques LCB/FT dont :

- ★ La finalisation des travaux de la stabilisation des fonctionnalités de la solution iMATCH
- ★ Validation de la procédure d'entrée en relation à distance avec les clients Tunisien Résident à l'Etranger (TRE) ainsi que la convention spécifique y afférente via le site « Tounsy .tn »
- ★ Mise en place de la procédure de traitement des transferts ordonnés à distance ainsi que les formulaires des demandes d'exécution des transferts à distance selon le profil de la relation (Personne physique et moral) ;
- ★ Instauration des seuils de validation système pour les opérations « Cash in/Cash out » et diffusion de la note de service « NS-2023-0024 » de mise en application ;
- ★ Arrêt des règles de vigilance renforcée spécifique pour les clients exerçant une activité de « Delivery manager » qui manipule un flux important en espèce cadré par la note de service NS-2023-0026.

### 2. Gestion et suivi des risques :

Wifak Bank a mis en place des mesures visant à améliorer la prévention et la gestion des risques, en mettant en place des outils de suivi et d'évaluation des risques, et en développant des stratégies de mitigation.

Le pilotage des risques de la Banque est assuré par le conseil d'administration assisté par le comité Risque, toutefois, en application de la circulaire de la BCT n°2021-05, la Banque a également renforcé sa gouvernance en mettant en place des comités de gestion des risques et en formant ses collaborateurs aux bonnes pratiques de gestion des risques.

Le Pôle Risques est la structure chargée de la gestion et du contrôle des risques ainsi que d'identifier, d'évaluer et de gérer les différents types de risques.

#### **a-Gestion du risque de financement des contreparties :**

Le risque de crédit est défini par l'article n°22 de la circulaire BCT N°2006-19 relative au contrôle interne comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie.

Selon la réglementation bâloise, le risque de crédit correspond au risque de pertes résultant de l'incapacité des contreparties à faire face à leurs engagements financiers. Le risque de financement inclut le risque de contrepartie afférent aux opérations de marché.

L'intervention du Pôle Risques dans la mesure de gestion de risque de crédit se traduit par l'élaboration des politiques adéquates avec l'orientation de la banque et les réglementations en vigueur, fixation des limites d'exposition de risque, surveillance et assure le respect des dispositions internes et prudentielles en matière de concentration et couverture des risques, reporting périodiques mensuelles et trimestrielles à la BCT, au comité ALCO et au Comité Risques.

En étant un organe de surveillance, la direction contrôle et pilotage des risques assure un suivi périodique orienté sur les axes suivants :

- ★ Evolution du volume des engagements globaux de la Banque.
- ★ Evolution des impayés et du taux des créances classées
- ★ Evolution du volume des provisions et du coût de risque
- ★ Suivi du Top 20 engagements classées
- ★ Suivi du Top 20 en termes des dotations agios réservés
- ★ Suivi du Top 20 en termes des dotations aux provisions individuelles et additionnelles,

Conformément aux dispositions de la circulaire BCT N°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, Wifak Bank veille à identifier et piloter le risque de concentration à travers le suivi des indicateurs de concentrations suivantes :

- ★ Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus ne doit pas excéder trois fois les fonds propres nets de la Banque.
- ★ Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent pour chacun d'entre eux à 15% ou plus, ne doit pas excéder 1.5 fois des Fonds Propres Nets de la Banque.
- ★ Le montant total des risques encourus par le même bénéficiaire ne doit pas excéder 25% des Fond Propres Nets de la Banque. Précisons que la nouvelle limite interne fixée par le Conseil d'Administration de la Banque est de 15% des Fonds Propres Nets.
- ★ Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires ayant des liens avec Wifak Banque au sens de l'article n°43 de la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016.

	31-12-2023	31-12-2022	Limite réglementaire	Limite interne cible
Ratio de solvabilité global	13,41%	15,33%	Min 10%	Min 12%
Ratio TIER I	10,96%	12,95%	Min 7%	Min 7%
Ratio de concentration des risques sur les bénéficiaires dont le risque encouru de chacun est supérieur ou égal à 5% des FPN.	168 910 KDT	89 116 KDT	Le montant total des risques encourus de ces bénéficiaires ne doit pas dépasser 3 fois les FPN	Limite réglementaire
Ratio de concentration des risques sur les bénéficiaires dont le risque encouru de chacun est supérieur ou égal à 15% des FPN.	0 KDT	0 KDT	Le montant total des risques encourus de ces bénéficiaires ne doit pas dépasser 1,5 fois les FPN	Limite réglementaire
Ratio de concentration des risques sur un même bénéficiaire (groupe) dont le risque encouru de chacun est supérieur ou égal à 25% des FPN.	0 KDT	0 KDT	Le montant total des risques encourus par bénéficiaire ne doit pas excéder 25% des FPN	Le montant total des risques encourus par bénéficiaire ne doit pas excéder 20% des FPN
Ratio de concentration des risques sur les personnes ayant des liens avec Wifak Bank au sens de l'article 43 de la loi 2016-48 du 11 juillet 2016.	38 474 KDT	35 435 KDT	Le montant total des risques encourus sur ces bénéficiaires ne doit pas dépasser 25% des FPN.	Limite réglementaire

## b- Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de leurs engagements à leur échéance (Article n°38 de la circulaire BCT N°2006-19 du 28 Novembre 2006 relative au contrôle interne).

Le dispositif du suivi et du pilotage du risque de liquidité repose sur un ensemble d'indicateurs, ratios réglementaires et internes ainsi que des outils de gestion de risque de liquidité permettant un encadrement et un pilotage des limites d'exposition au risque de liquidité et de concentration des dépôts tout en assurant le financement de la croissance de la Banque.

Un comité ALCO se réunit mensuellement sous la présidence du Directeur Général avec les représentants du Pôle Risques, du Pôle Finance et du Pôle Commercial pour surveiller et assurer l'adéquation entre les emplois et les ressources et l'optimisation de la gestion de trésorerie, tout en coordination avec la structure chargée de contrôle et de pilotage des risques laquelle s'en charge à préparer des projets de revue ou des nouvelles politiques et procédures de gestion de risque de liquidité, définir les outils, des indicateurs de pilotage et des limites internes d'exposition, surveiller le respect des dispositions de la politique de gestion de risque de liquidité et des limites fixées par les structures opérationnelles et suivre le respect des ratios réglementaires de gestion de liquidité.

Les outils de gestion de risque de liquidité de la banque sont les suivants :

- ★ Ratios et indicateurs de suivi de liquidité à court terme.
- ★ Suivi et analyse de l'évolution des ressources.
- ★ Bilan par maturité avec analyse statistique et dynamique des gaps pour différentes strates de maturité
- ★ Exercice de simulation du respect des ratios réglementaires du LCR et LTD sur la base des projections effectuées de l'évolution de l'activité commerciale de la Banque et la situation de liquidité

## c- Gestion du risque de marché :

Le risque de marché est défini par l'article 31 de la circulaire BCT N°2006-19 relative au contrôle interne comme étant le risque de pertes qui peuvent résulter comme des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement et tout autre instrument financier ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La gestion du risque de marché est assurée par la Direction Générale à travers le comité ALCO en coordination avec la structure de contrôle et pilotage des risques qu'elle s'intervient avec l'élaboration des politiques, recommandation du niveau de risque et des limites internes.

Wifak banque veille au respect des limites réglementaires de deux ratios suivants :

- ★ Suivi de la position de change par devise : La position de change nette globale dans une devise donnée est régie par l'article n°50 de la circulaire BCT N°2021-03 qui lui fixe une limite de 10% de Fonds Propres Nets. Le suivi des positions de change se fait quotidiennement et au fil de l'eau;
- ★ Suivi de la position de change globale : La position de change globale, toutes devises confondues, fin de journée est régie par l'article n°50 de la circulaire BCT N°2021-03 qui lui fixe une limite de 20% de Fonds Propres Nets. Wifak Bank a fixé une limite interne pour la position globale de 18% des Fonds Propres Nets. Le suivi de la position globale de change se fait quotidiennement et au fil de l'eau

#### d- Gestion du risque opérationnel :

Le risque opérationnel comprend tous les risques susceptibles de compromettre le bon fonctionnement de la banque ou l'atteinte de ses objectifs ou encore d'entraîner des dommages qui peuvent porter atteinte à sa rentabilité ou à son image.

La Banque Centrale de Tunisie a défini quant à elle le risque opérationnel par le biais de sa circulaire N°2006-19, comme étant « le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs. La définition inclut, entre autres, le risque juridique mais exclut les risques stratégiques et de réputation ».

La mesure de la gravité d'un risque opérationnel repose sur les 2 paramètres suivants :

**La probabilité** qui mesure la fréquence de survenance de l'évènement.

**L'impact** du risque qui permet de quantifier la perte financière subie par l'évènement

Ces deux paramètres permettent d'apprécier le niveau de criticité du risque, qui se traduit comme suit :

$$\text{Criticité} = \text{Probabilité d'occurrence} \times \text{Impact}$$

La gestion du risque opérationnel relève de la mise en place d'un dispositif de prévention, de détection et de réduction du risque opérationnel, autour duquel s'articule les 4 axes ci-après :

- ★ Gouvernance et organisation :
- ★ Dispositif de contrôle :
- ★ Reporting et normes de contrôles :
- ★ Système d'information :

#### Mesure du risque opérationnel :

Comme au niveau national, le régulateur définit l'approche à adopter pour les banques pour mesurer les exigences en fonds propres en couverture des risques opérationnels.

La Banque Centrale de Tunisie a défini l'approche par indicateur de base « Basic Indicator Approach BIA » comme méthode de calcul des exigences en fonds propres.

Conformément à la circulaire BCT 2016-03, la Wifak Bank procède à la détermination des exigences en fonds propres en couverture des risques opérationnels et ce suivant l'approche susmentionnée résumée comme suit :

$$\text{Exigences en fonds propres} = \sum 3 \text{ derniers Produits Nets Bancaire Positif} \times 15\%$$

Les travaux de gestion du risque opérationnel assurés en 2023, se présentent comme suit :

- ★ Mise à jour de la liste des Correspondants Risques Opérationnels « CRO »
- ★ Optimisation de l'outil de déclaration des incidents
- ★ Suivi et analyse des incidents de risque opérationnel en 2023

# **X.** Action Wifak Bank

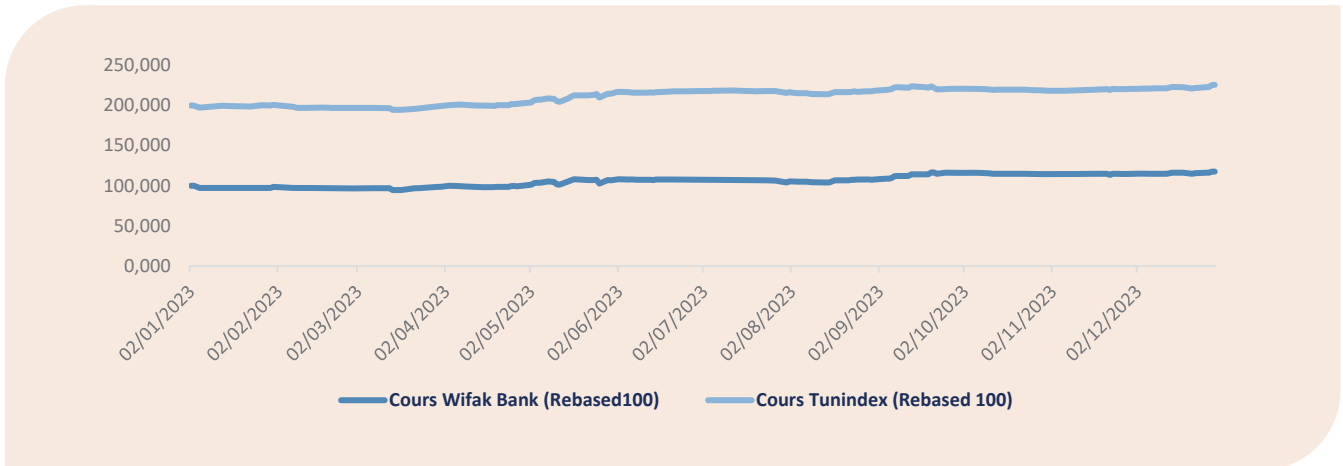




## IX- Action Wifak Bank

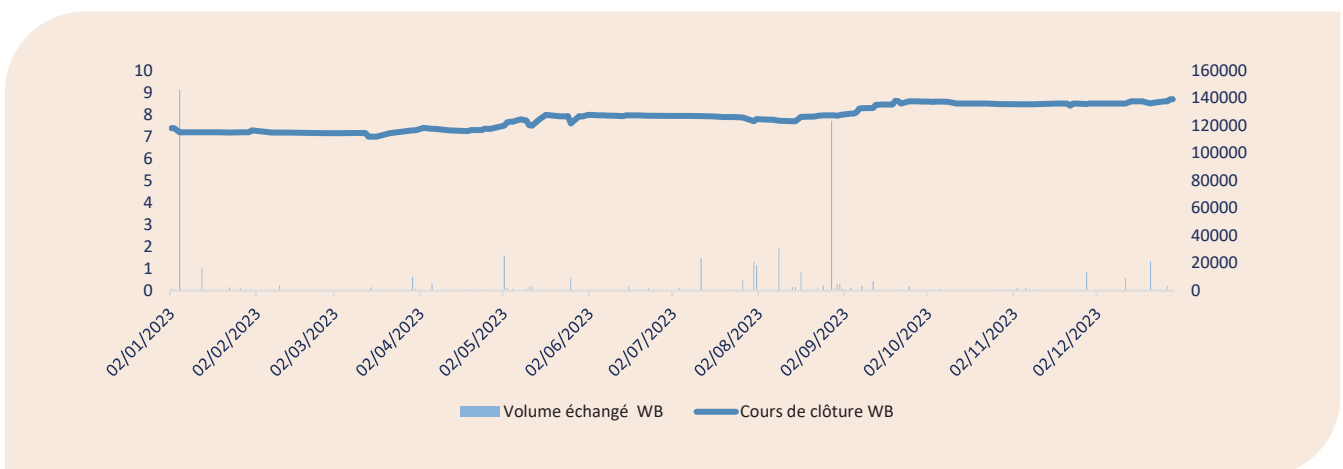
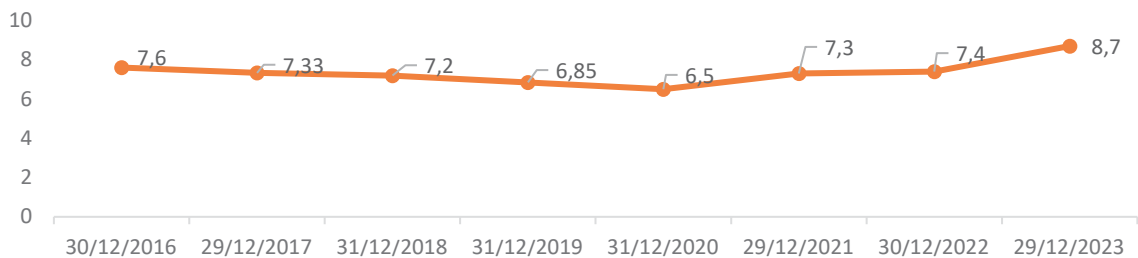
L'action WIFAK BANK a clôturé l'année 2023 avec un cours de 8.700 Dinars (cours de clôture de la séance boursière du 29/12/2023), représentant ainsi le plus haut cours enregistré durant l'année 2023, contre 7.390 dinars au début d'année (cours de clôture de la séance boursière du 02/01/2023). Le cours le plus bas de l'année 2023 est de 7 dinars, enregistré le 16/03/2023.

Le graphique ci-après retrace la performance du cours de Wifak Bank par rapport à celui de Tunindex:



Le cours de l'action WIFAK BANK sur performe le TUNINDEX et affiche au 31 décembre 2023 une hausse annuelle de +18% contre une performance annuelle de +8% pour TUNINDEX.

### Evolution du Cours Wifak Bank



le nombre d'actions WIFAK BANK échangées sur toute l'année 2023 se situe à 607,194 actions soit un volume échangé de 4,689,681 MDT , La capitalisation boursière a atteint 261 MDT au 31 décembre 2023.

## **Le rachat des actions propres de la Banque :**

Conformément à la onzième résolution adoptée par l'assemblée générale tenu le 28 avril 2023 , le Conseil d'Administration de la Banque lors de sa réunion tenue le 31 août 2023, a recommandé de procéder au rachat de la totalité des actions propres acquises en 2018 en vue de réguler le cours de l'action WIFAK BANK sur le marché.

Cette acquisition a été exécutée conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier qui ont été abrogées et remplacées par la loi 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier.

La décision du Conseil d'Administration porte sur les 98 924 actions acquises, auxquelles on rajoute les 124 actions inscrites sur le registre des actionnaires.

Le cours de rachat sera déterminé en fonction du comportement du cours de l'action de la Banque sur le marché actuellement (environ 8.000 TND) et devrait couvrir au moins celui décaissé pour l'acquisition de ces actions.

# IX. Rapport de Gestion 2023

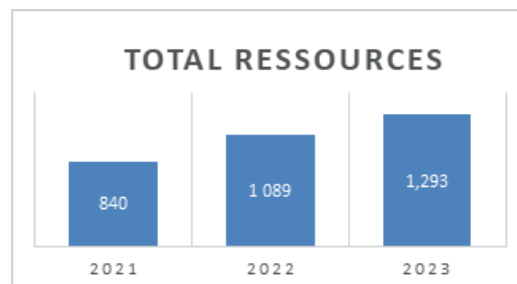


## IX- Rapport de Gestion :

### 1- Activité de la Banque :

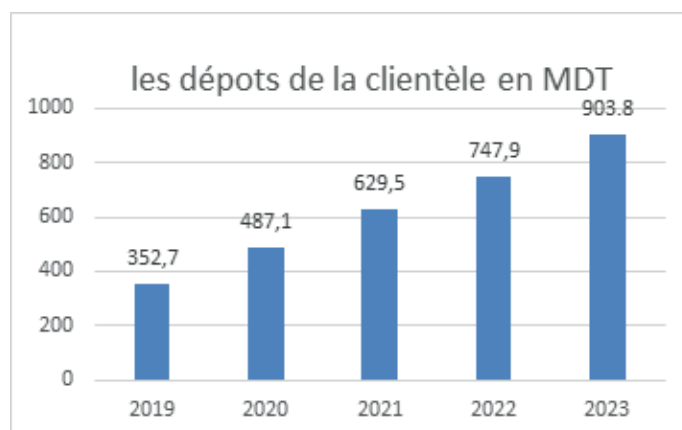
#### Les ressources de la Banque :

Au 31 décembre 2023, le total des ressources de la Banque a totalisé 1 293 MDT contre 1 089 MDT une année auparavant, enregistrant ainsi une évolution de 17%.



#### Les dépôts de la clientèle :

A fin décembre 2023, les dépôts de la clientèle ont totalisé 903.8 MDT contre 747.9 MDT à fin décembre 2022 affichant ainsi une évolution de 155.7 MDT (+20.8%). Sur la période 2019-2023, les dépôts de la clientèle ont augmenté en moyenne de 27%. Le graphique ci-après retrace l'évolution des dépôts sur cette période :



La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Dépôts à vue	290,624,682	-	-	-	-	290,624,682
Tawfir	279,573,651	-	-	-	-	279,573,651
Istithmar	3,330,000	166,343,811	80,200,888	-	-	249,874,699
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	75,635,112	75,635,112
Dettes rattachées	8,092,691	-	-	-	-	8,092,691
<b>Total</b>	<b>581,621,024</b>	<b>166,343,811</b>	<b>80,200,888</b>	<b>-</b>	<b>75,635,112</b>	<b>903,800,835</b>

#### Evolution des dépôts par produit :

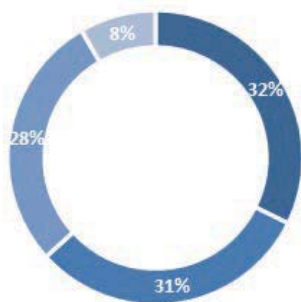
Description	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Dépôts à vue	290,624,682	274,266,868	16,357,814	6%
Tawfir	279,573,651	227,553,047	52,020,604	23%
Istithmar	249,874,699	153,267,668	96,607,031	63%
Autres sommes dues à la clientèle	75,635,112	85,291,068	-9,655,956	-11%
Dettes rattachées	8,092,691	7,613,967	478,724	6%
	<b>903,800,835</b>	<b>747,992,618</b>	<b>155,808,217</b>	<b>21%</b>

## Structure des dépôts par produit :

L'analyse de la structure des dépôts fait montrer :

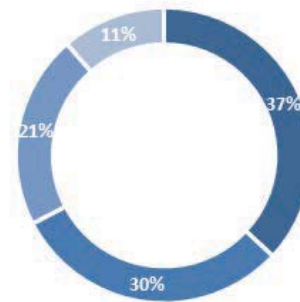
- ★ Une baisse de la part des dépôts à vue de 5% par rapport à fin décembre 2022 pour atteindre 32% à fin décembre 2023 contre 37% à fin 2022.
- ★ Une hausse de la part des dépôts d'Épargne de 2% par rapport à fin décembre 2022 pour atteindre 32% à fin décembre 2023 contre 30% à fin 2022.
- ★ Une hausse de la part des dépôts Istithmar de 7% par rapport à fin décembre 2022 pour s'élever à 28% à fin 2023 contre 21% à fin 2022.

au 31-12-2023



■ Dépôts à vue ■ Tawfir ■ Istithmar ■ Autres sommes dues à la clientèle

au 31-12-2022

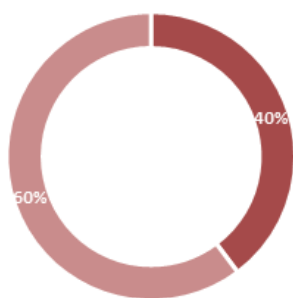


■ Dépôts à vue ■ Tawfir ■ Istithmar ■ Autres sommes dues à la clientèle

## La Structure des dépôts par marché :

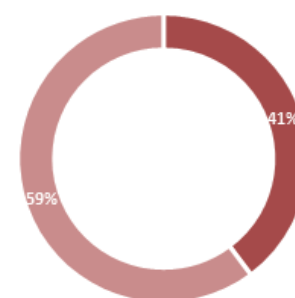
La structure des dépôts par marché fait montrer une hausse de la part du marché des Corporate de 1% au détriment du marché de Retail

Au 31-12-2023



■ CORPORATE ■ RETAIL

Au 31-12-2022

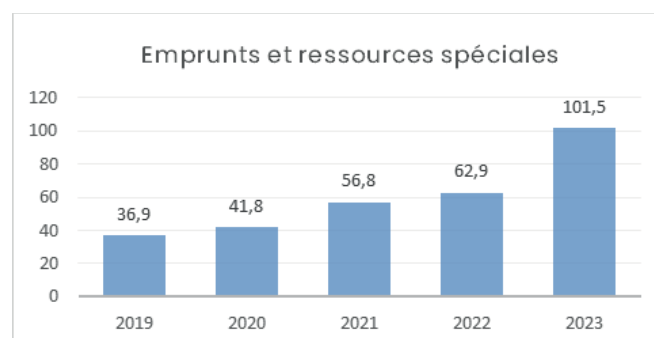


■ CORPORATE ■ RETAIL

## Emprunts et ressources spéciales :

Les emprunts et les ressources spéciales de la banque ont enregistré une évolution de +61% par rapport à leur niveau à fin 2022 pour passer de 62,9 MDT à 101 MDT.

Une augmentation venant à la suite de l'émission réussie d'un emprunt obligataire en conformité avec les principes de la Finance Islamique avec un montant total souscrit de 50 MDT.

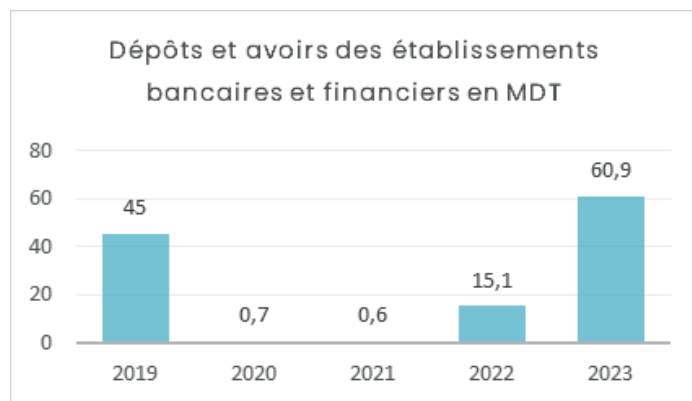




« La Banque a procédé à la diversification de ses ressources avec des maturités plus importantes et ce afin d'assurer un équilibre de la structure de son Bilan et de réaliser une meilleure stabilité. A cet effet, et par souci de rentabiliser ses ressources relativement chères, les ressources d'emprunt obligataire sont adossées aux financements IJARA qui offrent une marge plus à même de couvrir les dits coût pour la Banque. »

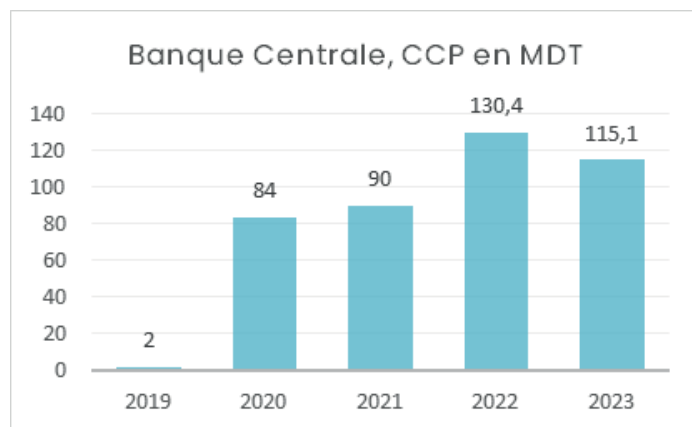
## Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :

La Banque a augmenté son niveau des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers afin de respecter la limite réglementaire de 120% du ratio LTD particulièrement.



## Banque Centrale, CCP :

Les ressources de la Banque ont été consolidées par l'obtention du refinancement auprès de la Banque Centrale de Tunisie, permettant à la Banque de diversifier ses ressources avec un coût maîtrisé.

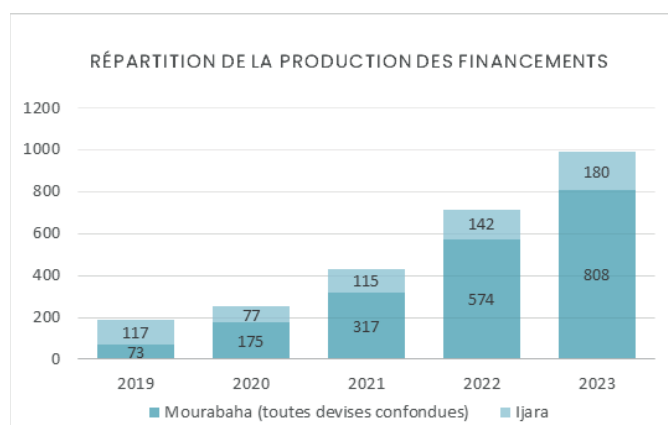
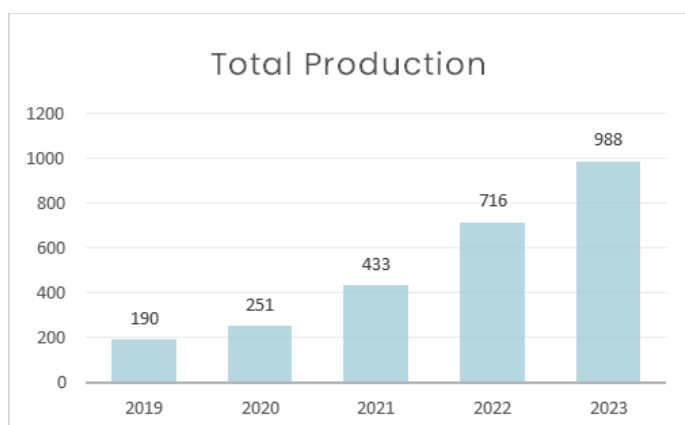


## b- Les emplois de la Banque

### Les créances à la clientèle

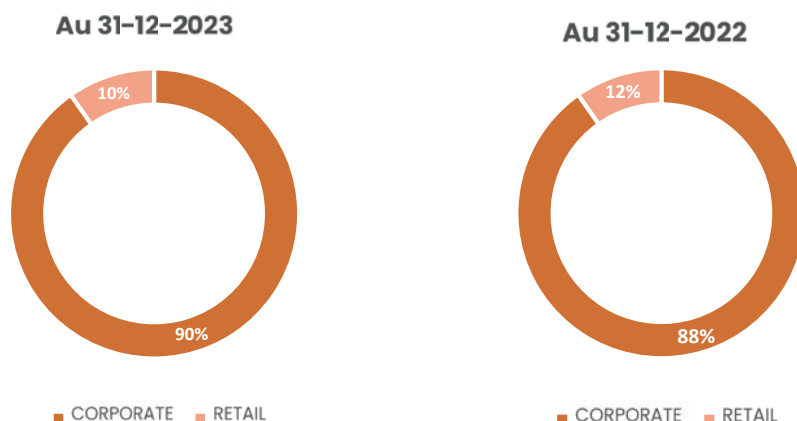
### La production des Financements :

Sur la période 2019-2023, la production des financements a augmenté en moyenne de l'ordre de 51%. Le graphique ci-après retrace l'évolution de la production sur cette période :



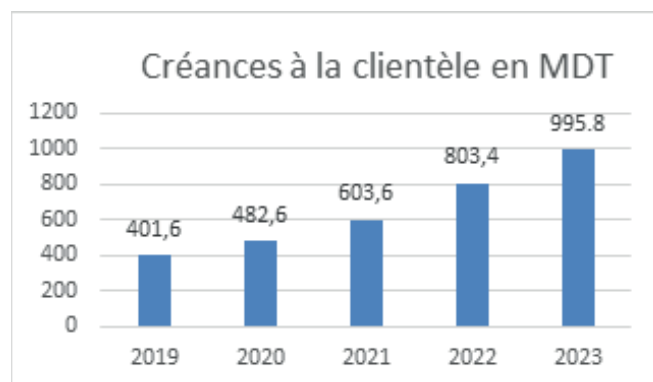
Le volume global de la production relatif à l'exercice 2023 a atteint 988 MDT contre 716 MDT pour l'année précédente, soit une évolution de 272 MDT (38%). En effet, l'enveloppe allouée à Mourabaha a atteint 808 MDT en 2023 contre 574 MDT en 2022, soit une part de l'ordre de 82% en 2023.

La production des financements relatifs aux exercices 2023 et 2022 est répartie par marché comme suit :

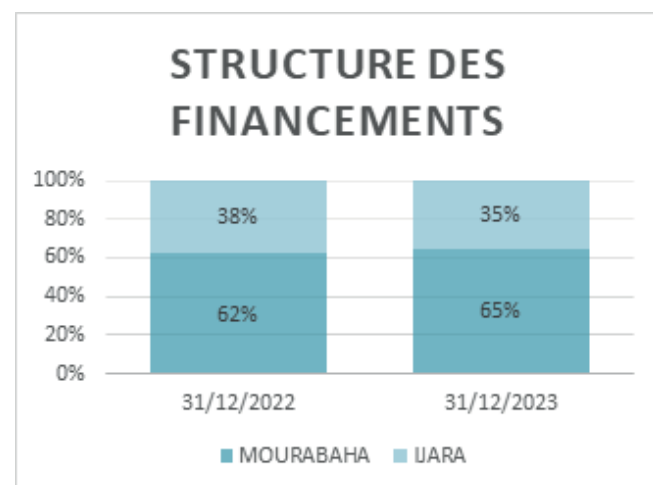


### L'encours des Financements :

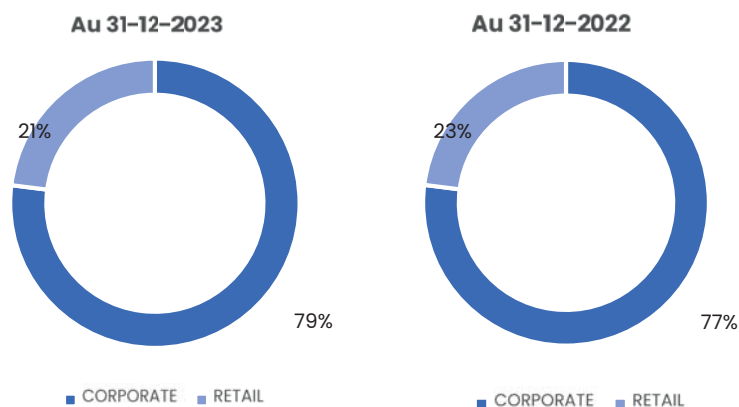
Sur la période 2019-2023 les créances sur la clientèle ont enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 24%.



En effet, l'évolution de la production a eu son impact sur l'encours des créances sur la clientèle pour atteindre 995.8 MDT à fin 2023 contre 803 MDT à fin 2022, soit une augmentation de 193.7 MDT (+24%). L'encours des créances sur la clientèle est réparti comme suit :



A fin 2023, l'analyse par marché montre que les financements de la banque sont utilisés à raison de 21% par les Retails (contre 23% à fin 2022) et 79% par les Corporate (contre 77% à fin 2022) :



### Qualité du portefeuille :

A fin 2023, les créances douteuses et litigieuses ont atteint 101 MDT contre 85.5 MDT à fin 2022. Le taux des créances classées est à 7,51% à fin 2023 contre 8.20% à fin 2022.

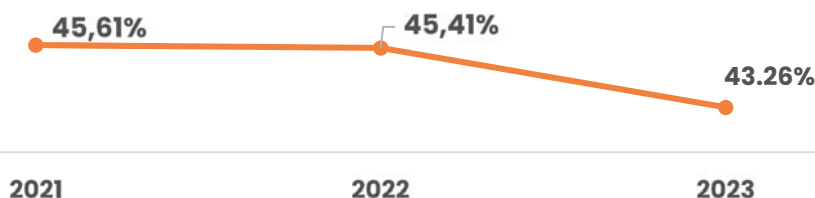
Activité	31/12/2023	31/12/2022
Créances douteuses et litigieuses (A)	101680837	85 567 205
Créances à la clientèle (B)	1 328516655	1 028 525 803
Dotations aux provisions individuelles	3595053	3 635 765
Dotations aux provisions additionnelles	646717	1 540 449
Stock de provisions individuelles	33349198	29 754 145
Stock de provisions additionnelles	3 308985	2 662 268
Agios réservés	7 565049	6 440 370
Provisions & agios réservés (C)	44 223 232	38 856 783
Taux de couverture des créances classées (C)/(A)	43.26%	45,41%

L'effort de provisionnement tout au long de l'année 2023 s'est traduit par :

- ★ Une dotation individuelle de l'ordre de 3.5 MDT en 2023 contre 3.6 MDT en 2022, Le stock de ces provisions passe de 29.7 MDT en 2022 à 33.3 MDT à fin 2023.
- ★ Une dotation additionnelle de 647 KDT en 2023 contre 1.5 MDT en 2022 pour ramener le stock de ces provisions de 2.6 MDT à fin 2022 à 3.3 MDT à fin 2023.
- ★ Une dotation aux provisions collectives couvrant les risques sains de 7 MDT conformément aux dispositions de la circulaire BCT n° 2024-01 ; cette provision à caractère de réserve représente 66% de la charge totale des provisions

Le taux de couverture des créances classées par les provisions et les agios réservés a atteint 43.26% à fin 2023 contre 45.41% à fin 2022.

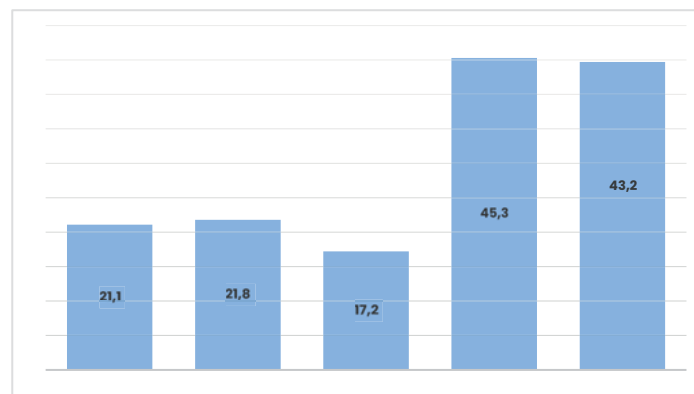
### Taus des Créances Classées





## Portefeuille-Titres

Le portefeuille titre de Wifak Bank a totalisé 44.7 MDT au 31/12/2023 contre 45.3 MDT enregistré à la fin de l'année 2022.



### c- Activité monétique

Wifak Bank cherche constamment à améliorer l'équipement de sa clientèle en termes de cartes bancaires ainsi que d'abonnements au service de Banque à distance.

A cet effet, les réalisations de l'activité monétique se présentent comme suit :

- ★ Le stock des cartes émises a connu une évolution de 24% par rapport à la même période une année auparavant,
- ★ Le Nombre des transactions cartes WIFAK BANK a enregistré une évolution de 34% par rapport au 31-12-2022
- ★ Le stock d'abonnement WIFAKNET a enregistré une évolution de 32% par rapport au 31-12-2022.
- ★ Le nombre de transactions DAB/GAB Wifak Bank a enregistré une évolution 30% par rapport au 31-12-2022.

## 2. Performance de la Banque :

Les performances de la Banque pour 2023 sont détaillées comme suit :

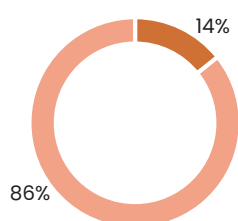
### a- Banque de Financement :

Une analyse de la rentabilité de l'activité de financement de la Banque fait ressortir une évolution de 34% des profits et revenus assimilés pour atteindre 109 Millions de Dinars contre 81.3 Millions de dinars en 2022.

L'évolution favorable des profits reçus et revenus assimilés est expliquée comme suit :

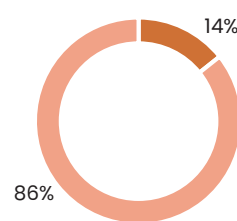
Activité	31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	15,635,608	11,006,254	4,629,354	42%
Opérations avec la clientèle	93,468,383	70,357,358	23,111,025	33%
<b>Total</b>	<b>109,103,991</b>	<b>81,363,612</b>	<b>27,740,379</b>	<b>34%</b>

31 décembre 2023



- Opérations avec les établissements bancaires et financiers
- Opérations avec la clientèle

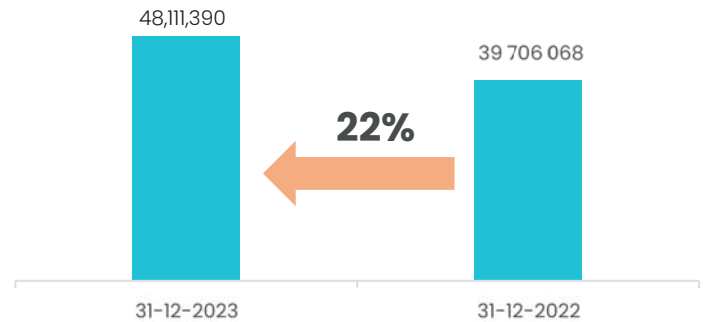
31 décembre 2022



- Opérations avec les établissements bancaires et financiers
- Opérations avec la clientèle

## la marge Nette de profit

De l'autre côté, les charges financières ont connu une augmentation de 46% pour passer de 41.6 Millions de dinars en 2022 à 60.9 Millions de Dinars en 2023 induisant une évolution de la marge Nette de profit de 21% qui passe de 39.7 Millions de Dinars au en 2022 à 48.1 Millions de Dinars



### b- Banque de services :

Les commissions bancaires ont atteint à la fin de l'exercice 2023 un volume global de 26 MDT contre 19.2 MDT une année auparavant, enregistrant ainsi une progression de 6.8 MDT ou +35%.

La croissance des commissions est due à :

- ★ La progression du volume des opérations bancaires,
- ★ L'augmentation de la production des financements.
- ★ Le développement significatif du trade finance

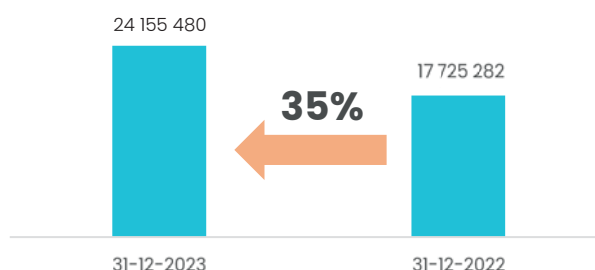
Cette évolution témoigne du bon redéploiement de l'activité de la Banque.

Description	31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de comptes	7,061,658	5,518,024	1,543,634	28%
Commissions sur engagements par signature en TND	1,192,142	750,575	441,567	59%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	2,022,359	1,094,104	928,255	85%
Monétiques	1,785,792	1,446,098	339,694	23%
Commissions de Gestion, études et Engagement	11,296,102	8,605,887	2,690,215	31%
Commissions de Banque Directe	400,343	341,458	58,885	17%
Bancassurance	683,332	757,922	(74,590)	-10%
Autres commissions	1,575,040	701,845	873,195	124%
<b>Total</b>	<b>26,016,768</b>	<b>19,215,913</b>	<b>6,800,855</b>	<b>35%</b>

Cette progression est expliquée par l'évolution des commissions suivantes :

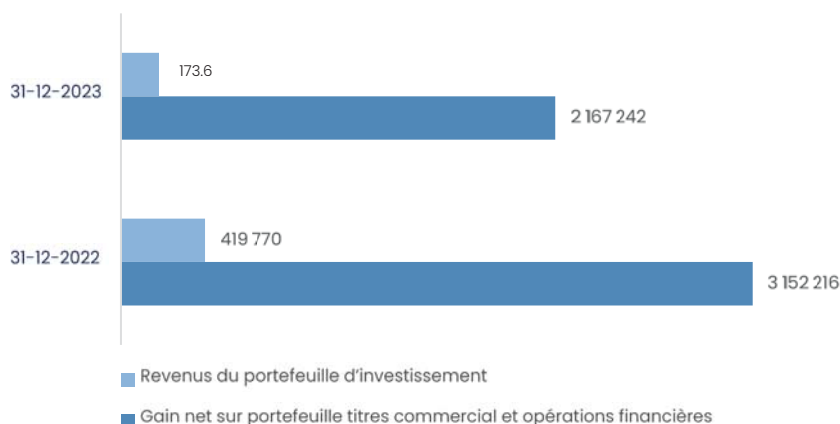
- ★ Commissions sur opérations de commerce extérieur : + 928KTND (soit 85%),
- ★ Commissions sur engagement par signature en TND : + 441.5 KTND (soit 59%),
- ★ Commissions de gestion d'études et engagement : + 2 690 MTND (soit 31%),
- ★ Commissions sur Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte : + 1 543.6 MTND (soit 28%)

### Commissions nettes



### c- Banque de Marché :

Les revenus du portefeuille titres et opérations financières ont enregistré une régression de -34% par rapport à son niveau en 2022 pour passer de 3.5 MDT à 2.3 MDT en 2023.



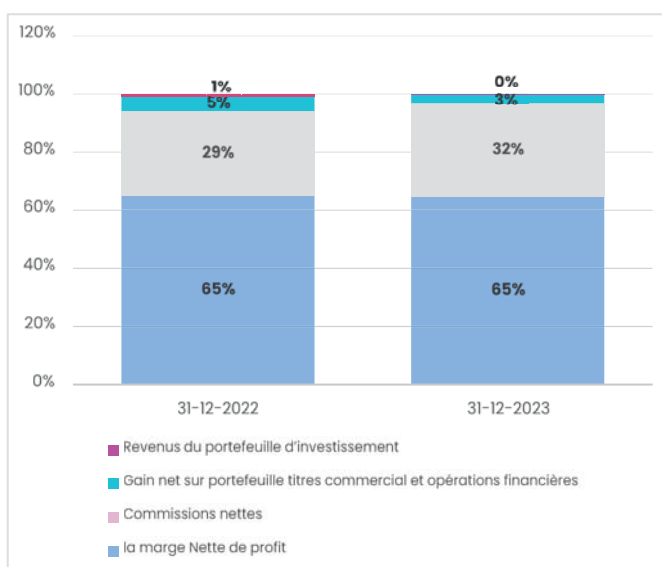
### d- Le Produit Net Bancaire :

Porté par l'effet de l'évolution des revenus de la banque de services et de financement, le Produit Net Bancaire relatif au 31 Décembre 2023 a enregistré une augmentation de 22% par rapport à la même période une année auparavant pour passer de 61 Millions de dinars à 74.6 Millions de dinars :

Description	31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation	%
La marge Nette de profit	48,111,390	39,706,068	8,405,322	21%
Commissions nettes	24,155,480	17,725,282	6,430,198	36%
Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières	2,167,242	3,152,216	-984,974	-31%
Revenus du portefeuille d'investissement	173,682	419,770	-246,088	-59%
<b>Total</b>	<b>74,607,794</b>	<b>61,003,336</b>	<b>13,604,458</b>	<b>22%</b>

L'analyse par structure montre :

- ★ La part de la marge sur profits a préservé la même part enregistrée en 2022,
- ★ Une hausse de la part de la marge sur commissions de 3% par rapport à 2022 pour s'élever à 32% en 2023 contre 29% en 2022
- ★ Une baisse de la part des gains nets de change de 2% pour s'élever à 3% en 2023 contre 5% en 2022



### 3. Les Frais Généraux :

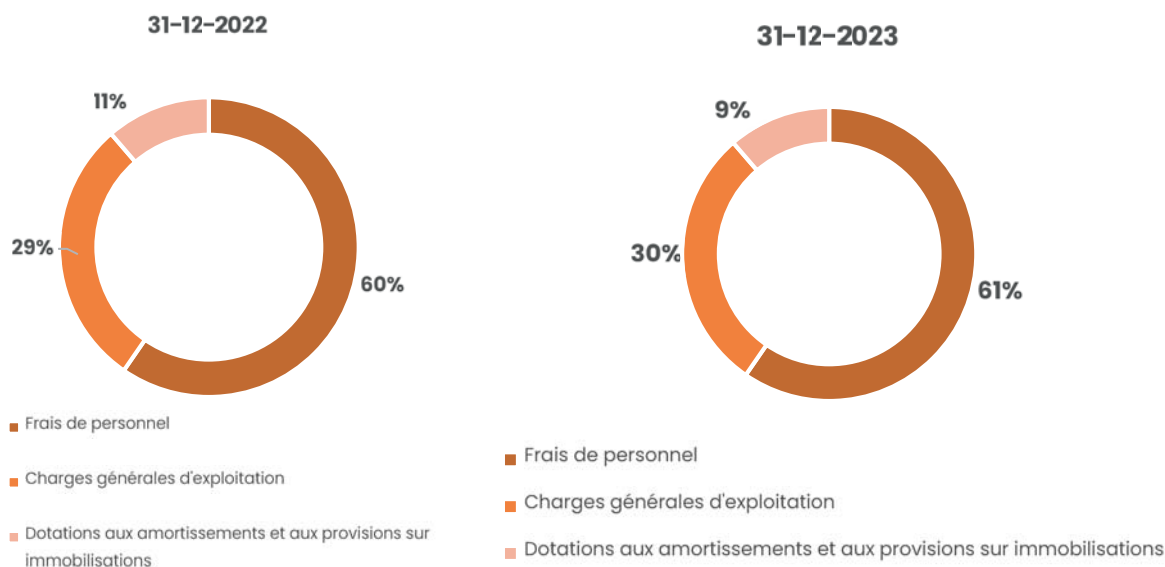
Les frais généraux ont atteint 53 MDT en 2023 contre 42 MDT en 2022, enregistrant ainsi une augmentation de 26,4% détaillés comme suit :

- ★ +7.7 MDT (+31%) correspondent à la hausse des frais de personnel ;
- ★ +3,3 MDT (+27%) correspondent à la hausse des charges générales d'exploitation ;
- ★ +110 KDT (+3%) à la hausse des dotations aux amortissements

Description	31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation	%
Frais de personnel	32,979,666	25,214,589	7,765,077	31%
Charges générales d'exploitation	15,600,781	12,297,652	3,303,129	27%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	4,901,256	4,790,297	110,959	2%
<b>Total</b>	<b>53,481,703</b>	<b>42,302,538</b>	<b>11,179,165</b>	<b>26,4%</b>

La structure des frais généraux montre que :

- ★ La part des frais de personnel a augmenté de 2% pour passer de 60% en 2022 à 62% en 2023.
- ★ La part des charges générales d'exploitation a préservé le même niveau que celui enregistré en 2022.
- ★ La part des dotations aux amortissements a baissé de -2% pour passer de 11% en 2022 à 9% en 2023.

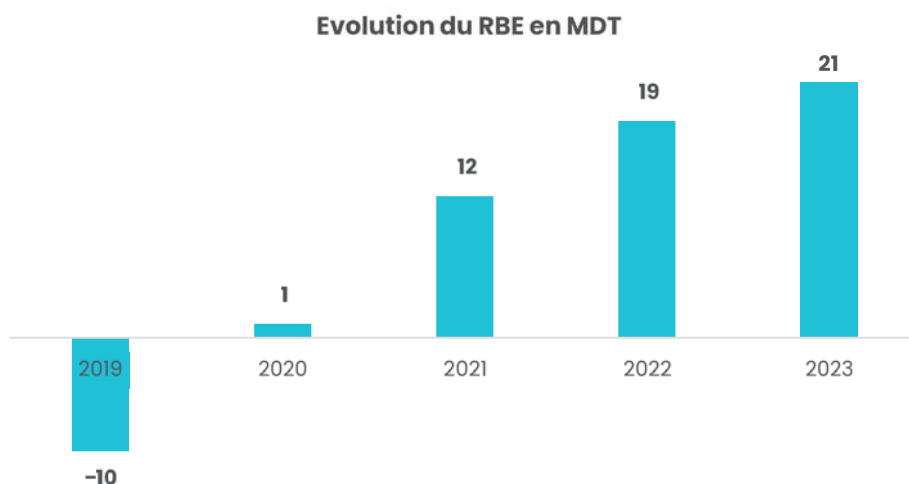


### 4. Le Résultat Brut d'Exploitation :

Le résultat brut d'exploitation a enregistré une augmentation de 2.3 MDT par rapport à l'année 2022 pour atteindre un montant de 21 MDT en 2023 contre 18.7 MDT en 2022.

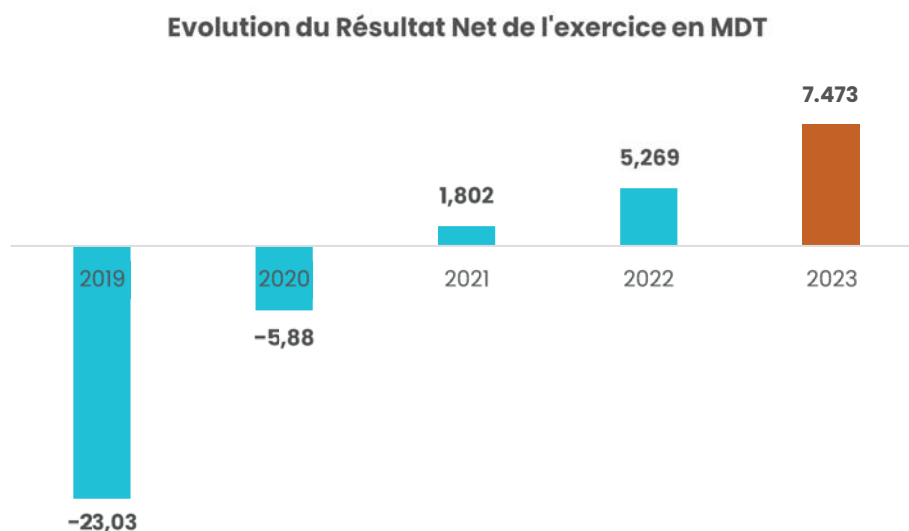
Le Résultat Brut d'Exploitation	31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation	%
Produit Net Bancaire	74,607,794	61,003,336	13,604,458	22%
Frais Généraux	53,539,434	42,302,538	11,236,896	27%
<b>Total</b>	<b>21,068,360</b>	<b>18,700,798</b>	<b>2,367,562</b>	<b>13%</b>

Sur la période 2019-2023, l'évolution du résultat brut d'exploitation est représentée dans le graphe suivant :



## 5. Le Résultat Net de l'Exercice :

Wifak Bank a affiché en 2023 un résultat net positif de l'ordre de +7.473 MDT contre +5.26 MDT en 2022 soit une hausse de +2.2 MDT ou +42% :

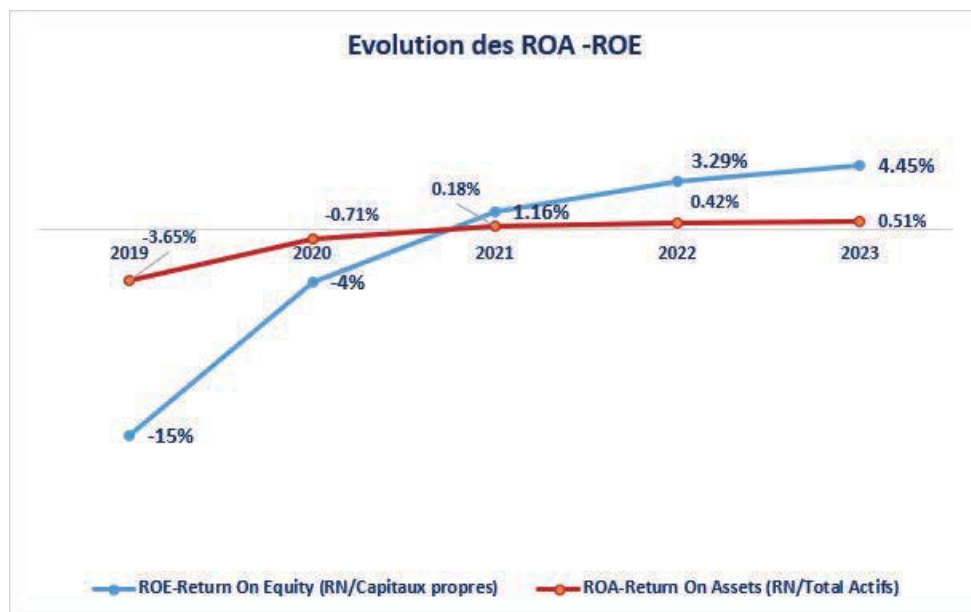
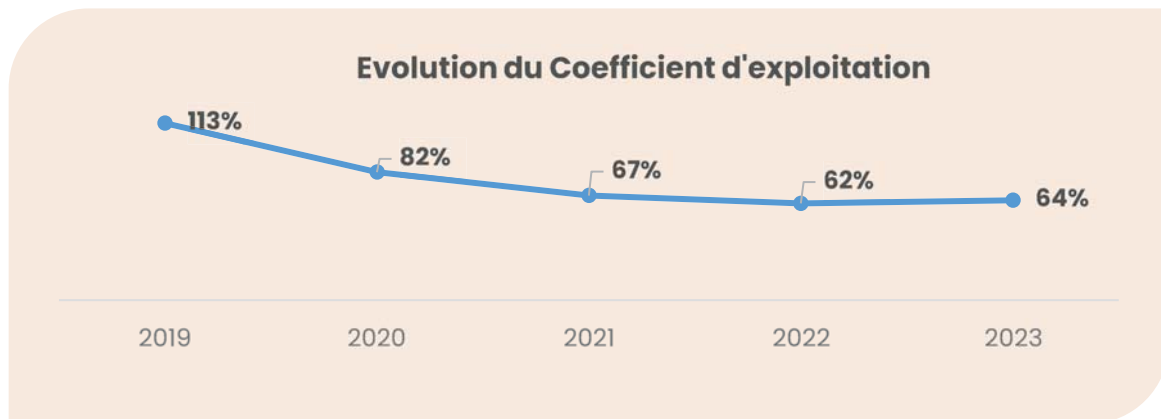


Ratio de Structure	2023	2022
Dépôts de la clientèle/Total Bilan	62%	60%
Créances sur la clientèle/Total Bilan	68%	64%
Créances sur la clientèle/Dépôts de la clientèle	110%	107%
Commissions perçues/Produits d'exploitation	19%	18%

- ★ La part des dépôts de la clientèle dans le total bilan a augmenté de 2% par rapport à fin 2022 pour s'élever à 62% à fin 2023 ;
- ★ La part des créances à la clientèle dans le total bilan s'est élevée à 68% à fin 2023 contre 64% à fin 2022 soit une hausse de 4% ;
- ★ Selon l'annexe 1 à la circulaire aux banques N° 2018-10, le ratio Crédits/Dépôts s'est élevé à 110% au 31/12/2023 contre 107% au 31/12/2022

b- Ratio de Rentabilité :

Ratio de Rentabilité	2023	2022
Coefficient d'exploitation	65%	62%
Masse salariale/PNB	44%	41%
Marge sur commissions /Masse salariale	73%	70%
ROE-Return On Equity (RN/Capitaux propres)	4.40%	3%
ROA-Return On Assets (RN/Total Actifs)	0.51%	0.42%



# XI. WIFAK Group

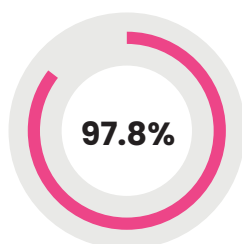


## Présentation du Groupe :

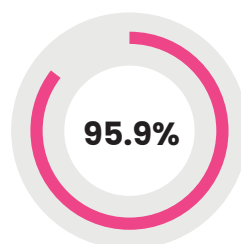
Emetteur	Nombre d'actions	Valeur Nominale	TOTAL	Date de souscription	% détenu du capital
Wifak International Bank		Société mère			100%
WIFAK SICAR S.A	90.000	10	900.000	2009-2010	97,83%
AT-TAKAFULIA	3 836 000	8,5	32.606.000	2022	95,9%
<b>Total</b>			<b>33.506.000</b>		

L'organigramme du groupe de Wifak Bank est dressé comme suit au 31/12/2022 :

### Wifak International Bank



Wifak SICAR



Assurance AT-Takafulia

Le Groupe WIFAK est positionné sur des métiers financiers complémentaires à l'activité bancaire de WIFAK Bank.

Les entités du groupe sont présentées ainsi :



#### Wifak SICAR

WIFAK SICAR est une société d'Investissement à Capital Risque, dont le capital social est de 920 000 DT, détenue à hauteur de 97,83% par WIFAK INTERNATIONAL BANK. Créée en 2009, WIFAK SICAR a pour objet la participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers, au renforcement des fonds propres des entreprises.

### Politique d'investissement de la WIFAK SICAR :

WIFAK SICAR adopte une stratégie prudente averse au risque qui préserve au maximum le capital investi tout en jouant pleinement son rôle de développement économique (Financement de l'économie) des PME dans les ZDR, offrant à sa clientèle un produit d'accompagnement optimal en Equity et en quasi Equity (Moucharaka et Moudharaba), diversifiant ses produits financiers et les risques de la Banque.

### Revue Financière :

Les états financiers de l'année 2023 font apparaître un total bilan de 15.334.082 DT, un résultat net bénéficiaire de 57.048 DT et une variation positive de trésorerie de 1.216.711 DT:





### **Assurance AT-Takafulia**

Une société anonyme qui a pour objet, notamment, la réalisation et la gestion de contrats ou de convention d'assurance et de réassurance vie et non vie conformément aux principes et valeurs relatifs aux TAKAFUL. L'assurance AT-Takafulia a été créée le 27 Juin 2013 et démarrée officiellement le 02 Janvier 2014.

La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N°92-24 du 09 Mars 1992 et l'ensemble des textes qui l'ont modifié ou complété. Son siège social est 15, rue de Jérusalem 1002 Tunis Belvédère

### **Chiffre clés 2023 :**

En 2023 le Chiffre d'affaires global s'élève à un taux de croissance de 32% .

· Les charges de prestations ont enregistré une évolution de 33% par rapport à la meme période une année auparavant.

· Le ratio combiné S/P affiche une augmentation de 2%.

# Les Etats Financiers Individuels **31-12-2023**





# Bilan

Arrêtée au 31 Décembre 2023

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31-déc.-23	31/12/2022 (*)
<b>AC01</b> Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1-1	124 318 558	111 969 507
<b>AC02</b> Créances sur les établissements bancaires et financiers	1-2	156 644 119	164 672 843
<b>AC03</b> Créances sur la clientèle (*)	1-3	995 896 901	803 392 578
<b>AC04</b> Portefeuille titres commercial	1-4	41 691	43 010
<b>AC05</b> Portefeuille d'investissement	1-5	43 193 289	45 299 377
<b>AC06</b> Valeurs immobilisées (*)	1-6	56 270 835	52 918 884
<b>AC07</b> Autres actifs	1-7	85 161 362	71 742 671
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>1 461 526 756</b>	<b>1 250 038 870</b>
<b>PA01</b> Banque Centrale, CCP	2-1	115 129 535	130 477 750
<b>PA02</b> Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	2-2	60 953 724	15 185 399
<b>PA03</b> Dépôts de la clientèle	2-3	903 800 834	747 992 618
<b>PA04</b> Dettes de financements et Ressources spéciales	2-4	101 546 358	62 930 857
<b>PA05</b> Autres passifs	2-5	112 423 888	133 253 575
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>1 293 854 339</b>	<b>1 089 840 199</b>
<b>CP01</b> Capital	3-1	150 000 000	150 000 000
<b>CP02</b> Réserves		20 542 419	20 542 419
<b>CP03</b> Actions propres		(694 663)	(694 663)
<b>CP04</b> Autres capitaux propres		16 115 011	16 114 111
<b>CP05</b> Résultats reportés		(25 763 196)	(31 032 972)
<b>CP05</b> Résultat de l'exercice		7 472 846	5 269 776
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>167 672 417</b>	<b>160 198 671</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>1 461 526 756</b>	<b>1 250 038 870</b>



## Etat des engagements hors bilan

Arrêtée au 31 Décembre 2023

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31-déc.-23	31/12/2022 (*)
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>			
HB01 Cautions, Avals et autres garanties données	4-1	48 060 825	27 888 541
HB02 Crédits documentaires	4-2	20 725 972	15 897 965
HB03 Actifs donnés en garantie		-	-
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>68 786 797</b>	<b>43 786 506</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
HB04 Engagements de financement donnés	4-3	180 769 794	130 656 770
HB05 Engagements sur titres		-	-
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>180 769 794</b>	<b>130 656 770</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
HB06 Engagements de financement donnés		-	-
HB07 Engagements sur titres	4-4	121 165 220	129 918 953
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>121 165 220</b>	<b>129 918 953</b>



## Etat de resultat

Arrêtée au 31 Décembre 2023

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31-déc.-23	31/12/2022 (*)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	-	<b>137 461 683</b>	<b>104 151 511</b>
PR01 Marges et revenus assimilés	5-1	109 103 991	81 363 612
PR02 Commissions en produits	5-2	26 016 769	19 215 913
PR03 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5-3	2 167 242	3 152 216
PR04 Revenus du portefeuille d'investissement	5-4	173 682	419 770
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>(62 853 889)</b>	<b>(43 148 175)</b>
CH01 Marges encourus et charges assimilées	5-5	(60 992 601)	(41 657 544)
CH02 Commissions encourues	5-6	(1 861 288)	(1 490 631)
CH03 Perte sur portefeuille titres commercial et opérations financières		-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>74 607 794</b>	<b>61 003 336</b>
PR05/CH04 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	5-7	(13 550 193)	(13 553 927)
PR06/CH05 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5-8	(1 860 000)	(317 938)
PR07 Autres produits d'exploitation	5-9	120	8 669
CH06 Frais de personnel	5-10	(32 979 667)	(25 214 589)
CH07 Charges générales d'exploitation	5-11	(15 600 781)	(12 297 652)
CH08 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	5-12	(4 901 256)	(4 790 297)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>5 716 017</b>	<b>4 837 602</b>
PR08/CH09 Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	5-13	2 135 052	668 050
CH011 Impôt sur les bénéfices	5-14	(307 855)	(235 376)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>7 543 213</b>	<b>5 270 276</b>
PR09/CH010 Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	5-15	(70 367)	(500)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>7 472 846</b>	<b>5 269 776</b>
Modification comptable		-	-
<b>RESULTAT NET APRES MODIFICATION</b>		<b>7 472 846</b>	<b>5 269 776</b>



## Etat de flux de tresorerie

Arrêtée au 31 Décembre 2023

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31 déc 2023	31 déc 2022 (*)
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	<b>6-1</b>		
Produits d'exploitation bancaire encaissés ( Hors revenus portefeuille d'investissement)		135 731 369	104 049 960
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(57 901 043)	(40 373 581)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(207 424 934)	(221 592 401)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		155 329 493	116 248 749
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(37 304 475)	(28 771 496)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(42 148 448)	(34 904 673)
Impôt sur le bénéfice		(378 222)	(235 876)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES</b>		<b>(54 096 260)</b>	<b>(35 769 972)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>6-2</b>		
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		246 088	45 989
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		1 860 000	28 094 437
Acquisition / cessions sur immobilisations		(8 253 208)	(4 141 792)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(6 147 120)</b>	<b>32 190 240</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>6-3</b>		
Encaissement d'emprunt obligataire		50 000 000	20 000 000
Remboursement d'emprunt obligataire		(11 904 775)	(10 504 776)
Remboursement d'emprunts		(3 953 846)	(3 953 847)
Mouvements sur fond social et de retraite		900	1 529
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		<b>34 142 279</b>	<b>5 542 906</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période</b>		<b>(26 101 101)</b>	<b>62 417 306</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en début de période</b>		<b>131 022 210</b>	<b>193 439 515</b>
<b>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE</b>		<b>104 921 109</b>	<b>131 022 210</b>

# Notes aux états financiers au **31/12/2023**



## PRESENTATION DE LA BANQUE

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « EL WIFAK Leasing ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et a décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce, sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie.

Notons que la société « **EL WIFAK LEASING** » a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la banque est régie par la loi 2016-048.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2022 à la somme de 150.000.000 DT divisé en 30.000.000 actions de 5 DT chacune.

Désignation	Montant	En %
Actionnaires Tunisiens	104 995 560	70.00%
Actionnaires Etrangers	45 004 440	30.00%
	<b>150 000 000</b>	

La société « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

### I. REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises.
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25) ;
- La norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41).

#### 1- Créances sur la clientèle

1-1 Règle de présentation des créances sur la clientèle :

Les financements de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des profits décomptés d'avance et non encore échus. Les financements à moyen et long terme sont présents au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des profits courus et non échus. Les financements à moyen terme utilisés progressivement par tranche, sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.



Les profits réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actifs correspondants de manière soustractive.

## 2-1 Classification et évaluation des créances :

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

### A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

### B- Actifs classés :

#### B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

#### B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

#### B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

#### B4 : Actifs compromis

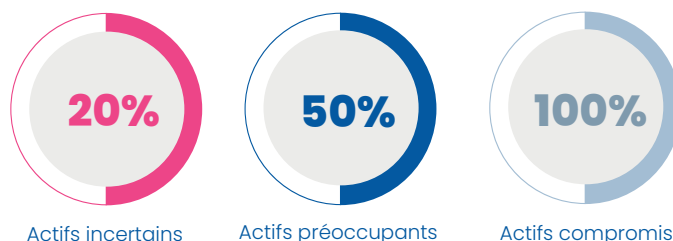
Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

**Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :**



Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements IJARA, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en IJARA comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- ★ Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- ★ Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- ★ Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- ★ Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

#### **A- Les provisions collectives :**

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012 et modifiée par la circulaire 2024-01 du 19 janvier 2024, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade, allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** ».

EAu bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012 telle que modifiée par l'annexe III à la circulaire n°2022-02 du 04 mars 2022 et la circulaire 2024-01 du 19 janvier 2024. Cette méthodologie prévoit :

**i. Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur d'activité :**

**Engagements sur les professionnels du secteur privé :**

- ★ Agriculture
- ★ Industries mécaniques et électriques
- ★ Oléifacteurs
- ★ Industries agroalimentaires
- ★ Industries pharmaceutiques
- ★ Autres industries
- ★ BTP
- ★ Tourisme
- ★ Agences de voyages
- ★ Agences de location de voitures
- ★ Promotion immobilière
- ★ Exportateurs d'huile d'olive
- ★ Commerce
- ★ Santé
- ★ Télécom et TIC
- ★ Autres services

**Contreparties publiques :**

- ★ Entreprises opérant dans des secteurs concurrentiels
- ★ Autres organismes publics

**Particuliers :**

- ★ Particuliers du secteur privé : crédits logements
- ★ Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- ★ Particuliers du secteur public : crédits logements
- ★ Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

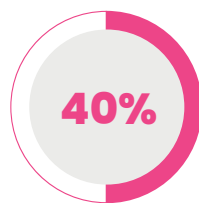
ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices

iii. Majoration des taux de migrations historiques.

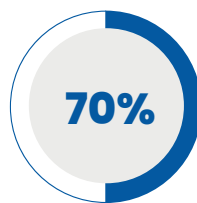
iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances.

## B- Les provisions additionnelles :

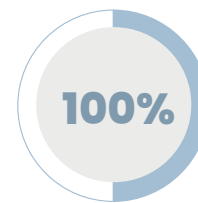
Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :



pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans

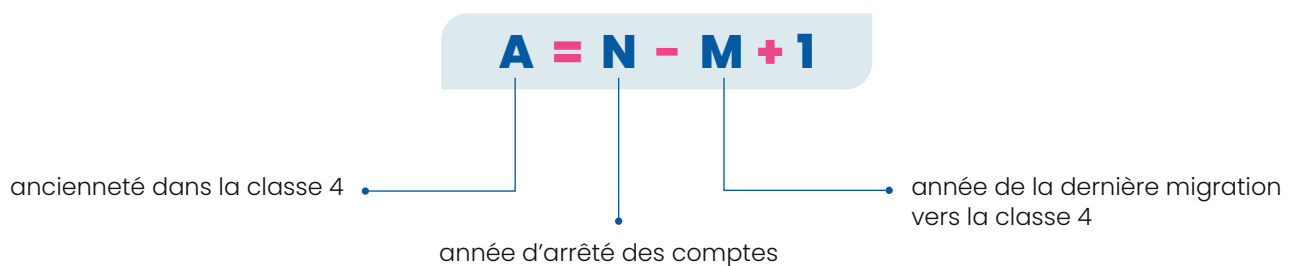


pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans



pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante :



Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- ★ Des agios réservés ;
- ★ Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit
- ★ Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- ★ Et des provisions constituées.

## 2- Portefeuille titres

### 2.1 Présentation du portefeuille titres

Les titres sont présentés au bilan soit sous la rubrique portefeuille titres commercial soit sous la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

#### A- Portefeuille-titres commercial :

##### A1 : Titres de transaction

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable

## A2 : Portefeuille d'investissement :

### ★ Titres d'investissements

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachés.

### ★ Titres de participation

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachés.

Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

## 2.2 Evaluation du portefeuille titres

### a. Date d'acquisition :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

### b. Date d'arrêté :

#### ★ Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

#### ★ Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. La juste valeur est la valeur probable de négociation, elle est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

★ Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;

★ Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

## 2.3 Comptabilisation des revenus du portefeuille titre :

Les dividendes sur titres à revenu variable détenus par la société sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice de titres.

## 3- Prise en compte des produits

Les commissions et les profits et produits assimilés sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisés conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature, sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux perceptes charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque, sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

## 4-Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société, figurent parmi les actifs au niveau des « Actifs Immobilisés » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	
Agences	5%
<i>Centre d'affaire et siège</i>	2%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

## 5- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds.

## 6- Impôt sur les bénéfices

« WIFAK BANK » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

## 7- Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumis à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

## 8- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'années de travail dans la société.

## 9- Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellé en devises sont convertis en dinars sur la base de cours de change en compte et au comptant en vigueur au 31 décembre 2023. Les charges et les produits libellé en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat de l'exercice 2023.

## 10- Faits saillants de la période

L'exercice 2023 s'est caractérisé par :

- ★ L'émission et la clôture d'un cinquième emprunt obligataire conformément aux concepts de la Finance Islamique pour un montant de 50 000 000 DT ;
- ★ L'obtention du prix « Elu Service Client de l'année 2024 de la catégorie banque islamique » ;
- ★ L'expansion du réseau de la banque de 2 nouvelles agences ;
- ★ Lors de la cérémonie de la 13ème édition du Global Islamic Finance Awards, qui s'est tenue à DAKAR le 14 Septembre 2023, Wifak International Bank a obtenu, pour la 2ème fois, le prix « GIFA EXCELLENCE AWARDS (SME Financing) 2023 ».

## I. NOTES EXPLICATIVES

### Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2023 à 124 318 558 DT contre 111 969 507 DT au 31 Décembre 2022 enregistrant ainsi une augmentation de 11%.

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	13 781 959	12 444 985	1 336 974	11%
BCT, CCP et TGT	110 593 267	99 581 190	11 012 077	11%
Provision sur incident de caisse	(56 668)	(56 668)	-	0%
<b>Total</b>	<b>124 318 558</b>	<b>111 969 507</b>	<b>12 349 051</b>	<b>11%</b>

### Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements Bancaires et financiers totalisent 156 644 119 DT au 31 déc 2023 contre 164 672 843 DT au 31 déc 2022 enregistrant ainsi une baisse de 5 %

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Créances sur les établissements Bancaires	130 583 913	144 167 374	(13 583 461)	-9%
Créances sur les établissements Financiers	26 060 207	20 505 469	5 554 738	27%
<b>Total</b>	<b>156 644 120</b>	<b>164 672 843</b>	<b>(8 028 724)</b>	<b>-5%</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Description	Eligible au Refinancement BCT	Non Eligible au Refinancement BCT	Total
Créances sur les établissements Bancaires	-	130 583 913	130 583 913
Créances sur les établissements Financiers	-	26 060 207	26 060 207
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>156 644 120</b>	<b>156 644 120</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire se présente comme suit :

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Créances sur les établissements Bancaires	-	130 583 913	130 583 913
Créances sur les établissements Financiers	-	26 060 207	26 060 207
<b>Total créances sur les établissements financiers</b>	<b>-</b>	<b>156 644 120</b>	<b>156 644 120</b>

#### Note 1.2.1 Créances sur les établissements Bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 130 583 913 DT au 31 déc 2023 et se détaille comme suit :



Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	12 389 406	584 940	11 804 466	2018%
Provisions sur avoires en comptes sur les établissements bancaires	-	(144 900)	144 900	-100%
Placements MOUDHARABA interbancaire	117 982 850	143 554 100	(25 571 250)	-18%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	211 657	173 234	38 423	22%
<b>Total créances sur les établissements bancaires</b>	<b>130 583 913</b>	<b>144 167 374</b>	<b>(13 583 461)</b>	<b>-9%</b>

### Note 1.2.2 Créances sur les établissements Financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 26 060 207 DT au 31 déc 2023 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	25 982 461	20 416 667	5 565 794	27%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	77 746	88 802	(11 056)	-12%
<b>Total créances sur les établissements financiers</b>	<b>26 060 207</b>	<b>20 505 469</b>	<b>5 554 738</b>	<b>27%</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
Etablissements bancaires	118 194 507	-	-	-	12 389 406	130 583 913
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	12 389 406	12 389 406
Provisions sur avoires en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	-	-
Placements MOUDHARABA interbancaire	117 982 850	-	-	-	-	117 982 850
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	211 657	-	-	-	-	211 657
Etablissements financiers	3 758 817	12 429 543	9 871 847	-	-	26 060 207
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	3 681 071	12 429 543	9 871 847	-	-	25 982 461
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	77 746	-	-	-	-	77 746
<b>Total</b>	<b>121 953 324</b>	<b>12 429 543</b>	<b>9 871 847</b>	<b>-</b>	<b>12 389 406</b>	<b>156 644 120</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Etablissements bancaires	-	-	-	130 583 913	130 583 913
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	12 389 406	12 389 406
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	-
Prêts aux établissements bancaires	-	-	-	117 982 850	117 982 850
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	-	211 657	211 657
Etablissements financiers	-	-	-	26 060 207	26 060 207
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	-	-	-	25 982 461	25 982 461
Créances rattachées sur les avoirs et les prêts aux établissements financiers	-	-	-	77 746	77 746
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>156 644 120</b>	<b>156 644 120</b>

### Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les financements à la clientèle ont passé de 803 392 578 DT au 31 déc 2022 à 995 896 901 DT au 31 déc 2023 enregistrant ainsi une augmentation de 24 %.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Kardh Hassan	6 093 165	4 422 787	1 670 378	38%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	989 803 736	798 969 791	190 833 945	24%
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	971 551 875	784 409 254	187 142 621	24%
Financement Mourabaha	656 469 287	511 605 321	144 863 966	28%
Financement Ijara	376 139 578	324 423 164	51 716 414	16%
Wakala Bel Istithmar	3 448 609	-	3 448 609	-
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(56 940 550)	(45 178 861)	(11 761 689)	26%
Profits réservés sur créances	(7 565 049)	(6 440 370)	(1 124 679)	17%
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	18 251 861	14 560 537	3 691 324	25%
<b>Total</b>	<b>995 896 901</b>	<b>803 392 578</b>	<b>192 504 323</b>	<b>24%</b>

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle, se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Kardh Hassan	-	-	6 093 165	6 093 165
Autres concours à la clientèle	-	-	989 803 736	989 803 736
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>995 896 901</b>	<b>995 896 901</b>

La ventilation des créances sur la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Kardh Hassan	-	-	-	-	6 093 165	6 093 165
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	297 488 644	271 132 874	456 150 140	29 537 677	(64 505 599)	989 803 736
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	288 841 745	268 678 197	448 999 855	29 537 677	(64 505 599)	971 551 876
Financement Mourabaha (encours et impayés)	215 476 655	187 242 105	230 689 228	23 061 299	-	656 469 287
Financement Ijara (encours et impayés)	73 365 091	77 987 483	218 310 627	6 476 378	-	376 139 579
Wakala Bel Istithmar (encours et impayés)	-	3 448 609	-	-	-	3 448 609
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-	-	-	-	(56 940 550)	(56 940 550)
Profits réservés sur créances	-	-	-	-	(7 565 049)	(7 565 049)
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	8 646 898	2 454 677	7 150 285	-	-	18 251 860
<b>Total</b>	<b>297 488 644</b>	<b>271 132 874</b>	<b>456 150 140</b>	<b>29 537 677</b>	<b>(58 412 434)</b>	<b>995 896 901</b>

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Description	Eligible au refinancement BCT	Non éligible au refinancement BCT	31 déc 2023
Kardh Hassan	-	6 093 165	6 093 165
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	536 521 930	453 281 806	989 803 736
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	536 521 930	435 029 945	971 551 875
Financement Mourabaha (encours et impayés)	331 207 751	325 261 535	656 469 286
Financement Ijara (encours et impayés)	205 314 179	170 825 400	376 139 579
<b>Wakala Bel Istithmar (encours et impayés)</b>		<b>3 448 609</b>	<b>3 448 609</b>
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-	(56 940 550)	(56 940 550)
Profits réservés sur créances	-	(7 565 049)	(7 565 049)
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	-	18 251 861	18 251 861
<b>Total</b>	<b>536 521 930</b>	<b>459 374 971</b>	<b>995 896 901</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	971 551 875	784 409 254	187 142 621	24%
Portefeuille Ijara*	376 139 578	324 423 164	51 716 414	16%
Encours financiers	334 677 436	286 608 242	48 069 194	17%
Impayés et autres facturations	43 027 922	39 374 470	3 653 452	9%
Produits rattachés aux Financements Ijara	(1 565 780)	(1 559 548)	(6 232)	0%
Portefeuille Mourabaha*	656 469 287	511 605 321	144 863 966	28%
Mourabaha Court terme	333 755 153	264 897 068	68 858 085	26%
Encours financiers	303 404 754	243 254 983	60 149 771	25%
<b>Produits à recevoir sur Financement Mourabaha</b>	<b>2 581 502</b>	<b>1 899 225</b>	<b>682 277</b>	<b>36%</b>
Impayés sur Financement Mourabaha	27 768 897	19 742 860	8 026 037	41%
Mourabaha Moyen terme	270 145 832	198 843 127	71 302 705	36%
Encours financiers	260 708 035	190 941 202	69 766 833	37%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	3 573 715	2 085 513	1 488 202	71%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	5 864 082	5 816 412	47 670	1%
Mourabaha Long terme	52 568 302	47 865 126	4 703 176	10%
Encours financiers	50 322 794	46 140 647	4 182 147	9%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	1 125 218	879 513	245 705	28%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	1 120 290	844 966	275 324	33%
Wakala Bel Istithmar	3 448 609	-	3 448 609	-
Encours financiers	3 423 586	-	3 423 586	-
Produits à recevoir sur Wakala Bel Istithmar	25 023	-	25 023	-
Impayés sur Wakala Bel Istithmar	-	-	-	-
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(56 940 550)	(45 178 861)	(11 761 689)	26%
Profits réservés sur créances	(7 565 049)	(6 440 370)	(1 124 679)	17%
Autres concours à la clientèle en devises	18 251 860	14 560 537	3 691 324	25%
Encours financiers	17 820 952	14 549 644	3 271 308	22%
Produits à recevoir	430 909	10 893	420 016	3856%
<b>Total</b>	<b>989 803 736</b>	<b>798 969 791</b>	<b>190 833 945</b>	<b>24%</b>

Les encours financiers des financements IJARA relatifs au 31 décembre 2023, présentent un solde de 334 677 436 DT contre 286 608 242 DT au 31 décembre 2022.

Description	Financement	Capital amorti	Encours financier
Solde 31-12-2022	1 508 708 040	1 222 099 798	286 608 242
Capital Amorti des anciens contrats	-	94 392 893	(94 392 893)
Ajouts de la période	184 866 643	33 867 178	150 999 465
Investissement	180 009 883	33 665 169	146 344 714
Relocation	4 856 760	202 009	4 654 751
Retraits de la période	54 620 875	46 083 498	8 537 377
Cession de la valeur Résiduelle	11 745 311	11 744 392	919
Cession anticipée	19 692 417	15 036 550	4 655 867
Transferts (Cession)	13 172 575	12 329 653	842 922
Relocation	6 103 594	3 525 505	2 578 089
Carence	3 906 978	3 447 398	459 580
<b>Solde 31-12-2023</b>	<b>1 638 953 808</b>	<b>1 304 276 372</b>	<b>334 677 436</b>

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Paiements minimaux sur contrats actifs (1)	408 415 544	345 319 098	63 096 446	18%
A recevoir dans moins d'un an	140 149 227	127 848 036	12 301 191	10%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	254 705 644	208 656 438	46 049 206	22%
A recevoir dans plus de 5 ans	13 560 673	8 814 624	4 746 049	54%
Produits financiers non acquis (2)	81 753 516	65 144 240	16 609 276	25%
A recevoir dans moins d'un an	35 874 627	29 078 135	6 796 492	23%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	44 718 194	35 186 814	9 531 380	27%
A recevoir dans plus de 5 ans	1 160 695	879 291	281 404	32%
Encours contrats actifs (3)= (1) - (2)	326 662 028	280 174 858	46 487 170	17%
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	8 015 408	6 433 384	1 582 024	25%
<b>Total</b>	<b>334 677 436</b>	<b>286 608 242</b>	<b>48 069 194</b>	<b>17%</b>

Le stock des provisions et profits réservés au 31 Décembre 2023, se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	(56 940 550)	(45 178 861)	(11 761 689)	26%
Provision individuelles	(33 349 198)	(29 754 145)	(3 595 053)	12%
Provisions collectives	(20 282 367)	(12 762 448)	(7 519 919)	59%
Provisions additionnelles	(3 308 985)	(2 662 268)	(646 717)	24%
Total provisions sur créances	(56 940 550)	(45 178 861)	(11 761 689)	26%
Profits réservés	(7 565 049)	(6 440 370)	(1 124 679)	17%
Total profits réservés	(7 565 049)	(6 440 370)	(1 124 679)	17%
<b>Total général des provisions et profits réservés</b>	<b>(64 505 599)</b>	<b>(51 619 231)</b>	<b>(12 886 368)</b>	<b>25%</b>

Les mouvements des provisions au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Provisions au 31/12/N-1	(45 178 861)	(35 078 931)	(10 099 930)	29%
Dotations de l'exercice	(17 443 191)	(22 103 342)	4 660 151	-21%
Reprise de l'exercice	5 681 502	12 003 412	(6 321 910)	-53%
<b>Total provisions</b>	<b>(56 940 550)</b>	<b>(45 178 861)</b>	<b>(11 761 689)</b>	<b>26%</b>

Le détail des profits réservés se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Total classe 2,3, 4 et 5	101 680 837	85 567 205	16 113 632	19%
Profits réservés au 31/12/N-1	(6 440 370)	(4 409 183)	(2 031 187)	46%
Dotation aux profits réservés	(2 982 645)	(2 683 458)	299 187	11%
Reprise profits réservés de l'exercice	1 857 966	652 271	1 205 695	185%
Profits réservés sur financements radiés	-	-	-	-
<b>Total des profits réservés au 31/12/N</b>	<b>(7 565 049)</b>	<b>(6 440 370)</b>	<b>(1 124 679)</b>	<b>17%</b>



## ANALYSE PAR CLASSE

	A	B1	B2	B3	B4	B5	TOTAL	TOTAL
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	Contentieux	au 31-12-23	au 31-12-22
Encours en principal	702 682 677	254 291 019	2 308 922	13 004 884	7 187 220	11 490 947	990 965 670	782 147 700
Impayés	266 236	16 334 601	1 681 676	5 524 507	12 188 939	35 847 706	71 843 666	62 359 551
Autres débits	972 465	1 938 015	172 054	270 636	1 404 607	5 020 373	9 778 151	7 729 743
Règlements non affectés	(1 869 439)	(77 897)	(3 972)	(31 177)	(1 264 951)	(69 015)	(3 316 450)	(3 520 405)
Produits à recevoir MOURABAHA	4 174 953	591 226	13 841	6 153	7 980	9 879	4 804 032	2 321 487
Produits perçus d'avance IJARA	(520 452)	(494 311)	(5 958)	(22 830)	(19 625)	(37 910)	(1 101 087)	(1 362 098)
Débits de compte	1 104 945	281 124	190 701	542 291	3 383 638	581 307	6 084 007	4 406 549
<b>ENGAGEMENTS BILANIELS</b>	<b>706 811 385</b>	<b>272 863 778</b>	<b>4 357 266</b>	<b>19 294 463</b>	<b>22 887 809</b>	<b>52 843 288</b>	<b>1 079 057 988</b>	<b>854 082 527</b>
ENGAGEMENTS HORS BILAN	215 164 821	31 995 834	349 380	281 432	370 603	1 296 596	249 458 667	174 443 275
<b>TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE</b>	<b>921 976 206</b>	<b>304 859 612</b>	<b>4 706 644</b>	<b>19 575 895</b>	<b>23 258 412</b>	<b>54 139 884</b>	<b>1 328 516 655</b>	<b>1 028 525 802</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS Bqs &amp; Ets Fin</b>	<b>25 982 461</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25 982 461</b>	<b>15 416 667</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES</b>	<b>947 958 667</b>	<b>304 859 612</b>	<b>4 706 646</b>	<b>19 575 895</b>	<b>23 258 412</b>	<b>54 139 884</b>	<b>1 354 499 116</b>	<b>1 043 942 469</b>
<i>Dont Créances Classées</i>			4 706 646	19 575 895	23 258 412	54 139 884	101 680 837	85 567 205
Agios réservés	(207 804)	(29 827)	(113 893)	(644 074)	(1 675 172)	(4 894 279)	(7 565 049)	(6 440 370)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	(247 831)	(1 318 770)	(10 538 780)	(21 243 818)	(33 349 198)	(29 754 145)
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	0	0	0	0	0	0
Provision additionnelle	-	-	0	0	(762 476)	(2 546 509)	(3 308 985)	(2 662 268)
Provisions collectives	(20 282 367)	-	-	-	0	0	(20 282 367)	(12 762 448)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>(20 282 367)</b>		<b>(361 724)</b>	<b>(1 962 844)</b>	<b>(12 976 428)</b>	<b>(28 684 605)</b>	<b>(64 505 599)</b>	<b>(51 619 231)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>901 693 839</b>	<b>304 829 784</b>	<b>4 344 920</b>	<b>17 613 051</b>	<b>10 281 984</b>	<b>25 455 279</b>	<b>1 264 011 056</b>	<b>976 906 571</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus</b>			0,35%	1,45%	1,72%	4,00%		8,20%
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			7,69%	10,03%	55,79%	52,98%		45,41%

## Note 1.4 : Portefeuille-titres commercial

Le portefeuille titre commercial se compose principalement des actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève à 41 691 DT au 31 déc 2023. Le détail des titres de transactions détenus par la Banque à cette date se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Titres de transaction	41 691	43 010	(1 319)	-3%
Titres cotés	41 691	43 010	(1 319)	-3%
Titres Ami	15 424	16 077	(653)	-4%
Titres Unimed	13 763	13 101	662	5%
Titres SAH	12 504	13 832	(1 328)	-10%
Titres non cotés	-	-	-	-
Titres de placement	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>41 691</b>	<b>43 010</b>	<b>(1 319)</b>	<b>-3%</b>

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description	Organismes publics	Entreprises liées	Co-entreprises	Entreprises associées	Autres	Total
Titres de transaction	-	-	-	-	41 691	41 691
Titres cotés	-	-	-	-	41 691	41 691
Titres Ami	-	-	-	-	15 424	15 424
Titres Unimed	-	-	-	-	13 763	13 763
Titres SAH	-	-	-	-	12 504	12 504
Titres non cotés	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>41 691</b>	<b>41 691</b>

## Note 1.5 : Portefeuille-titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 déc 2023 un solde de 43 193 289 DT contre 45 299 377 DT au 31 déc 2022 enregistrant ainsi une diminution de 5 %.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Titres d'investissement (1)	8 011 814	10 103 958	(2 092 144)	-21%
Titres de participation (2)	55 509	69 453	(13 944)	-20%
Parts dans les entreprises liées (3)	33 505 966	33 505 966	-	0%
Titres participatifs	1 620 000	1 620 000	-	0%
<b>Total</b>	<b>43 193 289</b>	<b>45 299 377</b>	<b>-2 106 088</b>	<b>-5%</b>

La ventilation des titres selon qu'ils sont cotés ou non se présente comme suit :

Description	Titres cotés	Titres non cotés	Total
Titres d'investissement (1)	967 500	7 044 314	8 011 814
Titres de participation (2)	-	55 509	55 509
Parts dans les entreprises liées (3)	-	33 505 966	33 505 966
Titres participatifs	-	1 620 000	1 620 000
<b>Total</b>	<b>967 500</b>	<b>42 225 789</b>	<b>43 193 289</b>

## 1.5.1 Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 décembre 2023 et 31 Décembre 2022 se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Fonds Gérés	8 011 814	10 103 958	(2 092 144)	-21%
Fonds Gérés Sodis Sicar	490 000	490 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	-	0%
Provisions sur fonds gérés Sodis Sicar	(437 423)	(437 423)	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar	11 012 659	11 012 659	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2009	-	-	-	-
Fonds Gérés Wifak Sicar 2012	701 003	701 003	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2013	250 253	250 253	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2014	839 725	839 725	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2015	960 001	960 001	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2016	3 761 677	3 761 677	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2017	4 500 000	4 500 000	-	0%
Provisions sur fonds gérés Wifak Sicar	(3 107 105)	(1 261 049)	(1 846 056)	146%
Revenus des fonds gérés	53 683	299 771	(246 088)	-82%
Revenus sur les Fonds Gérés	53 683	299 771	(246 088)	-82%
Titres d'investissement hors Fonds gérés	-	-	-	-
Montants bruts	-	-	-	-
Créances rattachées	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>8 011 814</b>	<b>10 103 958</b>	<b>-2 092 144</b>	<b>-21%</b>

### Note sur le détail des fonds gérés :

Le détail des fonds gérés au 31 Déc 2023 se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	Méthode d'évaluation
<b>SOTEMAIL</b>	465 678	Selon le cours moyen boursier du dernier mois de clôture
<b>SOMOCER</b>	480 000	Selon le cours moyen boursier du dernier mois de clôture
<b>OFFICE PLAST</b>	711 404	Selon le cours moyen boursier du dernier mois de clôture
<b>CERAMIQUES DU SUD</b>	470 000	Selon la valeur d'usage
<b>SEFRIM</b>	250 000	Selon la valeur d'usage
<b>SNACKS</b>	-	Selon la valeur d'usage
<b>EL BANNA</b>	3 500 000	Selon la valeur d'usage
<b>ROYAL OLIVE OIL</b>	400 000	Selon la valeur d'usage
<b>CCT</b>	2 000 000	Selon la valeur d'usage
<b>TAIMET</b>	2 000 000	Selon la valeur d'usage
<b>Comptes WIB</b>	735 577	Selon la valeur d'usage
<b>SERPSUD</b>	60 000	Selon la valeur d'usage
<b>MEDFOOD</b>	150 000	Selon la valeur d'usage
<b>ERRYADA IMMOBILIERE</b>	40 000	Selon la valeur d'usage
<b>CERAMIQUES DU SUD</b>	240 000	Selon la valeur d'usage
<b>Total</b>	<b>11 502 659</b>	-



Les titres non cotés sont évalués selon la valeur d'usage.  
 Les titres cotés sont évalués selon le cours moyen du dernier mois d'arrêté.

### 1.5.2 Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Titres de participation	169 453	169 453	-	0%
Provisions sur titres de participation	(113 944)	(100 000)	(13 944)	14%
<b>Total</b>	<b>55 509</b>	<b>69 453</b>	<b>-13 944</b>	<b>-20%</b>

Les titres de participations se détaillent comme suit :

Titre	% de détention	Valeurs comptables	Provisions
SIBTEL	0,62%	69 353	(13 944)
Med Food SA	3,33%	100 000	(100 000)
Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers	0,00%	100	-
<b>Total</b>		<b>169 453</b>	<b>(113 944)</b>

### 1.5.3 Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Parts dans les entreprises liées (*)	33 505 966	33 505 966	-	0%
<b>Total</b>	<b>33 505 966</b>	<b>33 505 966</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>

(\*) Ce compte se détaille comme suit :

Titre	Sège social	% de détention	Capitaux propres au 31 décembre 2023	Résultat au 31 décembre 2023
Wifak Sicar	Immeuble Ines, Bloc B, 3ème étage, Centre Urbain Nord - Tunis	97,83%	1 936 618	57 048
ATTAKAFULIA	15, rue de Jérusalem 1002 Tunis Belvédère	95,90%	31 094 517	1 772 303
<b>Total</b>				

### 1.5.4 Titres Participatifs

Cette rubrique correspond à l'encours relatif à la souscription à l'emprunt obligataire « Chahadet Zitouna 2017 » pour un principal de 1 500 000 DT remboursable in fine pour une durée totale de 7 ans, en plus des créances rattachées sur titres participatifs qui totalisent un montant de 120 000 DT.

#### Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31 déc 2023 un solde de 56 270 835 DT contre un solde de 52 918 884 DT au 31 déc 2022 enregistrant ainsi une hausse de 6%.

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Immobilisations incorporelles	4 153 307	4 131 141	22 166	1%
Immobilisations incorporelles	10 445 826	8 980 801	1 465 025	16%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(6 292 519)	(4 849 660)	(1 442 859)	30%
Immobilisations corporelles	51 402 630	48 648 941	2 753 689	6%
Immobilisations corporelles	74 669 390	68 457 303	6 212 087	9%
Amortissement des immobilisations corporelles	(23 266 760)	(19 808 362)	(3 458 398)	17%
Immobilisations encours	714 898	138 802	576 096	415%
Immobilisations encours	714 898	138 802	576 096	415%
<b>Total</b>	<b>56 270 835</b>	<b>52 918 884</b>	<b>3 351 951</b>	<b>6%</b>



## TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Arrêtée au 31 Décembre 2023  
(Montants exprimés en Dinars)

Description	Valeur brute N-1	Acquisitions	Cessions et transferts	Valeur brute N	Amortissements cumulés N-1	Dotations / reprises sur cessions	Amortissements cumulés N	VCN
1) Immobilisations Incorporelles	8 980 801	1 465 025	-	10 445 826	(4 849 660)	(1 442 862)	(6 292 522)	4 153 304
* Licence	2 485 157	1 304 998	-	3 790 155	(1 504 037)	(800 873)	(2 304 910)	1 485 245
* Logiciels	6 488 443	160 027	-	6 648 470	(3 338 426)	(641 985)	(3 980 411)	2 668 059
* Site web	7 201	-	-	7 201	(7 197)	(4)	(7 201)	-
* Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-	-
2) Immobilisations Corporelles	68 457 303	6 212 088	-	74 669 391	(19 808 362)	(3 458 396)	(23 266 758)	51 402 633
Immobilisations d'exploitation	56 335 961	5 141 365	-	61 477 326	(11 054 037)	(2 236 074)	(13 290 111)	48 187 215
* Terrains d'exploitation	10 140 987	4 587 100	-	14 728 087	-	-	-	14 728 087
* Bâtiments	30 916 797	-	-	30 916 797	(4 380 127)	(690 177)	(5 070 304)	25 846 493
* Aménagements de bâtiments	15 278 177	554 265	-	15 832 442	(6 673 910)	(1 545 897)	(8 219 807)	7 612 635
Mobiliers et Matériel de Bureau	1 791 974	83 638	-	1 875 612	(958 905)	(167 546)	(1 126 451)	749 161
Matériels de Transport	1 632 488	71 000	-	1 703 488	(909 134)	(210 400)	(1 119 534)	583 954
Matériels Informatique	7 437 314	849 116	-	8 286 430	(5 975 860)	(786 255)	(6 762 115)	1 524 315
Machines DAB et GAB	1 114 033	31 556	-	1 145 589	(909 444)	(58 121)	(967 565)	178 024
Coffres Forts	144 551	35 413	-	179 964	-	-	-	179 964
Autres Immobilisations	982	-	-	982	(982)	-	(982)	-
3) Immobilisation en cours	138 802	576 096	-	714 898	-	-	-	714 898
Immobilisations corporelles en cours	17 725	697 173	-	714 898	0	-	-	714 898
Immobilisations incorporelles en cours	121 077	(121 077)	-	-	0	-	-	-
<b>TOTAUX</b>	<b>77 576 906</b>	<b>8 253 209</b>	<b>-</b>	<b>85 830 115</b>	<b>(24 658 022)</b>	<b>(4 901 258)</b>	<b>(29 559 280)</b>	<b>56 270 835</b>

Les immobilisations corporelles en cours accusent au 31/12/2023 un solde de 17 725 Dinars qui se détaille comme suit :

Description	Valeur Brute 31/12/2022	Acquisition / Reclassement 2023	Valeur Brute 31/12/2023
CONSTRUCTIONS EN COURS	-	-	-
AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS EN COURS	17 725	318 493	336 218
MATÉRIELS INFORMATIQUES EN COURS	-	378 680	378 680
<b>Total</b>	<b>17 725</b>	<b>697 173</b>	<b>714 898</b>

Les immobilisations incorporelles en cours accusent au 31/12/2023 un solde de 0 Dinars qui se détaille comme suit :

Description	Valeur Brute 31/12/2022	Acquisition / Reclassement 2023	Valeur Brute 31/12/2023
LOGICIEL EN COURS	121 077	(121 077)	-
<b>Total</b>	<b>121 077</b>	<b>(121 077)</b>	<b>-</b>

Le site Web est évalué selon le coût d'acquisition, d'une valeur de 7 201 DT.

### Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 déc 2023 un montant de 85 469 216 DT contre un montant de 71 742 671 DT au 31 déc 2022 se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	15 462 141	8 297 627	7 164 514	86%
<i>Comptes d'attente</i>	15 388 534	8 239 580	7 148 954	87%
Comptes d'attente de la salle de marché	(113 757)	158 300	(272 057)	-172%
Comptes d'attente de la compensation	15 502 291	8 081 280	7 421 011	92%
<i>Comptes de régularisation</i>	73 607	58 047	15 560	27%
Autres	71 339 923	65 197 114	6 142 809	9%
Stock de matière, fourniture et timbres	212 594	231 780	(19 186)	-8%
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	-	-	-	#DIV/0!
Cartes et imprimés en stock	212 594	231 780	(19 186)	-8%
<i>Matériels en stock ( Murabaha et Ijara)</i>	19 121 136	36 912 057	(17 790 921)	-48%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	5 157 050	5 654 627	(497 577)	-9%
<i>Dépôts et cautionnements</i>	927 845	844 004	83 841	10%
<i>Opérations avec le personnel</i>	17 735 922	13 477 231	4 258 691	32%
<i>Autres créances sur l'Etat</i>	21 643 289	2 624 560	19 018 729	725%
<i>Débiteurs divers</i>	4 412 221	4 255 457	156 764	4%
<i>Charges à répartir</i>	-	-	-	#DIV/0!
<i>Autres</i>	2 129 866	1 197 398	932 468	78%
Total brut	86 802 064	73 494 741	13 307 323	18%
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs</i>	(1 640 702)	(1 752 070)	111 368	-6%
<b>Total net</b>	<b>85 161 362</b>	<b>71 742 671</b>	<b>13 418 691</b>	<b>19%</b>

Les provisions sur les autres actifs se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Provisions sur Dépôts et Cautionnements	(821 229)	(821 229)	-	0%
Provisions sur Fonds Sociaux Accordé aux Personnels	(20 231)	(20 231)	-	0%
Provisions sur créance D'exploitation Non Bancaires	(478 039)	(496 407)	18 368	-4%
Autres provisions	(321 203)	(414 203)	93 000	-22%
<b>Total</b>	<b>(1 640 702)</b>	<b>(1 752 070)</b>	<b>111 368</b>	<b>-6%</b>

## Notes explicatives sur le bilan- Passifs

### Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 115 129 535 DT au 31 déc 2023 contre un solde de 130 477 750 DT au 31 déc 2022 se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Compte Ordinaire chez BCT	-	-	-	-
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	115 000 000	130 000 000	(15 000 000)	-12%
Dette rattaché sur wakala bel Istithmar auprès de la BCT	129 535	477 750	(348 215)	-73%
<b>Total</b>	<b>115 129 535</b>	<b>130 477 750</b>	<b>(15 348 215)</b>	<b>-12%</b>

### Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 déc 2023 un montant de 60 953 723 DT contre un montant de 15 185 399 DT au 31 déc 2022 enregistrant ainsi une augmentation de 301%.

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	43 022 620	15 185 399	27 837 221	183%
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	17 931 103	-	17 931 103	-
<b>Total</b>	<b>60 953 723</b>	<b>15 185 399</b>	<b>45 768 324</b>	<b>301%</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon qu'ils soient matérialisés ou non par des titres du marché interbancaire.

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	43 022 620	43 022 620
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	17 931 103	17 931 103
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>60 953 724</b>	<b>60 953 723</b>

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires, se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	1 776 348	581 643	1 194 705	205%
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	41 246 273	14 603 756	26 642 516	182%
<b>Dépôts et avoirs des établissements bancaires</b>	<b>43 022 621</b>	<b>15 185 399</b>	<b>27 837 222</b>	<b>183%</b>

Les dépôts et avoirs des établissements financiers, se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Avoirs des Etablissements Financiers	17 931 102	-	17 931 102	-
<b>Dépôts et avoirs des établissements financiers</b>	<b>17 931 102</b>	<b>-</b>	<b>17 931 102</b>	<b>-</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle, est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	43 022 621	0	0	0	43 022 621
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	1 776 348	-	-	-	1 776 348
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	41 000 000	-	-	-	41 000 000
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	-	-	-	-	-
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	246 273	-	-	-	246 273
Etablissements financiers	15 531 102	2 400 000	-	-	17 931 102
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	15 531 102	2 400 000	-	-	17 931 102
<b>Total</b>	<b>58 553 723</b>	<b>2 400 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>60 953 723</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	-	43 022 620	43 022 620
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	17 931 103	17 931 103
<b>Dépôts et avoirs des établissements bancaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>60 953 723</b>	<b>60 953 723</b>

### Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 déc 2023 un solde de 903 800 835 DT contre un montant de 747 992 618 DT au 31 déc 2022 et se décomposent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Dépôts à vue	292 266 859	276 161 196	16 105 663	6%
Dépôts à vue	290 624 682	274 266 868	16 357 814	6%
Dettes rattachées sur dépôts à vue	1 642 177	1 894 328	(252 151)	-13%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	611 533 976	471 831 422	139 702 554	30%
Tawfir	279 878 507	227 784 097	52 094 410	23%
Tawfir	279 573 651	227 553 047	52 020 604	23%
Dettes rattachées sur tawfir	304 856	231 050	73 806	32%
Istithmar	256 020 357	158 756 257	97 264 100	61%
Istithmar en dinars	238 625 298	143 895 705	94 729 593	66%
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	5 983 127	5 421 407	561 720	10%
Istithmar en devises	11 249 401	9 371 963	1 877 438	20%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	162 531	67 182	95 349	142%
Autres sommes dues à la clientèle	75 635 112	85 291 068	(9 655 956)	-11%
<b>Total</b>	<b>903 800 835</b>	<b>747 992 618</b>	<b>155 808 217</b>	<b>21%</b>

Le détail des autres sommes dues à clientèle se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Autres provisions constituées par la clientèle	57 588 290	68 924 762	(11 336 472)	-16%
Comptes indisponibles	5 094 824	3 397 837	1 696 987	50%
Réserve de Stabilisation de Profit (PER)	771 985	503 726	268 259	53%
Réserve pour Risque d'Investissement (IRR)	185 452	82 267	103 185	125%
Autres comptes	11 994 561	12 382 476	(387 915)	-3%
<b>Total</b>	<b>75 635 112</b>	<b>85 291 068</b>	<b>(9 655 956)</b>	<b>-11%</b>

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Dépôts à vue	290 624 682	-	-	-	-	290 624 682
Tawfir	279 573 651	-	-	-	-	279 573 651
Istithmar	3 330 000	166 343 811	80 200 888	-	-	249 874 699
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	75 635 112	75 635 112
Dettes rattachées	8 092 691	-	-	-	-	8 092 691
<b>Total</b>	<b>581 621 024</b>	<b>166 343 811</b>	<b>80 200 888</b>	<b>-</b>	<b>75 635 112</b>	<b>903 800 835</b>

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la nature de la relation, se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts à vue	4 449 670	-	-	289 175 012	290 624 682
Tawfir	-	-	-	279 573 651	279 573 651
Istithmar	35 900 000	-	-	213 974 699	249 874 699
Autres sommes dues à la clientèle	89 501	-	-	75 545 611	75 635 112
Dettes rattachées	-	-	-	8 092 691	8 092 691
	<b>40 439 171</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>863 361 663</b>	<b>903 800 835</b>

#### Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales

Au 31 déc 2022, le solde de cette rubrique s'élève à 101 546 358 DT contre un montant de 62 930 857 DT au 31 déc 2022 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Emprunts Matérialisés (1)	2 003 461	6 010 384	(4 006 923)	-67%
Ressources Spéciales	-	-	-	-
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique » (2)	99 542 897	56 920 473	42 622 424	75%
<b>Total</b>	<b>101 546 358</b>	<b>62 930 857</b>	<b>38 615 501</b>	<b>61%</b>

1 Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Emprunts Matérialisés	1 976 923	5 930 769	(3 953 846)	-67%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	26 538	79 615	(53 077)	-67%
<b>Total</b>	<b>2 003 461</b>	<b>6 010 384</b>	<b>(4 006 923)</b>	<b>-67%</b>

2 Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique »	93 515 646	55 420 421	38 095 225	69%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	6 027 251	1 500 052	4 527 199	302%
<b>Total</b>	<b>99 542 897</b>	<b>56 920 473</b>	<b>42 622 424</b>	<b>75%</b>

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation, se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts Matérialisés	-	-	-	2 003 461	2 003 461
Ressources Spéciales	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique »	31 592 866	-	-	67 950 031	99 542 897
<b>Total</b>	<b>31 592 866</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>69 953 492</b>	<b>101 546 358</b>

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts Matérialisés	1 015 000	988 462	-	-	2 003 461
Ressources Spéciales	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique »	9 831 139	10 525 105	55 971 653	23 215 000	99 542 897
<b>Total</b>	<b>10 846 139</b>	<b>11 513 567</b>	<b>55 971 653</b>	<b>23 215 000</b>	<b>101 546 358</b>

## Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31 déc 2023 et au 31 déc 2022 :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	3 718 614	6 953 086	(3 234 472)	-47%
Provisions pour passifs et charges	3 718 614	6 953 086	(3 234 472)	-47%
Comptes d'attente et de régularisation	108 705 274	126 300 489	(17 595 215)	-14%
<i>Comptes d'attente</i>	26 865 384	13 543 762	13 321 622	98%
<i>Comptes de régularisation</i>	12 867 100	29 641 361	(16 774 261)	-57%
<i>Créditeurs divers</i>	60 917 633	75 368 272	(14 450 639)	-19%
Fournisseurs	57 277 610	72 194 986	(14 917 376)	-21%
Dépôts du personnel	1 263 580	1 329 698	(66 118)	-5%
Prestataire de services	2 376 443	1 843 588	532 855	29%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	6 534 060	5 695 458	838 602	15%
<i>Autres</i>	1 521 097	2 051 636	(530 539)	-26%
<b>Total Autres passifs</b>	<b>112 423 888</b>	<b>133 253 575</b>	<b>(20 829 687)</b>	<b>-16%</b>

\* Le détail des provisions pour passifs et charges se détaille comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022
Provision pour congés payés	2 741 465	2 218 184
Provision pour départ à la retraite	-	3 364 742
Provision pour risque fiscal	-	-
Provision pour litige	224 149	362 160
Provision pour risques divers	753 000	1 008 000
<b>Total</b>	<b>3 718 614</b>	<b>6 953 086</b>

### Notes 3- Capitaux propres

Le capital social est fixé à la somme de 150 000 000 DT divisé en 30 000 000 actions nominatives de 5 DT chacune souscrites et libérées intégralement en numéraires. Les actions formant le capital social sont toutes de même nature.

WIFAK INTERNATIONAL BANK dispose de 98 924 actions propres de 5 DT chacune pour un coût total de 694 663 DT.

Au 31 déc 2023, les capitaux propres de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ont atteint 167 672 417 DT contre 160 198 671 DT au 31 déc 2022, enregistrant ainsi une augmentation de 5%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserves	Actions Propres	Réserve pour fonds spécial	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Modification comptable	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres N-1	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	677 111	15 437 000	(31 032 972)	-	5 269 776	160 198 671
Affectation résultat 2022									5 269 776	-	(5 269 776)	-
Variation de la période							900					900
Résultat de la période.											7 472 846	7 472 846
Capitaux Propres au 31 déc 2023	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	678 011	15 437 000	(25 763 196)	-	7 472 846	167 672 417

La ventilation du fonds social selon qu'il soit remboursable ou non remboursable est la suivante :

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Fonds social remboursable	678 011	677 111
Fonds social non remboursable	-	-
<b>Total</b>	<b>678 011</b>	<b>677 111</b>

### (4) Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

#### Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2023 à 48 060 825 DT contre 27 888 541 DT au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :



Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Cautions (1)	47 400 172	27 888 541	19 511 631	70%
Avals (2)	660 653	-	660 653	-
<b>Total</b>	<b>48 060 825</b>	<b>27 888 541</b>	<b>20 172 284</b>	<b>72%</b>

(1) L'encours des cautions se détaille, au 31 décembre 2023, comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	47 400 172	27 888 541	19 511 631	70%
<b>Total</b>	<b>47 400 172</b>	<b>27 888 541</b>	<b>19 511 631</b>	<b>70%</b>

La ventilation des cautions par nature de relation, se présente comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	66 720	-	-	47 333 452	47 400 172
<b>Total</b>	<b>66 720</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>47 333 452</b>	<b>47 400 172</b>

(2) L'encours des avals se détaille, au 31 déc 2023, comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Avals en faveur de la clientèle	660 653	-	660 653	-
<b>Total</b>	<b>660 653</b>	<b>-</b>	<b>660 653</b>	<b>-</b>

La ventilation des avals par nature de la relation :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Avals en faveur de la clientèle	-	-	-	660 653	660 653
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>660 653</b>	<b>660 653</b>

#### Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de 20 404 065 DT au 31 déc 2023 se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Crédits documentaires Import	20 725 972	15 897 965	4 828 007	32%
<b>Total</b>	<b>20 725 972</b>	<b>15 897 965</b>	<b>4 828 007</b>	<b>32%</b>

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Crédits documentaires Import	-	-	-	20 725 972	20 725 972
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>20 725 972</b>	<b>20 725 972</b>

### Note 4.3: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent, au 31 déc 2023 à 180 769 794 DT contre 130 656 770 DT au 31 déc 2022 enregistrant ainsi une augmentation de 38% et se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Engagements de financement donnés	180 769 794	130 656 770	50 113 024	79%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	180 769 794	130 656 770	50 113 024	79%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	180 769 794	130 656 770	50 113 024	79%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	165 810 028	121 525 194	44 284 834	87%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	14 959 766	9 131 576	5 828 190	22%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>180 769 794</b>	<b>130 656 770</b>	<b>50 113 024</b>	<b>38%</b>

La ventilation des engagements données selon la nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Engagements de financement donnés	0	0	0	180 769 794	180 769 794
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	-	-	-	180 769 794	180 769 794
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	-	-	-	180 769 794	180 769 794
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	-	-	-	165 810 028	165 810 028
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	-	-	-	14 959 766	14 959 766
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>180 769 794</b>	<b>180 769 794</b>

### Note 4.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 déc 2023 à 121 165 220 DT contre 129 918 953 DT au 31 déc 2022.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 déc 2023, comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	595 020	414 404	180 616	44%
Garanties reçues de la clientèle	120 570 200	129 504 549	(8 934 349)	-7%
<b>Total</b>	<b>121 165 220</b>	<b>129 918 953</b>	<b>(8 753 733)</b>	<b>-7%</b>

Selon la nature :

Description	HYP. Ijara	HYP. Mourabaha	SOTUGAR	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	-	-	595 020	595 020
Garanties reçues de la clientèle	20 733 264	99 836 936	-	120 570 200
<b>Total</b>	<b>20 733 264</b>	<b>99 836 936</b>	<b>595 020</b>	<b>121 165 220</b>

Selon qu'il soit douteux ou non :

Description	Garanties sur actifs douteux	Garanties sur actifs non douteux	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	386 185	208 835	595 020
Garanties reçues de la clientèle	72 212 178	48 358 022	120 570 200
<b>Total</b>	<b>72 598 363</b>	<b>48 566 857</b>	<b>121 165 220</b>

## (5) Notes explicatives sur l'état de résultat

### Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élève à 109 103 991 DT au 31 déc 2023. Leur détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	15 635 608	11 006 254	4 629 354	42%
Opérations avec la clientèle	93 468 383	70 357 358	23 111 025	33%
Portefeuille Murabaha	55 851 583	37 622 346	18 229 237	48%
Portefeuille Ijara	37 434 742	34 510 281	2 924 461	8%
Wakala Bel Istithmar	25 023	-	25 023	-
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	1 281 714	255 918	1 025 796	401%
Profits réservés	(1 124 679)	(2 031 187)	906 508	-45%
Autres Marges et revenus assimilés	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>109 103 991</b>	<b>81 363 612</b>	<b>27 740 379</b>	<b>34%</b>

### Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant au 31 déc 2023 un solde de 26 016 769 DT enregistrant ainsi une augmentation de 6 800 856 DT par rapport au 31 déc 2022 et se présentent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	7 061 658	5 518 024	1 543 634	28%
Commissions sur engagements par signature en TND	1 192 142	750 575	441 567	59%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	2 022 359	1 094 104	928 255	85%
Monétiques	1 785 792	1 446 098	339 694	23%
Commissions de Gestion, études et Engagement	11 296 102	8 605 887	2 690 215	31%
Commissions de Banque Directe	400 343	341 458	58 885	17%
Bancassurance	683 332	757 922	(74 590)	-10%
Autres commissions	1 575 041	701 845	873 196	124%
<b>Total</b>	<b>26 016 769</b>	<b>19 215 913</b>	<b>6 800 856</b>	<b>35%</b>

### Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Au 31 déc 2023, les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Plus-value de cession sur titres de transaction	-	-	-	-
Moins-value de cession sur titres de transaction	-	-	-	-
Plus-value de réévaluation sur titres de transaction	3 322	3 131	191	6%
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	(4 640)	(4 325)	(315)	7%
Dividendes Reçus sur titres de transaction	1 368	996	372	37%
Gain/Perte net sur opérations de change	2 167 191	3 152 414	(985 222)	-31%
<b>Total</b>	<b>2 167 241</b>	<b>3 152 216</b>	<b>(984 975)</b>	<b>-31%</b>

#### Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé, au 31 déc 2023 un montant de 173 682 contre 419 770 DT au 31 déc 2022. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	53 682	299 770	(246 088)	-82%
Fonds Gérés	53 682	299 770	(246 088)	-82%
Créances sur l'état	-	-	-	-
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	120 000	120 000	-	0%
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>173 682</b>	<b>419 770</b>	<b>(246 088)</b>	<b>-59%</b>

#### Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé, au 31 déc 2023 un montant de 60 992 601 DT. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(11 064 811)	(9 042 438)	(2 022 373)	22%
Opérations avec la clientèle	(38 254 962)	(25 690 262)	(12 564 700)	49%
Marges sur dépôts à vue	(6 879 489)	(5 709 375)	(1 170 114)	20%
Marges sur comptes Tawfir	(12 188 505)	(9 948 288)	(2 240 217)	23%
Marges sur dépôts Istithmar	(19 186 968)	(10 032 599)	(9 154 369)	91%
Marges sur certificats de dépôts	-	-	-	-
Emprunt et ressources spéciales	(11 563 291)	(6 828 040)	(4 735 251)	69%
Autres marges et charges	(109 537)	(96 804)	(12 733)	13%
<b>Total</b>	<b>(60 992 601)</b>	<b>(41 657 544)</b>	<b>(19 335 057)</b>	<b>46%</b>

#### Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la banque ont augmenté de 370 657 DT par rapport au 31 déc 2022 pour se situer à un montant de 1 861 288 DT au 31 déc 2022.

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(1 532 117)	(1 129 214)	(402 903)	36%
Commissions Encourues sur FOND GERE	(192 398)	(255 620)	63 222	-25%
Commissions Encourues sur SIBTEL	(134 894)	(94 328)	(40 566)	43%
Autres commissions Encourues	(1 879)	(11 469)	9 590	-84%
<b>Total</b>	<b>(1 861 288)</b>	<b>(1 490 631)</b>	<b>(370 657)</b>	<b>25%</b>

## Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 31 déc 2023 un montant de 13 550 194 DT enregistrant une baisse de 3 733 DT au 31 déc 2022. Le détail se présentent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(7 384 857)	(15 639 558)	8 254 701	-53%
Dotations aux provisions collectives	(7 519 919)	(4 923 335)	(2 596 584)	53%
Dotations aux provisions pour impôts	-	-	-	-
Dotations aux provisions sur créances additionnelles	(2 538 415)	(1 540 448)	(997 967)	65%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	(245 000)	(1 445 532)	1 200 532	-83%
Total dotations	(17 688 191)	(23 548 873)	5 860 682	-25%
Pertes sur créances	(1 836 988)	(2 239 020)	402 032	-18%
Pertes sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	(500 000)	-	(500 000)	-
Total des dotations et des pertes sur créances	(20 025 179)	(25 787 893)	5 762 714	-22%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	3 789 804	12 003 412	(8 213 608)	-68%
Reprise sur provisions collectives	-	-	-	-
Reprise sur provisions sur créances additionnelles	1 891 698	-	1 891 698	-
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	-	-	-	-
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	792 268	230 554	561 714	244%
Total reprises	6 473 770	12 233 966	(5 760 196)	-47%
Recouvrement des créances radiées	1 215	-	1 215	-
Total des reprises et des récupérations sur créances	6 474 985	12 233 966	(5 758 981)	-47%
<b>Total</b>	<b>(13 550 194)</b>	<b>(13 553 927)</b>	<b>3 733</b>	<b>0%</b>

## Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(1 860 000)	(330 763)	(1 529 237)	462%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	-	12 825	(12 825)	-100%
<b>Total</b>	<b>(1 860 000)</b>	<b>(317 938)</b>	<b>(1 542 062)</b>	<b>485%</b>

## Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 déc 2023 à 120 DT contre 8 669 DT au 31 déc 2022.

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Autres produits reçus	120	8 669	(8 549)	-99%
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>8 669</b>	<b>(8 549)</b>	<b>-99%</b>

### Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé au 31 Décembre 2023, un montant de 32 979 666 DT, enregistrant ainsi une hausse de 7 765 077 DT par rapport au 31 Décembre 2022. Leur détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(22 545 960)	(18 342 827)	(4 203 133)	23%
Primes allouées	(1 788 440)	(197 906)	(1 590 534)	804%
Rémunération du personnel stagiaire	-	(7 600)	7 600	-100%
Impôts et taxes sur salaires	(690 725)	(449 520)	(241 205)	54%
Charges sociales	(5 234 799)	(4 113 948)	(1 120 851)	27%
Frais de formation	(362 245)	(300 289)	(61 956)	21%
Autres charges liées au personnel	(2 357 497)	(1 802 499)	(554 998)	31%
<b>Total</b>	<b>(32 979 666)</b>	<b>(25 214 589)</b>	<b>(7 765 077)</b>	<b>31%</b>

### Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une augmentation de 27% pour se situer à un montant de 15 600 781 DT au 31 déc 2023 contre 12 297 652 DT au 31 déc 2022. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(10 324 792)	(8 267 228)	(2 057 564)	25%
Loyer	(1 990 546)	(1 789 546)	(201 000)	11%
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(4 502 602)	(2 942 810)	(1 559 792)	53%
Travaux et façons exécuter par des tiers	(179 164)	(165 443)	(13 721)	8%
Primes d'assurance	(229 060)	(182 518)	(46 542)	25%
Frais d'abonnement	(2 571 523)	(2 130 810)	(440 713)	21%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(851 897)	(1 056 101)	204 204	-19%
Autres charges d'exploitation	(5 275 989)	(4 030 424)	(1 245 565)	31%
Impôts et taxes	(111 992)	(59 663)	(52 329)	88%
Fournitures et produits énergétiques consommables	(1 133 830)	(1 201 706)	67 876	-6%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(2 288 380)	(1 590 444)	(697 936)	44%
Transport et déplacement	(193 987)	(124 342)	(69 645)	56%
Frais divers de gestion	(1 547 800)	(1 054 269)	(493 531)	47%
<b>Total</b>	<b>(15 600 781)</b>	<b>(12 297 652)</b>	<b>(3 303 129)</b>	<b>27%</b>

## Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 31 déc 2023, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une hausse de 110 960 DT pour se situer à un niveau 4 901 257 DT et qui se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(641 983)	(609 106)	(32 877)	5%
Dotation aux amortissements des Constructions	(690 179)	(795 443)	105 264	-13%
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(167 546)	(163 700)	(3 846)	2%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(786 255)	(1 036 172)	249 917	-24%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(210 400)	(154 747)	(55 653)	36%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(58 121)	(140 753)	82 632	-59%
Dotation aux amortissements des Serveurs	-	-	-	-
Dotation aux amortissements des Immobilisations de faible valeurs	-	(1)	1	-100%
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(800 872)	(412 023)	(388 849)	94%
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(1 545 897)	(1 476 912)	(68 985)	5%
Dotation au Résorption des frais préliminaires	-	-	-	-
Dotation aux amortissements Site Web	(4)	(1 440)	1 436	-100%
<b>Total</b>	<b>(4 901 257)</b>	<b>(4 790 297)</b>	<b>(110 960)</b>	<b>2%</b>

## Note 5.13 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 31 déc 2023, le solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une hausse de 1 467 002 DT pour se situer à un niveau de 2 135 052 DT, et qui se détaille comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Perte ordinaire	(119 696)	(1 138 322)	1 018 626	-89%
Autres	1 202 306	1 600 000	(397 694)	-25%
Plus-value sur cession d'immobilisation	877 509	89 262	788 247	883%
Plus-value sur cession d'actifs récupérable	174 933	117 110	57 823	49%
<b>Total</b>	<b>2 135 052</b>	<b>668 050</b>	<b>1 467 002</b>	<b>220%</b>

## Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de 307 855 DT au 31 déc 2023.

Le détail des déficits reportés et amortissements différés se détaille comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
<u>Déficits reportés</u>				
Déficit reportés 2017	1 729 032	1 729 032		
Déficit reportés 2018	2 577 624	2 577 624		
Déficit reportés 2019	11 524 058	11 524 058	3 206 568	
Déficit reportés 2020		520 297	520 297	
Total déficits reportés	15 830 714	16 351 011	3 726 865	-
<u>Amortissements différés</u>				
Amortissement différé 2017	2 052 067	2 052 067		
Amortissement différé 2018	2 723 450	2 723 450		
Amortissement différé 2019	3 181 737	3 181 737		
Amortissement différé 2020	4 039 436	4 039 436	3 402 269	
Amortissement différé 2021		4 282 007	4 282 007	
<b>Total amortissements différés</b>	<b>11 996 690</b>	<b>16 278 697</b>	<b>7 684 276</b>	<b>-</b>

### Note 5.15 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de 70 367 DT au 31 déc 2023.

### Note 5.16 : Résultat par action

Description	31 déc 2023	31 déc 2022
Résultat net	7 472 846	5 269 776
Nombre moyen d'actions	30 000 000	30 000 000
Résultat de base par action (en DT)	0,249	0,176
<b>Résultat dilué par action (en DT)</b>	<b>0,249</b>	<b>0,176</b>

### Note 5.17 : Réinvestissement exonéré :

La Banque a opté pour le réinvestissement de son bénéfice réalisé à hauteur de 2 680 000 Dinars sous forme de fonds gérés confiés à la WIFAK SICAR et ce, sans minimum d'impôts.

Ces fonds seront employés au minimum à hauteur de 75% dans les investissements réalisés dans les zones de développement régional y compris dans la reprise des entreprises en difficultés économiques ; et/ou dans le secteur agricole ou de la pêche.

### (6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 131 022 210 DT à 104 921 109 DT enregistrant une diminution de 26 101 101 DT. Cette diminution est expliquée par des flux de trésorerie négatifs affectés aux activités d'exploitation à hauteur de 54 096 260 DT, et aux activités d'investissement à hauteur de 6 147 120 DT ainsi que des flux de trésorerie positifs provenant des activités de financement pour 34 142 279 DT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

#### Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 131 022 210 DT à 104 921 109 DT enregistrant une diminution de 26 101 101 DT. Cette diminution est expliquée par des flux de trésorerie négatifs affectés aux activités d'exploitation à hauteur de 54 096 260 DT, et aux activités d'investissement à hauteur de 6 147 120 DT ainsi que des flux de trésorerie positifs provenant des activités de financement pour 34 142 279 DT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

#### Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation est établi à -54 096 260 DT au 31 décembre 2023. Il s'explique notamment par :

##### Flux nets positifs :

Les flux nets des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 135 731 369 DT,

La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 155 329 493 DT,

##### Flux nets négatifs :

Des charges d'exploitation bancaires décaissées de -57 901 043 DT.

La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour -207 424 934 DT ;

Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour -37 304 475 DT.

Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation -42 148 448 DT.

#### Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à -6 147 120 DT et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensée par la perception des profits et dividendes encaissés.

#### Note 6.3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement :

Ces flux de trésorerie positifs net de 34 142 279 DT proviennent principalement de l'encaissement d'emprunt obligataire pour 50 000 000 DT et des remboursements des emprunts pour 15 858 621 DT.



## 7- Note sur les parties liées :

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties Liées	Nature de la relation
WIFAK SICAR	Filiale
NAJIBA HAMROUNI	Descendant Actionnaire PP> 5% K
MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB	Actionnaire Direct et Membre CA
Islamic corporaion for the developement of the private sector	
Les administrateurs, le président du conseil d'administration et le directeur général	Sociétés siégeant au conseil et a des dirigeants communs avec WIB

### Sociétés appartenant au Groupe Ben Ayed

- ★ INNOV-ALLIANCE-TECH S.A
- ★ Société C.C.P.S
- ★ Société d'étude et de construction métallique
- ★ Société ELECTRIA
- ★ Société INTER FER FORGE
- ★ Société INTERCHAUX
- ★ Société INTERMETAL SA
- ★ Société METALSHIP
- ★ Société Nouvelle de Construction SNC
- ★ Société Nouvelle de Coupe Industrielle
- ★ Société PROSID
- ★ Société PROSID SUD
- ★ Société ROYAL OLIVE OIL
- ★ Société SAMFI « SARL »
- ★ Société Sens Inverse
- ★ Société SITEL
- ★ Société Technique Industrielle et Commerciale
- ★ Société TOUTALU
- ★ Société TRANSIDER
- ★ STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP
- ★ STE PIMA
- ★ STE PLASTIC SIPA SUD
- ★ STE PRO PARTS
- ★ STE ROYAL TRADING
- ★ STE SIAME
- ★ STE GLOBAL METAL COMPANY
- ★ STE MEDIKA TECH
- ★ STE SUD METAL
- ★ STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE
- ★ STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX
- ★ STE SOTIC
- ★ STE LE MEUBLE
- ★ STE TUNISIE DISTRIBUTION MEUBLES
- ★ STE INDEPENDANT TRADING COMPANY
- ★ STE TSI CLIENTELE
- ★ STE IMMOBILIERE CONTOMPORAINE
- ★ STE COTUNAL
- ★ STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE
- ★ STE IPS ENERGY
- ★ STE LE PANNEAU
- ★ STE HISTORY FITNESS
- ★ STE BEN AYED CONSEIL ET MANAGEMENT
- ★ STE LE FRIGO
- ★ STE PROREPAR
- ★ STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX
- ★ STE PIMA RENTAL
- ★ STE COPIA
- ★ STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX
- ★ STE GLOBAL ACIER

### Sociétés appartenant au Groupe HAMROUNI

- ★ STE SOTUNAL
- ★ STE TUN DE FABRICATION METAL ET MOUSSE
- ★ STE COMPTOIR DE COMMERCE GLE ET PDTS CHIMIQUES
- ★ STE IND DE RESINE ET DE COLRCES
- ★ STE POLYFLEX
- ★ STE CHIMICOULEURS EMBALLAGES METTALIQUES
- ★ STE SOTUNAL TRADING
- ★ STE CTTM
- ★ STE COMPAGNIE DE RESINE DIVERSES CRD
- ★ STE COMPTOIRS SFAXIENS
- ★ STE JERBA TOURISME ET LOISIRS

## Conventions de financement conclues avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED :

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED concernent 112 contrats IJARA et 147 contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

Nom / Raison sociale	CIF	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2023	Impayés au 31/12/2023	Produits au 31/12/2023
<b>Financements IJARA</b>	-	<b>112</b>	<b>3,246,384.298</b>	<b>425 573</b>	<b>292,447.391</b>
Société PROSID	6073	16	364,550.603	0	43,763.784
Société ELECTRIA	7973	3	3.000	0	97.089
Société INTERMETAL SA	2946	10	502,656.608	0	52,956.523
Société Nouvelle de Construction SNC	6140	21	46,965.211	0	1,142.246
Société Technique Industrielle et Commerciale	3855	6	19,700.747	0.000	3,233.038
Société TRANSIDER	6059	1	1.000	0	0.000
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	8968	1	-0.001	0	0.000
Société Sens Inverse	9001	4	78,514.942	0	4,646.899
Société SAMFI « SARL »	10310	4	66,303.254	0	2,578.829
Société METALSHIP	7952	1	1.001	425.573	0.000
Société INTER FER FORGE	11537	1	1.000	0	0.000
Société C.C.P.S	2922	1	1.001	0	14.736
Société PROSID SUD	11403	2	309,246.313	0	34,414.150
Société d'étude et de construction métallique	13605	2	2.000	0.000	0.000
Société INTERCHAUX	13986	5	2,338.024	0	1,266.807
Société ROYAL OLIVE OIL	15540	1	212,455.225	0.000	22,247.136
Société TOUTALU	50774	6	108,755.272	0	14,626.638
STE PIMA	53682	1	35,427.643	0.000	8,060.668
STE PRO PARTS	75421	1	1.000	0.000	0.000
STE PLASTIC SIPA SUD	69004	2	53,150.596	0.000	1,127.978
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	56849	3	78,894.323	0.000	12,160.697
STE ROYAL TRADING	78862	3	115,868.475	0	8,963.748
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	82436	2	71,463.406	0	7,593.252
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	94806	4	139,593.029	0.018	22,542.143
INDEPENDANT TRADING COMPANY	51340	1	145,561.865	-1.348	6,674.001
STE COPIA	75505	1	70,793.012	0	2,664.742
STE PROREPAR	94146	3	4,679.819	0.000	2,331.175
STE PIMA RENTAL	77345	2	525,987.737	0	16,121.644
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	83393	1	50,303.260	0.000	7,685.095
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	53137	1	168,253.279	0.000	8,238.373
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	93206	2	74,911.654	0	7,296.000
<b>MOURABAHA et autres financements bancaires</b>	-	<b>147</b>	<b>34,081,332.411</b>	<b>0.000</b>	<b>2,737,903.011</b>
Société Technique Industrielle et Commerciale	3855	3	1,662,063.847	0.000	269,330.729
Société INTERMETAL SA	2946	5	2,097,067.222	0.000	127,687.640
Société PROSID	6073	5	4,428,227.755	0.000	316,057.083

Société PROSID SUD	11403	21	2,719,880.485	0.000	305,710.825
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	56849	13	254,998.583	0.000	42,298.891
Société Nouvelle de Construction SNC	6140	5	1,658,035.380	0.000	148,369.381
Société SAMFI « SARL »	10310	1	831,031.924	0.000	74,948.219
Société TOUTALU	50774	17	651,861.007	0.000	51,386.745
STE MEDIKA TECH	62378	1	0.000	0.000	294.461
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	94806	7	110,085.015	0.000	15,658.131
STE PLASTIC SIPA SUD	69004	13	902,711.705	0.000	30,643.490
STE PRO PARTS	75421	4	77,517.540	0.000	9,598.574
STE ROYAL TRADING	78862	33	10,993,402.500	0.000	619,041.558
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	83393	2	452,024.054	0.000	27,173.713
STE SITEL	8016	6	169,202.542	0.000	7,019.035
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	93206	5	883,565.810	0.000	45,107.482
STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX	104710	1	166,292.292	0.000	13,730.608
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	53137	2	461,106.913	0.000	4,484.251
COTUNAL	50759	2	2,590,730.483	0.000	318,922.186
INDEPENDANT TRADING COMPANY	51340	1	2,971,527.354	0.000	310,440.009
<b>TOTAL</b>		<b>259</b>	<b>37,327,716.709</b>	<b>425 573</b>	<b>3,030,350.402</b>

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED au 31 Décembre 2023 concernent 15 contrat IJARA et 82 contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

Nom / Raison sociale	CIF	Nombre de contrats au cours de l'exercice 2023	Financement HT	COMMISSIONS HTVA	TVA	COMM TTC
<u>Financements IJARA</u>	-	15	2,068,632.752	4,450.000	845.500	5,295.500
Société INTERMETAL SA	2946	1	187,680.622	250.000	47.500	297.500
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	93206	1	53,818.227	250.000	47.500	297.500
Société Sens Inverse	9001	1	84,985.034	300.000	57.000	357.000
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	6073	3	452,056.424	800.000	152.000	952.000
Société SAMFI « SARL »	10310	1	69,811.084	300.000	57.000	357.000
Société TOUTALU	50774	1	101,870.000	500.000	95.000	595.000
STE PLASTIC SIPA SUD	6900	1	53,019.067	300.000	57.000	357.000
	4					
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	5684	1	42,085.580	250.000	47.500	297.500
	9					
STE ROYAL TRADING	78862	1	108,514.445	300.000	57.000	357.000
INDEPENDANT TRADING COMPANY	51340	1	155,574.109	300.000	57.000	357.000
STE COPIA	75505	1	91,619.109	300.000	57.000	357.000
STE PIMA RENTAL	77345	1	488,001.000	300.000	57.000	357.000
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	53137	1	179,598.051	300.000	57.000	357.000
<u>Financements MOURABAHA</u>		82	44,594,653.904	117,183.310	22,264.829	139,448.139
Société Technique Industrielle et Commerciale	3855	2	3,109,125.760	7,772.814	1,476.835	9,249.649
Société INTERMETAL SA	2946	5	2,295,797.523	4,774.166	907.092	5,681.258
Société PROSID SUD	11403	9	2,032,174.820	10,160.874	1,930.566	12,091.440
ROYAL TRADING	78862	18	18,124,672.500	45,311.681	8,609.219	53,920.901
INNOV ALLIANCE TECH SA	5684	3	164,062.670	820.313	155.860	976.173
	9					
Société TOUTALU	50774	8	295,875.440	1,479.377	281.082	1,760.459
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	93206	3	883,565.810	4,417.829	839.388	5,257.217
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	9480	1	49,465.100	494.651	93.984	588.635
	6					
STE COTUNAL	50759	3	4,771,356.875	12,238.509	2,325.317	14,563.826
INDEPENDANT TRADING COMPANY	51340	1	6,854,556.077	10,767.935	2,045.908	12,813.843
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	6073	1	1,190,869.000	2,977.173	565.663	3,542.835
STE PLASTIC SIPA SUD	6900	13	1,333,231.200	3,333.078	633.285	3,966.363
	4					
STE PRO PARTS	75421	4	263,016.600	1,315.083	249.866	1,564.949
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	83393	2	2,355,880.309	5,964.805	1,133.313	7,098.119
STE SITEL	8016	6	207,120.570	1,035.603	196.765	1,232.367
STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX	104710	1	200,000.000	2,000.000	380.000	2,380.000
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	53137	2	463,883.650	2,319.418	440.689	2,760.108
<b>TOTAL</b>		<b>97</b>	<b>46,663,286.656</b>	<b>121,633.310</b>	<b>23,110.329</b>	<b>144,743.639</b>

### Conventions de financement conclues avec l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED :

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur Mr. HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à **6 540 912 DT** moyennant une marge égale à **2 620 825 DT** et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2023 se sont élevés à **245 246 DT**.

## Conventions de financement conclues avec Mr. MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB :

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » a financé par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 7 ans, pour un prix d'achat égal à **6 540 912 DT** moyennant une marge égale à **1 548 959 DT** et avec commission d'étude **13 388DT en TTC**. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2023 se sont élevés à **321 000 DT**.

## Conventions de financement conclues avec Mme. NAJIBA HAMROUNI :

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » a financé par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 304 jours, pour un prix d'achat égal à **1 280 000 DT** moyennant une marge égale à **97 600DT**. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2023 se sont élevés à **97 600 DT**.

## WIFAK SICAR

Conventions de fonds gérés conclues avec la société WIFAK SICAR

Par ailleurs, les sommes placés par la société sous forme de fonds gérés au cours des exercices antérieurs totalisent d'un montant de **11 012 660DT**se détaillent comme suit :

- ★ Placement au cours de l'exercice 2017 de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 8 Mai 2017. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2023 à **67 500 DT**.
- ★ Placement au cours de l'exercice 2016 de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2015. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2023 à **56 425 DT**.
  - ▶ Une restitution de **738 323DT** a été effectué au cours de l'année 2022.
- ★ Placement au cours de l'exercice 2015 de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2014. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2022 à **19 200 DT**.
  - ▶ Une restitution de **439 999DT** a été effectué au cours de l'année 2022.
- ★ Placement au cours de l'exercice 2014 de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2013. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2022 à **12 596 DT**.
  - ▶ Une restitution de **560 275DT** a été effectué au cours de l'année 2022.
- ★ Placement au cours de l'exercice 2013 de **2 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2012. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2022 à **3 754 DT**.
  - ▶ Une restitution de **1 749 747DT** a été effectué au cours de l'année 2022
- ★ Placement au cours de l'exercice 2012 de **1 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 31 Décembre 2011. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2022 à **10 515 DT**.
  - ▶ Une restitution de **298 997DT** a été effectué au cours de l'année 2022
- ★ Placement au cours de l'exercice 2009 de **500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 30 Décembre 2009.
  - ▶ Une restitution totale a été effectué au cours de l'année 2022

**Les encours de fonds gérés au 31/12/2022 atteint un solde de 11 012 660DT**

## ASSURANCES ATTAKAFULIA

En application de conventions conclues, antérieurement à l'exercice 2023, avec la Société Assurance Attakafulia, Wifak Bank a constaté en 2023, parmi ses produits, des Commissions au titre des "contrats Ijara » pour la somme de **613 298 DT**.

En application de ces mêmes conventions, Wifak Bank a constaté des charges au titre des Contrats "responsabilité civile et multirisques " pour la somme de **124 832 DT** ainsi qu'au titre des Contrats "Assurance Voitures " pour la somme de 56 366 DT et au titre des contrats « assurances maladie » pour la somme de **47 861 DT**.

Wifak Bank a supporté, en 2023, une charge de **3 742 524 DT** au titre de la rémunération des emprunts obligataires selon les principes islamiques émis par la Banque et souscrits par la société Assurance Attakafulia en 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 pour un montant de **41 930 000 DT**.

Wifak Bank a continué en 2023, à rémunérer les comptes de dépôts à vue rémunérés ouverts par la société Assurance Attakafulia antérieurement à l'exercice.

Les charges courues en 2023, par Wifak Bank, à ce titre, totalisent **84 642 DT** et le solde de ces comptes s'élève, au 31 décembre 2023, à **753 242 DT**.

La société Assurance Atakafulia a continué, en 2023, à placer ses excédents de liquidité auprès de Wifak Bank sous forme de contrats Istithmar. Les charges encourues en 2023, par Wifak Bank, au titre desdits contrats, totalisent **1 826 326 DT** et le solde de ces placements s'élève, au 31 décembre 2023, à **35 900 000 DT**.

La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a souscrit en 2018 aux titres participatifs « CHAHADET WIFAK BANK 2018 » émis par « WIFAK INTERNATIONAL BANK » pour un montant de **4 000 000 DT**. Les charges encourus en 2023 totalisent un solde de **340 000 DT**.

La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a conclu une convention cadre stratégique et opérationnelle avec « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ayant pour objet de mettre à la disposition de « ASSURANCES ATTAKAFULIA » les compétences de la banque en matière de gestion. Le montant de la rémunération, la périodicité de la facturation et les conditions de paiement seront fixés d'un commun accord entre les parties, dans le cadre d'une convention spécifique ou d'un avenant pour chaque prestation à réaliser.

## Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

★ La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2023, est fixée par décision du Conseil d'Administration du 31 janvier 2023 à un montant net annuel de **305 000 DT**. Le Conseil d'Administration réuni le 24 mars 2023, a décidé d'allouer au Directeur Général une rémunération variable (indemnité) nette égal à 5% des bénéfices nets à imputer sur l'exercice 2023.

Au 31 décembre 2023, cette gratification qui a été comptabilisée pour un montant de **373 642 DT** en net, n'a pas été encore réglée. La rémunération brute servie courant l'exercice 2023, totalise un montant de **1 066 123 DT**.

En outre, le Directeur Général bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant par mois.

La rémunération du directeur général adjoint au titre de l'exercice 2023 est fixée par décision du Conseil d'Administration du 31 janvier 2023 à un montant net annuel de 210 000 DT. Le Conseil d'Administration réuni le 24 mars 2023, a décidé d'allouer au Directeur Général adjoint une rémunération variable (indemnité) nette égal à 8 mensualités à imputer sur l'exercice 2023.

Au 31 décembre 2023, cette gratification qui a été comptabilisée pour un montant de 140 719 DT en net, n'a pas été encore réglée. La rémunération brute servie courant l'exercice 2023, totalise un montant de 364 425 DT.

En outre, le Directeur Général adjoint bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction.

La rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2023, est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 avril 2023 à :

Un montant net de 4 000 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions du Conseil d'Administration à percevoir au titre de chaque séance,

Un montant net de 1 500 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions des comités permanent d'audit et des comités de risques à percevoir au titre de chaque séance.

De même, ladite Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les honoraires des membres du comité de contrôle, de conformité et des normes bancaires islamiques comme suit :

Une indemnité annuelle nette de 12 000 DT par membre

Des jetons de présence de 1 000 DT net par membre et par réunion

Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2023, s'élèvent à un montant brut de 372 500 DT dont 225 000 DT au titre des jetons de présence aux réunions du Conseil d'Administration. Les rémunérations revenant aux membres du comité de contrôle, de conformité et des normes bancaires islamiques, au titre de l'exercice 2023, s'élèvent à un montant brut de 63 750 DT.

## **Evènements postérieurs**

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 29 Mars 2024. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus après cette date. A ce titre, aucun évènement postérieur au 31 Décembre 2023 nécessitant une note ou une modification des comptes, n'est parvenu.

تقرير هيئة مراقبة مطابقة معايير الصيرفة الإسلامية  
حول نشاط مؤسسة " بنك الوفاق الدولي "   
خلال السنة المالية 2023

الحمد لله رب العالمين والصلاة والسلام على سيدنا محمد وعلى آله وصحبه وسلّم أجمعين.

السادة المحترمون:

- رئيس الجلسة العامة
- مساهمو بنك الوفاق الدولي

السلام عليكم ورحمة الله تعالى وبركاته،

وفقا لتعييننا هيئة شرعية لبنك الوفاق الدولي، فقد قمنا بتدقيق العقود والمنتجات المقترحة علينا والمعاملات التي نفذها البنك خلال السنة المالية المنتهية في 2023/12/31، وذلك قصد إبداء الرأي الشرعي في مدى التزام المؤسسة بأحكام المالية الإسلامية، وبالقرارات الشرعية الصادرة عن الهيئة في الغرض. وحيث تقع مسؤولية الالتزام بتنفيذ العقود والمعاملات طبقا لأحكام المالية الإسلامية على إدارة البنك، أما مسؤولية الهيئة فتتخصر في إبداء رأي مستقل في مدى التزام البنك بهذه الأحكام بناء على نتيجة التدقيق.

وبعد قيامنا بعملية التدقيق نؤكد ما يلي:

- أن عملية التدقيق قد تمت استنادا بالمعايير والضوابط الشرعية الصادرة عن هيئة المحاسبة والمراجعة للمؤسسات المالية الإسلامية (أبوفي)، وقد اقتضت هذه العملية تخطيط إجراءات التدقيق وتنفيذها بغاية الحصول على جميع المعلومات والتفسيرات التي اعتبرناها ضرورية لتزويدنا بأدلة تكفي لتقديم تأكيد معقول حول مدى التزام البنك بأحكام المالية الإسلامية.
- أن عملية التدقيق والمراجعة قد تمت من خلال فحص نماذج من كل أنواع العقود، والإطلاع على المعاملات المنجزة خلال الفترة المذكورة أعلاه، وكذلك من خلال زيارة الهيئة الميدانية لمركز



- أعمال البنك بالكرم وعقد لقاءات متفرقة مع عدد من رؤساء الأقطاب المتدخلة في إنجاز العمليات،  
ونعتقد أن أعمال التدقيق التي قمنا بها قد وفرت لنا أساسا مناسباً لإبداء رأينا.
- أن البنك خلال سنة 2023 قد قام بتجنيب المداخل المتأقية من غرامات التأخير، والتي بلغت ثمانمائة وتسعة عشر ألفاً وأربعمائة واثنين وثمانين ديناراً و165 مليماً (819.482,165 ديناراً)، وأنه لم يحتسب هذه المبالغ ضمن إيرادات البنك، طبقاً لما تنص عليه المعايير الشرعية، وإنما خصص هذه المبالغ لصندوق النفع العام لتصرف في أوجه الخير. وفي هذا الإطار، فقد وقع تقديم مجموعة من المساعدات للجهات المعنية، وذلك في حدود مبلغ قدره سبعمائة وخمسة وسبعين ألفاً وتسعمائة وأحد عشر ديناراً و146 مليماً (775.911,146 ديناراً).
- أن البنك قد اهتم بالتمويلات المساهمة في استدامة التنمية الاقتصادية، وهو ما تثمنه الهيئة، وتامل مزيد تدعيم هذا الجانب بما ينسجم مع مقاصد الشريعة الإسلامية المتعلقة بالمال.
- أن إدارة المؤسسة ليست مخولة لإخراج الزكاة عن المساهمين والحرفاء، وإنما تقع مسؤولية إخراجها عليهم.

وفي رأينا: أن بنك الوفاق الدولي، خلال السنة المالية 2023، قد التزم بتنفيذ توصيات وقرارات الهيئة في ممارسة نشاطه طبقاً لأحكام المالية الإسلامية.

نسأل الله العليّ القدير أن يحقق لنا الرشد والسداد.

والمسلام عليكم ورحمة الله تعالى وبركاته.

رئيس الهيئة

الدكتور محمد محسن بوشمال



الدكتور محمد الغروي (عضواً)



هيئة مراقبة مطابقة  
معايير الصيرفة الإسلامية  
لبنك الوفاق الدولي



# Les Etats Financiers Consolidés **31/12/2023**





# BILAN CONSOLIDÉ

Arrêtée au 31 Décembre 2023

(Montants exprimés en Dinars)

	Désignation	Notes	31-déc.-23	31-déc.-22
AC01	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1-1	124 318 619	111 969 975
AC02	Créances sur les établissements bancaires et financiers	1-2	156 646 888	168 439 656
AC03	Créances sur la clientèle (*)	1-3	995 896 901	803 392 578
AC04	Portefeuille titres commercial	1-4	940 405	599 871
AC05	Portefeuille d'investissement	1-5	12 732 226	10 292 444
AC06	Valeurs immobilisées (*)	1-6	65 142 773	58 338 999
AC07	Autres actifs	1-7		78 624 020
			80 109 069	
	<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>1 435 786 880</b>	<b>1 231 657 543</b>
PA01	Banque Centrale, CCP	2-1	115 129 535	130 477 750
PA02	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	2-2	60 953 724	15 185 399
PA03	Dépôts de la clientèle	2-3	890 185 363	728 532 330
PA04	Dettes de financements et Ressources spéciales	2-4	90 974 958	57 337 804
PA05	Autres passifs	2-5	107 094 008	135 218 777
	<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>1 264 337 588</b>	<b>1 066 752 060</b>
CP01	Capital	3-1	150 000 000	150 000 000
CP02	Réserves		18 688 245	20 125 398
CP03	Actions propres		(694 663)	(694 663)
CP04	Autres capitaux propres		16 115 011	16 114 111
CP05	Résultats reportés		(23 025 415)	(28 272 862)
CP06	Résultat de l'exercice		8 998 657	6 340 059
	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>170 081 835</b>	<b>163 612 043</b>
	Intérêt des minoritaires		1 367 458	1 293 440
	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>1 435 786 880</b>	<b>1 231 657 543</b>



## ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêtée au 31 Décembre 2023  
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	31 déc 2023	31 déc 2022
PASSIFS EVENTUELS		
<b>HB 01-</b> Cautions, Avals et autres garanties données	48 060 825	27 888 541
<b>HB 02-</b> Crédits documentaires	20 725 972	15 897 965
<b>HB 03-</b> Actifs donnés en garantie	-	-
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>68 786 797</b>	<b>43 786 506</b>
ENGAGEMENTS DONNES		
<b>HB 04-</b> Engagements de financement donnés	180 769 794	130 656 770
<b>HB 05-</b> Engagements sur titres	-	-
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>180 769 794</b>	<b>130 656 770</b>
ENGAGEMENTS RECUS		
<b>HB 06-</b> Engagements de financement reçus	-	-
<b>HB 07-</b> Garanties reçues	121 165 220	129 918 953
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>121 165 220</b>	<b>129 918 953</b>



## ETAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ

Arrêtée au 31 Décembre 2023

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31-déc.-23	31 déc 2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	-	<b>145 351 742</b>	<b>110 924 724</b>
<b>PR01</b> Marges et revenus assimilés	5-1	109 103 991	81 363 612
<b>PR02</b> Commissions en produits	5-2	33 871 538	25 828 527
<b>PR03</b> Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5-3	2 202 531	3 312 815
<b>PR04</b> Revenus du portefeuille d'investissement	5-4	173 682	419 770
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	-	<b>(60 633 104)</b>	<b>(42 134 394)</b>
<b>CH01</b> Marges encourus et charges assimilées	5-5	(58 941 806)	(40 874 721)
<b>CH02</b> Commissions encourues	5-6	(1 691 298)	(1 259 673)
<b>CH03</b> Perte sur portefeuille titres commercial et opérations financières		-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>84 718 638</b>	<b>68 790 330</b>
<b>PR05/CH04</b> Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	5-7	(13 550 193)	(13 553 927)
<b>PR06/CH05</b> Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5-8	(1 827 976)	(355 359)
<b>PR07</b> Autres produits d'exploitation	5-9	120	8 669
<b>CH06</b> Frais de personnel	5-10	(38 265 948)	(29 096 244)
<b>CH07</b> Charges générales d'exploitation	5-11	(18 487 011)	(15 328 668)
<b>CH08</b> Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	5-12	(5 180 283)	(4 671 652)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>7 407 346</b>	<b>5 793 149</b>
<b>PR08/CH09</b> Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	5-13	2 124 013	673 537
<b>CH011</b> Impôt sur les bénéfices	5-14	(384 688)	(389 465)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>9 146 672</b>	<b>6 077 221</b>
<b>PR09/CH010</b> Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	5-15	(74 108)	307 682
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>9 072 564</b>	<b>6 384 903</b>
<b>Part des intérêts minoritaires</b>		<b>(73 907)</b>	<b>(44 844)</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>8 998 657</b>	<b>6 340 059</b>
Modification comptable		-	-



# ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ

Arrêtée au 31 Décembre 2023

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	31 déc 2023	31 déc 2022
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	6-1	
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)	143 621 430	110 823 174
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(55 680 258)	(39 359 800)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(207 424 934)	(221 592 402)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	161 174 309	102 930 764
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(42 596 767)	(32 653 151)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(42 898 776)	30 941 956
Impôt sur le bénéfice	(458 797)	(81 783)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>(44 263 793)</b>	<b>(48 991 242)</b>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	6-2	
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	(2 439 782)	(415 666)
Acquisition / cessions sur immobilisations	(11 984 057)	(9 442 240)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(14 423 839)</b>	<b>(9 857 906)</b>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	6-3	
Encaissement d'emprunt obligataire	50 000 000	20 000 000
Remboursement d'emprunt obligataire	(16 883 122)	(16 097 829)
Remboursement d'emprunts	(3 953 846)	(3 953 847)
Mouvements sur fond social et de retraite	899	1 529
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>29 163 931</b>	<b>(50 147)</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	-29 523 701	-58 899 295
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	135 346 352	194 245 647
<b>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>105 822 651</b>	<b>135 346 352</b>

# Notes aux Etats Financiers Consolidés au **31/12/2023**



# NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2023

## 1- NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2023 :

### NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE WIFAK INTERNATIONAL BANK :

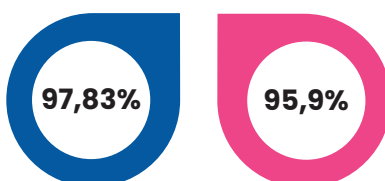
« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFAK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie

La même assemblée générale extraordinaire a pris la décision d'augmenter le capital de la société pour le porter de **20 millions** de dinars à **150 millions** de dinars.

Le groupe **WIFAK INTERNATIONAL BANK** a été constitué après la création de la société suivante dans le capital duquel la banque **WIFAK INTERNATIONAL BANK** détient une participation :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur Nominale	TOTAL	Date de souscription	% détenu du capital
WIFAK SICAR S.A	90.000	10	900.000	2009-2010	97,83%
ATTAKAFULIA	3 836 000	8.5	32.606.000	2022	95,9%
<b>TOTAL</b>			<b>33.506.000</b>		

### WIFAK INTERNATIONAL BANK



#### 1.1- Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés :

Les comptes consolidés du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK relatifs à l'exercice 2023 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001 modifiant le code des sociétés commerciales.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur financier. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de WIFACK INTERNATIONAL BANK et de la société composant le groupe WIFACK INTERNATIONAL BANK à savoir WIFAK SICAR S.A et la société des assurances ATTAKAFULIA. Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de se conformer aux principes du groupe WIFACK INTERNATIONAL BANK.

#### 1.2-Principes optique et méthodes de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la société mère WIFACK INTERNATIONAL BANK et de ses filiales WIFAK SICAR et ATTAKAFULIA qu'elle contrôle.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :



Société	Nature du contrôle	Méthode de consolidation retenue
WIFAK SICAR	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ATTAKAFULIA	Contrôle exclusif	Intégration Globale

La méthode de l'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières ou relève d'activités connexes (assurance promotion touristique acquisition construction et réaménagement d'immeubles location de terrains et d'immeubles).

Sachant que le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- ★ Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- ★ Soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période directement ou indirectement d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- ★ Soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs passifs ou éléments de hors - bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif. Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

### 1.3- Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

#### 1.3.1- Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition :

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors - bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises l'écart d'acquisition correspondant originellement imputé sur les capitaux propres vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata tempore si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

## NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers consolidés du groupe WIFACK INTERATIONAL BANK sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises ; et

- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;

- Décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;

- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25)

- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41)

- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 ;

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

### 2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

### 2-2 : Immobilisations utilisées par la banque

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la banque figurent parmi les actifs au niveau des « Actifs Immobilisés » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

### 2-3 : Encours sur crédits IJARA accordés

La Banque adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de Ijara et ce à partir de 1er janvier 2008.

Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et dix ans. Lors de l'acquisition, elles sont enregistrées au bilan parmi les « autres actifs » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables ; Par la suite, et suite à la concrétisation du contrat IJARA, elles sont transférées au niveau des « Créances sur la Clientèle » et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations d'IJARA portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements matériel roulant...).

Il est à signaler que pendant toute la durée du bail le bien donné en location demeure la propriété de la banque WIFACK INTERNATIONAL BANK ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

Les biens faisant l'objet de contrats de « Mourabaha » sont les biens acquis par la banque à la demande d'un client en vue de les lui revendre à un prix majoré d'une marge bénéficiaire connue et convenue.

Lors de l'acquisition des biens objet de contrats « Mourabaha », Ils sont enregistrés à l'actif du bilan, parmi les « Autres actifs » pour leur prix d'acquisition toutes taxes comprises. Suite à la mise en place du contrat « Mourabaha » et à la livraison, le financement est comptabilisé pour la même valeur parmi les encours.

## **2-4 : Portefeuille investissement**

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement) les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif ou une influence notable ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition tels que les commissions d'intermédiaires les honoraires les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale les placements à long terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen pondéré à la date d'arrêt ou à la date antérieure la plus récente, et ce tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement l'actif net les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

## **2-5 : Emprunts**

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des « Emprunts et dettes rattachés ».

## **2 -6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes**

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante.

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

## **D-Actifs classés :**

### **B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier**

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité

connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

### B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

### B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

### B4 : Actifs compromis

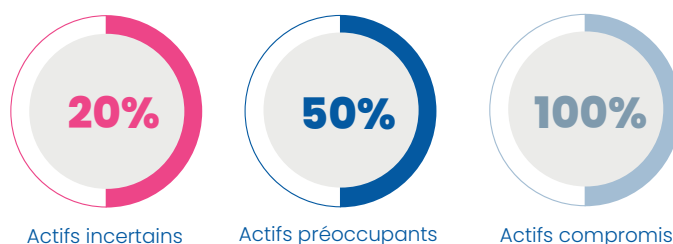
Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :



Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements Ijara, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en Ijara comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- ★ Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- ★ Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- ★ Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- ★ Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

## C- Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012 et modifiée par la circulaire 2024-01 du 19 janvier 2024, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade, allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par « WIFAK INTERNATIONAL BANK ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012 telle que modifiée par l'annexe III à la circulaire n°2022-02 du 04 mars 2022 et la circulaire 2024-01 du 19 janvier 2024. Cette méthodologie prévoit :

Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur d'activité :

### Engagements sur les professionnels du secteur privé :

- ★ Agriculture
- ★ Industries mécaniques et électriques
- ★ Oléifacteurs
- ★ Industries agroalimentaires
- ★ Industries pharmaceutiques
- ★ Autres industries
- ★ BTP
- ★ Tourisme
- ★ Agences de voyages
- ★ Agences de location de voitures
- ★ Promotion immobilière
- ★ Exportateurs d'huile d'olive
- ★ Commerce
- ★ Santé
- ★ Télécom et TIC
- ★ Autres services

### Contreparties publiques :

- ★ Entreprises opérant dans des secteurs concurrentiels
- ★ Autres organismes publics

## Particuliers :

★ Particuliers du secteur privé : crédits logements

★ Particuliers du secteur public : crédits logements

★ Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation

★ Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

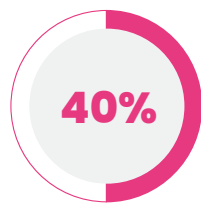
vi. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices

vii. Majoration des taux de migrations historiques.

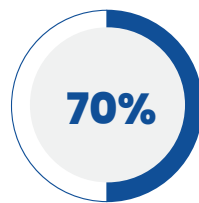
viii. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances.

### D- Les provisions additionnelles :

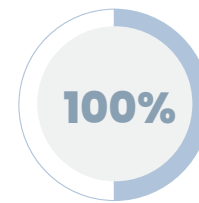
Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :



pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans

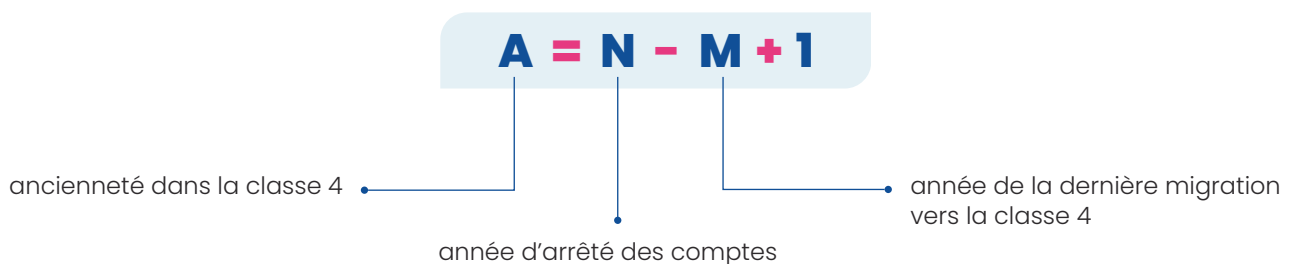


pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans



pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante :



Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- ★ Des agios réservés ;
- ★ Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit
- ★ Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- ★ Et des provisions constituées.

## 11- Portefeuille titres

### 2.4 Présentation du portefeuille titres

Les titres sont présentés au bilan soit sous la rubrique portefeuille titres commercial soit sous la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

## A- Portefeuille titres commercial

### A1 : Titres de transaction

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable

### A2 : Portefeuille d'investissement :

#### ★ Titres d'investissements

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachés.

#### ★ Titres de participation

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachés.

Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

## 2.2 Evaluation du portefeuille titres

### a. Date d'acquisition :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

### b. Date d'arrêté :

#### ★ Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

#### ★ Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. La juste valeur est la valeur probable de négociation, elle est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- ★ Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- ★ Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

### 2.3 Comptabilisation des revenus du portefeuille titre :

Les dividendes sur titres à revenu variable détenus par la société sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice de titres.

### 12- Prise en compte des produits

Les commissions et les profits et produits assimilés sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisés conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature, sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux percepts charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque, sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

### 13-Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société, figurent parmi les actifs au niveau des « Actifs Immobilisés » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	<b>Taux d'amortissement</b>
Logiciels et Licences	33%
Construction	
Agences	5%
<i>Centre d'affaire et siège</i>	2%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%



## 14- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds.

## 15- Impôt sur les bénéfices

« WIFAK BANK » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

## 16- Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumis à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

## 17- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'années de travail dans la société.

## 18- Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellé en devises sont convertis en dinars sur la base de cours de change en compte et au comptant en vigueur au 31 décembre 2023. Les charges et les produits libellé en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat de l'exercice 2023.

## 19- Faits saillants de la période

L'exercice 2023 s'est caractérisé par :

- ★ L'émission et la clôture d'un cinquième emprunt obligataire conformément aux concepts de la Finance Islamique pour un montant de 50 000 000 DT ;
- ★ L'obtention du prix « Elu Service Client de l'année 2024 de la catégorie banque islamique » ;
- ★ L'expansion du réseau de la banque de 2 nouvelles agences ;
- ★ Lors de la cérémonie de la 13ème édition du Global Islamic Finance Awards, qui s'est tenue à DAKAR le 14 Septembre 2023, Wifak International Bank a obtenu, pour la 2ème fois, le prix « GIFA EXCELLENCE AWARDS (SME Financing) 2023 ».

## II. NOTES EXPLICATIVES

### (1) Notes explicatives sur le bilan- Actifs

#### Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 déc 2023 à 124 318 619 DT contre 111 969 975 DT au 31 déc 2022 enregistrant ainsi une augmentation de 11%.

DESCRIPTION	31 DEC 2023	31 DEC 2022	VARIATION	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	13 782 020	12 445 453	1 336 567	11%
BCT, CCP et TGT	110 593 267	99 581 190	11 012 077	11%
Provision sur incident de caisse	(56 668)	(56 668)	-	0%
<b>Total</b>	<b>124 318 619</b>	<b>111 969 975</b>	<b>12 348 644</b>	<b>11%</b>

#### Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements Bancaires et financiers totalisent 156 646 888 DT au 31 déc 2023 contre 168 439 656 DT au 31 déc 2022 enregistrant ainsi une baisse de 7%

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Créances sur les établissements Bancaires	130 586 681	147 934 187	(17 347 506)	-12%
Créances sur les établissements Financiers	26 060 207	20 505 469	5 554 738	27%
<b>Total</b>	<b>156 646 888</b>	<b>168 439 656</b>	<b>(11 792 768)</b>	<b>-7%</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Description	Eligible au Refinancement		Total
	BCT	Non Eligible au Refinancement BCT	
Créances sur les établissements Bancaires	-	130 586 681	130 586 681
Créances sur les établissements Financiers	-	26 060 207	26 060 207
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>156 646 888</b>	<b>156 646 888</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire se présente comme suit :

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Créances sur les établissements Bancaires	-	130 586 681	130 586 681
Créances sur les établissements Financiers	-	26 060 207	26 060 207
<b>Total créances sur les établissements financiers</b>	<b>-</b>	<b>156 646 888</b>	<b>156 646 888</b>

#### Note 1.2.1 Créances sur les établissements Bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 130 586 681 DT au 31 déc 2023 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	12 392 174	4 351 753	8 040 421	185%
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	(144 900)	144 900	-100%
Placements MOUDHARABA interbancaire	117 982 850	143 554 100	(25 571 250)	-18%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	211 657	173 234	38 423	22%
<b>Total créances sur les établissements bancaires</b>	<b>130 586 681</b>	<b>147 934 187</b>	<b>(17 347 506)</b>	<b>-12%</b>

## Note I.2.2 Créances sur les établissements Financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 26 060 207 DT au 31 déc 2022 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	25 982 461	20 416 667	5 565 794	27%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	77 746	88 802	(11 056)	-12%
<b>Total créances sur les établissements financiers</b>	<b>26 060 207</b>	<b>20 505 469</b>	<b>5 554 738</b>	<b>27%</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
Etablissements bancaires	118 194 507	-	-	-	12 392 174	130 586 681
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	12 392 174	12 392 174
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	-	-
Placements MOUDHARABA interbancaire	117 982 850	-	-	-	-	117 982 850
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	211 657	-	-	-	-	211 657
Etablissements financiers	3 758 817	12 429 543	9 871 847	-	-	26 060 207
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	3 681 071	12 429 543	9 871 847	-	-	25 982 461
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	77 746	-	-	-	-	77 746
<b>Total</b>	<b>121 953 324</b>	<b>12 429 543</b>	<b>9 871 847</b>	<b>-</b>	<b>12 392 174</b>	<b>156 646 888</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Etablissements bancaires	-	-	-	130 586 681	130 586 681
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	12 392 174	12 392 174
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	-
Prêts aux établissements bancaires	-	-	-	117 982 850	117 982 850
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	-	211 657	211 657
Etablissements financiers	-	-	-	26 060 207	26 060 207
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	-	-	-	25 982 461	25 982 461
Créances rattachées sur les avoirs et les prêts aux établissements financiers	-	-	-	77 746	77 746
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>156 646 888</b>	<b>156 646 888</b>

### Note I.3: Créances sur la clientèle

Les financements à la clientèle ont passé de 803 392 578 DT au 31 déc 2022 à 995 896 901 DT au 31 déc 2023 enregistrant ainsi une augmentation de 24%.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Kardh Hassan	6 093 165	4 422 787	1 670 378	38%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	989 803 736	798 969 791	190 833 497	24%
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	971 551 875	784 409 254	187 142 173	24%
Financement Mourabaha	656 469 287	511 605 321	144 863 966	28%
Financement Ijara	376 139 578	324 423 164	51 716 414	16%
Wakala Bel Istithmar	3 448 609	-	3 448 609	-
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(56 940 550)	(45 178 861)	(11 762 137)	26%
Profits réservés sur créances	(7 565 049)	(6 440 370)	(1 124 679)	17%
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	18 251 861	14 560 537	3 691 324	25%
<b>Total</b>	<b>995 896 901</b>	<b>803 392 578</b>	<b>192 504 323</b>	<b>24%</b>

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Kardh Hassan	-	-	6 093 165	6 093 165
Autres concours à la clientèle	-	-	989 803 736	989 803 736
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>995 896 901</b>	<b>995 896 901</b>

La ventilation des créances sur la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Kardh Hassan	-	-	-	-	6 093 165	6 093 165
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	297 488 644	271 132 874	456 150 140	29 537 677	(64 505 599)	989 803 736
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	288 841 746	268 678 197	448 999 855	29 537 677	(64 505 599)	971 551 875
Financement Mourabaha (encours et impayés)	215 476 655	187 242 105	230 689 228	23 061 299	-	656 469 287
Financement Ijara (encours et impayés)	73 365 091	77 987 483	218 310 627	6 476 378	-	376 139 578
Wakala Bel Istithmar (encours et impayés)	-	3 448 609	-	-	-	3 448 609
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-	-	-	-	(56 940 550)	(56 940 550)
Profits réservés sur créances	-	-	-	-	(7 565 049)	(7 565 049)
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	8 646 898	2 454 677	7 150 285	-	-	18 251 861
<b>Total</b>	<b>297 488 644</b>	<b>271 132 874</b>	<b>456 150 140</b>	<b>29 537 677</b>	<b>-58 412 434</b>	<b>995 896 901</b>

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Description	Éligible au refinancement BCT	Non éligible au refinancement BCT	31 déc 2023
Kardh Hassan	-	6 093 165	6 093 165
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	536 521 930	453 281 806	989 803 736
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	536 521 930	435 029 946	971 551 875
Financement Mourabaha (encours et impayés)	331 207 751	325 261 536	656 469 287
Financement Ijara (encours et impayés)	205 314 179	170 825 400	376 139 578
Wakala Bel Istithmar (encours et impayés)	-	3 448 609	3 448 609
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-	(56 940 550)	(56 940 550)
Profits réservés sur créances	-	(7 565 049)	(7 565 049)
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	-	18 251 861	18 251 861
<b>Total</b>	<b>536 521 930</b>	<b>459 374 971</b>	<b>995 896 901</b>

Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	971 551 875	784 409 254	187 142 621	24%
Portefeuille Ijara*	376 139 578	324 423 164	51 716 414	16%
Encours financiers	334 677 436	286 608 242	48 069 194	17%
Impayés et autres facturations	43 027 922	39 374 470	3 653 452	9%
Produits rattachés aux Financements Ijara	(1 565 780)	(1 559 548)	(6 232)	0%
Portefeuille Mourabaha*	656 469 287	511 605 321	144 863 966	28%
Mourabaha Court terme	333 755 153	264 897 068	68 858 085	26%
Encours financiers	303 404 754	243 254 983	60 149 771	25%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha	2 581 502	1 899 225	682 277	36%
Impayés sur Financement Mourabaha	27 768 897	19 742 860	8 026 037	41%
Mourabaha Moyen terme	270 145 832	198 843 127	71 302 705	36%
Encours financiers	260 708 035	190 941 202	69 766 833	37%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	3 573 715	2 085 513	1 488 202	71%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	5 864 082	5 816 412	47 670	1%
Mourabaha Long terme	52 568 302	47 865 126	4 703 176	10%
Encours financiers	50 322 794	46 140 647	4 182 147	9%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	1 125 218	879 513	245 705	28%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	1 120 290	844 966	275 324	33%
Wakala Bel Istithmar	3 448 609	-	3 448 609	
Encours financiers	3 423 586	-	3 423 586	
Produits à recevoir sur Wakala Bel Istithmar	25 023	-	25 023	
Impayés sur Wakala Bel Istithmar	-	-	-	
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(56 940 550)	(45 178 861)	(11 761 689)	26%
Profits réservés sur créances	(7 565 049)	(6 440 370)	(1 124 679)	17%
Autres concours à la clientèle en devises	18 251 861	14 560 537	3 691 324	25%
Encours financiers	17 820 952	14 549 644	3 271 308	22%
Produits à recevoir	430 909	10 893	420 016	3856%
<b>Total</b>	<b>989 803 736</b>	<b>798 969 791</b>	<b>190 833 945</b>	<b>24%</b>

Les encours financiers des financements IJARA relatifs au 31 déc 2023, présentent un solde de 334 677 436 DT contre 286 608 242 DT au 31 déc 2022 enregistrant ainsi une évolution de 17% qui se détaillent comme suit :

Description	Financement	Capital amorti	Encours financier
Solde 31-12-2022	1 508 708 040	1 222 099 798	286 608 242
Capital Amorti des anciens contrats	-	94 392 893	(94 392 893)
Ajouts de la période	184 866 643	33 867 178	150 999 465
Investissement	180 009 883	33 665 169	146 344 714
Relocation	4 856 760	202 009	4 654 751
Retraits de la période	54 620 875	46 083 498	8 537 377
Cession de la valeur Résiduelle	11 745 311	11 744 392	919
Cession anticipée	19 692 417	15 036 550	4 655 867
Transferts (Cession)	13 172 575	12 329 653	842 922
Relocation	6 103 594	3 525 505	2 578 089
Carence	3 906 978	3 447 398	459 580
<b>Solde 31-12-2023</b>	<b>1 638 953 808</b>	<b>1 304 276 372</b>	<b>334 677 436</b>

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Paiements minimaux sur contrats actifs (1)	408 415 544	345 319 098	63 096 446	18%
A recevoir dans moins d'un an	140 149 227	127 848 036	12 301 191	10%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	254 705 644	208 656 438	46 049 206	22%
A recevoir dans plus de 5 ans	13 560 673	8 814 624	4 746 049	54%
Produits financiers non acquis (2)	81 753 516	65 144 240	16 609 276	25%
A recevoir dans moins d'un an	35 874 627	29 078 135	6 796 492	23%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	44 718 194	35 186 814	9 531 380	27%
A recevoir dans plus de 5 ans	1 160 695	879 291	281 404	32%
Encours contrats actifs (3)= (1) - (2)	326 662 028	280 174 858	46 487 170	17%
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	8 015 408	6 433 384	1 582 024	25%
<b>Total</b>	<b>334 677 436</b>	<b>286 608 242</b>	<b>48 069 194</b>	<b>17%</b>

Le stock des provisions et profits réservés au 31 Décembre 2023, se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	(56 940 550)	(45 178 861)	(11 761 689)	26%
Provision individuelles	(33 349 198)	(29 754 145)	(3 595 053)	12%
Provisions collectives	(20 282 367)	(12 762 448)	(7 519 919)	59%
Provisions additionnelles	(3 308 985)	(2 662 268)	(646 717)	24%
Total provisions sur créances	(56 940 550)	(45 178 861)	(11 761 689)	26%
Profits réservés	(7 565 049)	(6 440 370)	(1 124 679)	17%
Total profits réservés	(7 565 049)	(6 440 370)	(1 124 679)	17%
<b>Total général des provisions et profits réservés</b>	<b>(64 505 599)</b>	<b>(51 619 231)</b>	<b>(12 886 368)</b>	<b>25%</b>

Les mouvements des provisions au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Provisions au 31/12/N-1	(45 178 861)	(35 078 931)	(10 099 930)	29%
Dotations de l'exercice	(17 443 191)	(22 103 342)	4 660 151	-21%
Reprise de l'exercice	5 681 502	12 003 412	(6 321 910)	-53%
<b>Total provisions</b>	<b>(56 940 550)</b>	<b>(45 178 861)</b>	<b>(11 761 689)</b>	<b>26%</b>

Le détail des profits réservés se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Total classe 2,3, 4 et 5	105 091 766	85 567 205	19 524 560	23%
Profits réservés au 31/12/N-1	(6 440 370)	(4 409 183)	(2 031 187)	46%
Dotation aux profits réservés	(2 682 645)	(2 683 458)	(299 187)	11%
Reprise profits réservés de l'exercice	1 857 966	652 271	1 205 695	185%
Profits réservés sur financements radiés	-	-	-	-
<b>Total des profits réservés au 31/12/N</b>	<b>(7 565 049)</b>	<b>(6 440 370)</b>	<b>(1 124 679)</b>	<b>17%</b>

## ANALYSE PAR CLASSE

	A	B1	B2	B3	B4	B5	TOTAL	TOTAL
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	Contentieux	au 31-12-23	au 31-12-22
Encours en principal	702 682 677	254 291 019	2 308 922	13 004 884	7 187 220	11 490 947	990 965 670	782 147 700
Impayés	266 236	16 334 601	1 681 676	5 524 507	12 188 939	35 847 706	71 843 666	62 359 551
Autres débits	972 465	1 938 015	172 054	270 636	1 404 607	5 020 373	9 778 151	7 729 743
Règlements non affectés	(1 869 439)	(77 897)	(3 972)	(31 177)	(1 264 951)	(69 015)	(3 316 450)	(3 520 405)
Produits à recevoir MOURABAHA	4 174 953	591 226	13 841	6 153	7 980	9 879	4 804 032	2 321 487
Produits perçus d'avance IJARA	(520 452)	(494 311)	(5 958)	(22 830)	(19 625)	(37 910)	(1 101 087)	(1 362 098)
Débits de compte	1 104 945	281 124	190 701	542 291	3 383 638	581 307	6 084 007	4 406 549
ENGAGEMENTS BILANTIELS	706 811 385	272 863 778	4 357 264	19 294 463	22 887 809	52 843 288	1 079 057 985	854 082 527
ENGAGEMENTS HORS BILAN	215 164 821	31 995 834	349 380	281 432	370 603	1 296 596	249 458 667	174 443 275
<b>TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE</b>	<b>921 976 206</b>	<b>304 859 612</b>	<b>4 706 644</b>	<b>19 575 895</b>	<b>23 258 412</b>	<b>54 139 884</b>	<b>1 328 516 651</b>	<b>1 028 525 802</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS Bqs &amp; Ets Fin</b>	<b>25 982 461</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25 982 461</b>	<b>15 416 667</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES</b>	<b>947 958 667</b>	<b>304 859 612</b>	<b>4 706 644</b>	<b>19 575 895</b>	<b>23 258 412</b>	<b>54 139 884</b>	<b>1 354 499 112</b>	<b>1 043 942 469</b>
<i>Dont Créances Classées</i>			4 706 644	19 575 895	23 258 412	54 139 884	101 680 837	85 567 205
Agios réservés	(207 804)	(29 827)	(113 893)	(644 074)	(1 675 172)	(4 894 279)	(7 565 049)	(6 440 370)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	(247 831)	(1 318 770)	(10 538 780)	(21 243 818)	(33 349 198)	(29 754 145)
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	0	0	0	0	0	0
Provision additionnelle	-	-	0	0	(762 476)	(2 546 509)	(3 308 985)	(2 662 268)
Provisions collectives	(20 282 367)	-	-	-	0	0	(20 282 367)	(12 762 448)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(20 519 998)		(361 724)	(1 962 844)	(12 976 428)	(28 684 605)	(64 505 599)	(51 619 231)
ENGAGEMENTS NETS	901 486 035	304 829 784	4 344 920	17 613 051	10 281 984	25 455 279	1 264 011 051	976 906 571
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) – Tous engagements confondus</b>			<b>0,35%</b>	<b>1,45%</b>	<b>1,72%</b>	<b>4,00%</b>		
				7,51%				8,20%
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>7,69%</b>	<b>10,03%</b>	<b>55,79%</b>	<b>52,98%</b>		
				43,26%				45,41%

## Note 1.4 : Portefeuille titres commercial

Le solde de portefeuille titre commercial s'élève au 31 déc 2023 à 940 405 DT contre 599 871 DT au 31 déc 2022 :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Titres de transaction	41 691	43 010	(1 319)	-3%
Titres cotés	41 691	43 010	(1 319)	-3%
Titres Ami	15 424	16 077	(653)	-4%
Titres Unimed	13 763	13 101	662	5%
Titres SAH	12 504	13 832	(1 328)	-10%
Titres non cotés	-	-	-	
Titres de placement	898 714	556 861	341 853	61%
<b>Total</b>	<b>940 405</b>	<b>599 871</b>	<b>340 534</b>	<b>57%</b>

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description	Organismes publics	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Titres de transaction	-	-	-	-	41 691	41 691
Titres cotés	-	-	-	-	41 691	41 691
Titres Ami	-	-	-	-	15 424	15 424
Titres Unimed	-	-	-	-	13 763	13 763
Titres SAH	-	-	-	-	12 504	12 504
Titres non cotés	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	-	898 714	-	-	-	898 714
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>940 405</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>41 691</b>	<b>940 405</b>

## Note 1.5 : Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 déc 2023 un solde de 12 732 226 DT contre 10 292 444 DT au 31 déc 2022 enregistrant ainsi une augmentation de 24%.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Titres d'investissement 1.5.1	52 577	52 577	-	0%
Titres de participation 1.5.2	11 059 649	8 619 867	2 439 782	28%
Parts dans les entreprises liées	-	-	-	-
Titres participatifs 1.5.3	1 620 000	1 620 000	-	0%
<b>Total</b>	<b>12 732 226</b>	<b>10 292 444</b>	<b>2 439 782</b>	<b>24%</b>



La ventilation des titres selon qu'ils sont cotés ou non se présente comme suit :

Description	Titres cotés	Titres non cotés	Total
Titres d'investissement 1.5.1	-	52 577	52 577
Titres de participation 1.5.2	-	11 059 649	11 059 649
Parts dans les entreprises liées	-	-	-
Titres participatifs 1.5.3	-	1 620 000	1 620 000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>12 732 226</b>	<b>12 732 226</b>

### 1.5.1 Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Fonds Gérés	52 577	52 577	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar	490 000	490 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	-	0%
Provisions sur fonds gérés Sodis Sicar	(437 423)	(437 423)	-	0%
<b>Total</b>	<b>52 577</b>	<b>52 577</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>

### Note sur le détail des fonds gérés :

Le détail des fonds gérés au 31 Déc 2023 se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	Méthode d'évaluation
SERPSUD	60 000	Selon la valeur d'usage
MEDFOOD	150 000	Selon la valeur d'usage
ERRYADA IMMOBILIERE	40 000	Selon la valeur d'usage
CERAMIQUES DU SUD	240 000	Selon la valeur d'usage
<b>Total</b>	<b>490 000</b>	<b>-</b>

Les titres non cotés sont évalués selon la valeur d'usage.

## 1.5.2 Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Titres de participation	11 354 160	10 920 857	(300 000)	4%
SIBTEL	533 781	69 353	-	670%
MED FOOD SA	368 875	100 000	-	269%
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE TUNISIENNE DES BANQUES ET DES ETS FINANCIERS	100	100	-	0%
SERPSUD	40 000	40 000	-	0%
OFFICE PLAST	711 404	711 404	-	0%
SNACKS SA	-	-	-	-
SEFRIM	250 000	250 000	-	0%
CCT	1 850 000	2 000 000	(150 000)	-8%
TAIMET	1 850 000	2 000 000	(150 000)	-8%
EL BANNA	3 500 000	3 500 000	-	0%
ROYAL OLIVE OIL	400 000	400 000	-	0%
ELECTRICA	1 200 000	1 200 000	-	0%
LES CERAMIQUES DU SUD	650 000	650 000	-	0%
Provisions sur titres de participation	(294 511)	(2 300 990)	2 006 479	-87%
<b>Total</b>	<b>11 059 649</b>	<b>8 619 867</b>	<b>2 439 782</b>	<b>28%</b>

## 1.5.3 Titres participatifs

Cette rubrique correspond à l'encours relatif à la souscription à l'emprunt obligataire « Chahadet Zitouna 2017 » pour un principal de 1 500 000 DT remboursable in fine pour une durée totale de 7 ans, en plus des créances rattachées sur titres participatifs qui totalisent un montant de 120 000 DT.

### Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31 déc 2023 un solde de 65 142 773 DT contre un solde de 58 338 999 DT au 31 déc 2022 enregistrant ainsi une hausse de 12%.

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Immobilisations incorporelles	7 633 517	8 797 626	-943 700	-11%
Immobilisations incorporelles	14 152 117	13 723 764	428 353	3%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(6 518 600)	(4 926 138)	(1 372 053)	28%
Immobilisations corporelles	52 794 358	49 402 572	3 171 376	6%
Immobilisations corporelles	77 312 859	69 223 834	8 089 025	12%
Amortissement des immobilisations corporelles	(24 518 501)	(19 821 262)	(4 917 649)	25%
Immobilisations encours	4 714 898	138 801	4 576 097	3297%
Immobilisations encours	4 714 898	138 801	4 576 097	3297%
<b>Total</b>	<b>65 142 773</b>	<b>58 338 999</b>	<b>6 803 774</b>	<b>12%</b>



## TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Arrêtée au 31 Décembre 2023

(Montants exprimés en Dinars)

Description	Valeur Brute N-1	Acquisitions	Cessions et transferts	Valeur brute	Amortissements cumulés N-1	Dotations / reprises sur cessions	Amortissements cumulés	VCN
1) Immobilisations Incorporelles	13 723 763	428 354	-	14 152 117	(4 926 138)	(1 592 462)	(6 518 603)	7 633 517
* Licence	2 974 076	1 210 556		4 184 632	(1 504 037)	(800 870)	(2 304 910)	1 879 725
* Logiciels	6 494 114	160 028		6 654 142	-3 344 098	(641 985)	-3 986 083	2 668 059
* Site web	7 201	0		7 201	-7 197	(4)	-7 201	0
* GOOD WILL	4 248 372	-942 230		3 306 142	-70 806	(149 603)	-220 409	3 085 733
2) Immobilisations Corporelles	69 223 834	8 089 026	-	77 312 860	(19 821 262)	(4 697 239)	(24 518 499)	52 794 358
Immobilisations d'exploitation	57 089 165	5 616 404	-	62 705 567	(11 054 037)	(2 617 951)	(13 671 987)	49 033 579
* Terrains d'exploitation	10 423 705	5 024 363		15 448 066	0	-	0	15 448 066
* Bâtiments	30 916 797	(1)		30 916 797	-4 380 127	(690 178)	-5 070 304	25 846 492
* Aménagements de bâtiments	15 748 663	592 041		16 340 704	-6 673 910	(1 927 773)	-8 601 683	7 739 021
Mobiliers et Matériel de Bureau	1 799 116	340 994		2 140 110	-965 660	(389 952)	-1 355 612	784 498
Matériels de Transport	1 632 488	691 287		2 323 775	-909 134	(447 729)	-1 356 863	966 912
Matériels Informatique	7 443 499	1 326 314		8 769 813	-5 982 005	(1 178 093)	-7 160 098	1 609 714
Machines DAB et GAB	1 114 033	31 556		1 145 589	-909 444	(58 121)	-967 565	178 024
Coffres Forts	144 551	35 413		179 964	0	-	0	179 964
Autres Immobilisations	982	47 059		48 041	-982	(5 393)	-6 375	41 666
3) Immobilisation en cours	138 802	4 576 096	-	4 714 898	-	-	-	4 714 898
Immobilisations corporelles en cours	17 725	4 697 173		4 714 898	0	-	0	4 714 898
Immobilisations incorporelles en cours	121 077	-121 077		0	0	-	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>83 086 399</b>	<b>13 093 476</b>	<b>-</b>	<b>96 179 875</b>	<b>(24 747 400)</b>	<b>(6 289 701)</b>	<b>(31 037 102)</b>	<b>65 142 773</b>

Les immobilisations corporelles en cours accusent au 31/12/2023 un solde de 4 714 898 Dinars qui se détaille comme suit :

Description	Valeur Brute 31/12/2022	Acquisition / Reclassement 2023	Valeur Brute 31/12/2023
AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS EN COURS	17 725	4 318 492	4 336 217
MATÉRIELS INFORMATIQUES EN COURS	-	378 681	378 681
<b>Total</b>	<b>17 725</b>	<b>697 173</b>	<b>4 714 898</b>

Le site Web est évalué selon le coût d'acquisition.

## Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 déc 2023 un montant de 80 109 069 DT contre un montant de 78 624 020 DT au 31 déc 2022 se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	16 363 901	8 600 659	7 763 242	90%
<i>Comptes d'attente</i>	15 388 534	8 239 580	7 148 954	87%
Comptes d'attente de la salle de marché	(113 757)	158 300	(272 057)	-172%
Comptes d'attente de la compensation	15 502 291	8 081 280	7 421 011	92%
<i>Comptes de régularisation</i>	975 367	361 079	614 288	170%
Autres	65 385 870	71 775 431	(6 389 561)	-9%
Stock de matière, fourniture et timbres	212 594	231 780	(19 186)	-8%
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	-	-	-	#DIV/0!
Cartes et imprimés en stock	212 594	231 780	(19 186)	-8%
<i>Matériels en stock ( Murabaha et Ijara)</i>	19 121 136	36 912 057	(17 790 921)	-48%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	10 121 742	5 654 627	4 467 115	79%
<i>Dépôts et cautionnements</i>	929 845	846 004	83 841	10%
<i>Opérations avec le personnel</i>	17 741 933	13 477 231	4 264 702	32%
<i>Autres créances sur l'Etat</i>	21 643 289	2 624 560	19 018 729	725%
<i>Débiteurs divers</i>	4 412 221	8 207 495	(3 795 274)	-46%
<i>Charges à répartir</i>	-	-	-	#DIV/0!
<i>Actifs d'impôts différés</i>	-	1 595 573	(1 595 573)	-100%
<i>Autres</i>	(8 796 889)	2 226 104	(11 022 993)	-495%
<b>Total brut</b>	<b>81 749 771</b>	<b>80 376 090</b>	<b>1 373 681</b>	<b>2%</b>
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs</i>	(1 640 702)	(1 752 070)	111 368	-6%
<b>Total net</b>	<b>80 109 069</b>	<b>78 624 020</b>	<b>1 485 049</b>	<b>2%</b>

Les autres actifs totalisent au 31 déc 2023 un montant de 80 109 069 DT contre un montant de 78 624 020 DT au 31 déc 2022 .

Les provisions sur les autres actifs se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Provisions sur Dépôts et Cautionnements	(821 229)	(821 229)	-	0%
Provisions sur Fonds Sociaux Accordé aux Personnels	(20 231)	(20 231)	-	0%
Provisions sur créance D'exploitation Non Bancaires	(478 039)	(496 407)	18 368	-4%
Autres provisions	(321 203)	(414 203)	93 000	-22%
<b>Total</b>	<b>(1 640 702)</b>	<b>(1 752 070)</b>	<b>111 368</b>	<b>-6%</b>

## (2) Notes explicatives sur le bilan- Passifs

### Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 115 129 535 DT au 31 déc 2023 contre un solde de 130 477 750 DT au 31 déc 2022 se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Compte Ordinaire chez BCT	-	-	-	-
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	115 000 000	130 000 000	(15 000 000)	-12%
Dette rattaché sur wakala bel Istithmar auprès de la BCT	129 535	477 750	(348 215)	-73%
<b>Total</b>	<b>115 129 535</b>	<b>130 477 750</b>	<b>(15 348 215)</b>	<b>-12%</b>

## Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 déc 2023 un montant de 60 953 724 DT contre un montant de 15 185 399 DT au 31 déc 2022 enregistrant ainsi une hausse de 301%

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	43 022 621	15 185 399	27 837 222	183%
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	17 931 103	-	17 931 103	-
<b>Total</b>	<b>60 953 724</b>	<b>15 185 399</b>	<b>45 768 325</b>	<b>301%</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon qu'ils soient matérialisés ou non par des titres du marché interbancaire.

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	43 022 621	43 022 621
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	17 931 103	17 931 103
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>60 953 724</b>	<b>60 953 724</b>

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	1 776 348	581 643	1 194 705	205%
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	41 246 273	14 603 756	26 642 517	182%
<b>Dépôts et avoirs des établissements bancaires</b>	<b>43 022 621</b>	<b>15 185 399</b>	<b>27 837 222</b>	<b>183%</b>

Les dépôts et avoirs des établissements financiers, se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Avoirs des Etablissements Financiers	17 931 103	-	17 931 103	-
<b>Dépôts et avoirs des établissements financiers</b>	<b>17 931 103</b>	<b>-</b>	<b>17 931 103</b>	<b>#DIV/0!</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	43 022 621	0	0	0	43 022 621
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	1 776 348	-	-	-	1 776 348
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	41 000 000	-	-	-	41 000 000
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	-	-	-	-	-
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	246 273	-	-	-	246 273
Etablissements financiers	15 531 103	2 400 000	-	-	17 931 103
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	15 531 103	2 400 000	-	-	17 931 103
<b>Total</b>	<b>58 553 724</b>	<b>2 400 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>60 953 724</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	-	43 022 621	43 022 621
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	17 931 103	17 931 103
<b>Dépôts et avoirs des établissements bancaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>60 953 724</b>	<b>60 953 724</b>

### Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 déc 2023 un solde de 890 185 363 DT contre un montant de 728 532 330 DT au 31 déc 2022 et se décomposent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Dépôts à vue	288 551 388	256 700 907	31 850 481	12%
Dépôts à vue	286 909 211	254 806 579	32 102 632	13%
Dettes rattachées sur dépôts à vue	1 642 177	1 894 328	(252 151)	-13%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	601 633 975	471 831 423	129 802 532	28%
Tawfir	279 878 506	227 784 097	52 094 409	23%
Tawfir	279 573 650	227 553 047	52 020 603	23%
Dettes rattachées sur tawfir	304 856	231 050	73 806	32%
Istithmar	246 120 357	158 756 257	87 364 100	55%
Istithmar en dinars	228 725 298	143 895 705	84 829 593	59%
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	5 983 127	5 421 407	561 720	10%
Istithmar en devises	11 249 401	9 371 963	1 877 438	20%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	162 531	67 182	95 349	142%
Autres sommes dues à la clientèle	75 635 112	85 291 069	(9 655 957)	-11%
<b>Total</b>	<b>890 185 363</b>	<b>728 532 330</b>	<b>161 653 033</b>	<b>22%</b>

Le détail des autres sommes dues à clientèle se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Autres provisions constituées par la clientèle	57 588 290	68 924 763	(11 336 473)	-16%
Comptes indisponibles	5 094 824	3 397 837	1 696 987	50%
Réserve de Stabilisation de Profit (PER)	771 985	503 726	268 259	53%
Réserve pour Risque d'Investissement (IRR)	185 452	82 267	103 185	125%
Autres comptes	11 994 561	12 382 476	(387 915)	-3%
<b>Total</b>	<b>75 635 112</b>	<b>85 291 069</b>	<b>(9 655 957)</b>	<b>-11%</b>

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Dépôts à vue	286 909 211	-	-	-	-	286 909 211
Tawfir	279 573 650	-	-	-	-	279 573 650
Istithmar	3 330 000	156 443 811	80 200 888	-	-	239 974 699
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	75 635 112	75 635 112
Dettes rattachées	8 092 691	-	-	-	-	8 092 691
<b>Total</b>	<b>577 905 552</b>	<b>156 443 811</b>	<b>80 200 888</b>	<b>-</b>	<b>75 635 112</b>	<b>890 185 363</b>

## Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales

Au 31 déc 2023, le solde de cette rubrique s'élève à 90 974 958 DT contre un montant de 57 337 804 DT au 31 déc 2022 et se détaille comme suit :

Description		31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Emprunts Matérialisés	(1)	2 003 461	6 010 384	(4 006 923)	-67%
Ressources Spéciales		-	-	-	-
Emprunts obligataires	(2)	88 971 497	51 327 420	37 644 077	73%
<b>Total</b>		<b>90 974 958</b>	<b>57 337 804</b>	<b>33 637 154</b>	<b>59%</b>

**Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 31 Décembre 2023 et au 31 Décembre 2022 :**

Description		31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Emprunts Matérialisés		1 976 923	5 930 769	(3 953 846)	-67%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés		26 538	79 615	(53 077)	-67%
<b>Total</b>		<b>2 003 461</b>	<b>6 010 384</b>	<b>(4 006 923)</b>	<b>-67%</b>

**Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit au 31 Décembre 2023 :**

Description		31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Emprunts obligataires		82 944 246	49 827 368	33 116 878	66%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires		6 027 251	1 500 052	4 527 199	302%
<b>Total</b>		<b>88 971 497</b>	<b>51 327 420</b>	<b>37 644 077</b>	<b>73%</b>

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts Matérialisés	1 015 000	988 462	-	-	2 003 461
Ressources Spéciales	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	9 831 139	10 525 105	53 346 653	15 268 600	88 971 497
<b>Total</b>	<b>10 846 139</b>	<b>11 513 567</b>	<b>53 346 653</b>	<b>15 268 600</b>	<b>90 974 958</b>

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts Matérialisés	-	-	-	2 003 461	2 003 461
Ressources Spéciales	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-	88 971 497	88 971 497
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>90 974 958</b>	<b>90 974 958</b>

## Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31 déc 2023 et au 31 déc 2022 :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	3 945 520	7 161 136	(3 215 616)	-45%
Provisions pour passifs et charges	3 945 520	7 161 136	(3 215 616)	-45%
Comptes d'attente et de régularisation	103 148 488	128 057 641	(24 909 153)	-19%
<i>Comptes d'attente</i>	26 865 381	13 543 762	13 321 619	98%
<i>Comptes de régularisation</i>	14 345 236	30 475 049	(16 129 813)	-53%
Créditeurs divers	60 919 291	75 372 749	(14 453 458)	-19%
Fournisseurs	57 279 268	72 194 986	(14 915 718)	-21%
Dépôts du personnel	1 263 580	1 329 698	(66 118)	-5%
Prestataire de services	2 376 443	1 848 065	528 378	29%
Etat, impôts et taxes	6 634 733	5 809 787	824 946	14%
Autres	(5 616 153)	2 856 294	(8 472 447)	-297%
<b>Total Autres passifs</b>	<b>107 094 008</b>	<b>135 218 777</b>	<b>(28 124 769)</b>	<b>-21%</b>

\* Le détail des provisions pour passifs et charges se détaille comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022
Provision pour congés payés	2 741 465	2 223 120
Provision pour départ à la retraite	-	3 364 742
Provision pour risque fiscal	150 000	91 208
Provision pour litige	301 055	474 066
Provision pour risques divers	753 000	1 008 000
<b>Total</b>	<b>3 945 520</b>	<b>7 161 136</b>

### (3.1) Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Le capital social est fixé à la somme de 150 000 000 DT divisé en 30 000 000 actions nominatives de 5 DT chacune souscrites et libérées intégralement en numéraires. Les actions formant le capital social sont toutes de même nature.

WIFAK INTERNATIONAL BANK dispose de 98 924 actions propres de 5 DT chacune pour un coût total de 694 663 DT.

Au 31 déc 2023, les capitaux propres de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ont atteint 170 081 835 DT contre 163 612 043 DT au 31 déc 2022, enregistrant ainsi une augmentation de 4%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :



		Ouverture	Affectation résultat 2022	Dividendes	Variation réserves	Variation pourcentage d'intérêt	Retrait de consolidation	Résultat	Clôture
WIB	Capital social	150 000 000	-	-	-	-	-	-	150 000 000
	Réserves	21 219 530	-	-	900	-	-	-	21 220 430
	Actions Propres	(694 663)	-	-	-	-	-	-	(694 663)
	Titres assimilés à des capitaux propres	15 437 000	-	-	-	-	-	-	15 437 000
	Résultats reportés	(31 032 972)	5 269 776	-	-	-	-	-	(25 763 196)
	Résultat de l'exercice	5 269 776	(5 269 776)	-	-	-	-	7 472 846	7 472 846
SICAR	Capital social	920 000	-	-	-	-	(920 000)	-	-
	Réserves	1 783 149	-	-	(1 583 040)	-	(4 350)	-	195 759
	Actions Propres	-	-	-	-	-	-	-	-
	Titres assimilés à des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-
	Résultats reportés	559 940	199 521	-	-	-	(16 510)	-	742 950
	Résultat de l'exercice	191 584	(191 584)	-	-	-	(8 665)	57 048	48 383
Attakafuila	Capital social	20 000 005	-	-	-	-	(20 000 005)	-	-
	Réserves	(2 200 170)	-	-	10 672 561	-	(10 522 325)	-	(2 049 933)
	Actions Propres	-	-	-	-	-	-	-	-
	Titres assimilés à des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-
	Résultats reportés	2 200 170	(120 053)	-	-	-	(85 287)	-	1 994 830
	Résultat de l'exercice	878 699	(878 699)	-	-	-	(294 876)	1 772 303	1 477 428
Capitaux propres consolidés	Capital social	170 920 005	-	-	-	-	(20 920 005)	-	150 000 000
	Réserves	20 802 509	-	-	9 090 421	-	(10 526 675)	-	19 366 256
	Actions Propres	(694 663)	-	-	-	-	-	-	(694 663)
	Titres assimilés à des capitaux propres	15 437 000	-	-	-	-	-	-	15 437 000
		<b>Résultats reportés</b>	<b>(28 272 862)</b>	<b>5 349 244</b>	-	-	-	<b>(101 797)</b>	-
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>6 340 059</b>	<b>(6 340 059)</b>	-	-	-	<b>(303 541)</b>	<b>9 302 198</b>	<b>8 998 657</b>

Les intérêts minoritaires présentent le détail suivant :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022
Parts des minoritaires dans le capital	840 025	840 005
Parts des minoritaires dans les réserves	453 526	408 591
Parts des minoritaires dans le résultat de la période	73 907	44 844
<b>Total</b>	<b>1 367 458</b>	<b>1 293 440</b>

La ventilation du fonds social selon qu'il soit remboursable ou non remboursable est la suivante :

Rubriques	31 déc 2023	31 déc 2022
Fonds social remboursable	678 011	677 111
Fonds social non remboursable	-	-
<b>Total</b>	<b>678 011</b>	<b>677 111</b>

#### (4) Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

##### Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2023 à 48 060 825 DT VS 27 888 541 DT au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Cautions (1)	47 400 172	27 888 541	19 511 631	70%
Avals (2)	660 653	-	660 653	-
<b>Total</b>	<b>48 060 825</b>	<b>27 888 541</b>	<b>20 172 284</b>	<b>72%</b>

(1) L'encours des cautions se détaille, au 31 décembre 2023, comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	47 400 172	27 888 541	19 511 631	70%
<b>Total</b>	<b>47 400 172</b>	<b>27 888 541</b>	<b>19 511 631</b>	<b>70%</b>

La ventilation des cautions par nature de relation, se présente comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	-	-	-	47 400 172	47 400 172
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>47 400 172</b>	<b>47 400 172</b>

(2) L'encours des avals se détaille, au 31 déc 2023, comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Avais en faveur de la clientèle	660 653	-	660 653	-
<b>Total</b>	<b>660 653</b>	<b>-</b>	<b>660 653</b>	<b>-</b>

La ventilation des avals par nature de la relation :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Avais en faveur de la clientèle	-	-	-	660 653	660 653
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>660 653</b>	<b>660 653</b>

#### Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de 20 725 972 DT au 31 déc 2023 se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Crédits documentaires Import	20 725 972	15 897 965	4 828 007	32%
<b>Total</b>	<b>20 725 972</b>	<b>15 897 965</b>	<b>4 828 007</b>	<b>32%</b>

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Crédits documentaires Import	-	-	-	20 725 972	20 725 972
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>20 725 972</b>	<b>20 725 972</b>

#### Note 4.3: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent, au 31 déc 2023 à 180 769 794 DT contre 130 656 770 DT au 31 déc 2022 enregistrant ainsi une augmentation de 38% et se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Engagements de financement donnés	180 769 794	130 656 770	50 113 024	79%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	180 769 794	130 656 770	50 113 024	79%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	180 769 794	130 656 770	50 113 024	79%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	165 810 028	121 525 194	44 284 834	87%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	14 959 766	9 131 576	5 828 190	22%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>180 769 794</b>	<b>130 656 770</b>	<b>50 113 024</b>	<b>38%</b>

La ventilation des engagements données selon la nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Engagements de financement donnés		-	-	180 769 794	180 769 794
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués		-	-	180 769 794	180 769 794
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle		-	-	180 769 794	180 769 794
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA		-	-	165 810 028	165 810 028
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA		-	-	14 959 766	14 959 766
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers		-	-	-	-
<b>Total</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>180 769 794</b>	<b>180 769 794</b>

#### Note 4.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 déc 2023 à 121 165 220 DT contre 129 918 953 DT au 31 déc 2022.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 déc 2023, comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	595 020	414 404	180 616	44%
Garanties reçues de la clientèle	120 570 200	129 504 549	(8 934 349)	-7%
<b>Total</b>	<b>121 165 220</b>	<b>129 918 953</b>	<b>(8 753 733)</b>	<b>-7%</b>

Selon la nature :

Description	HYP. Ijara	HYP. Mourabaha	SOTUGAR	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	-	-	595 020	595 020
Garanties reçues de la clientèle	20 733 264	99 836 936	-	120 570 200
<b>Total</b>	<b>20 733 264</b>	<b>99 836 936</b>	<b>595 020</b>	<b>121 165 220</b>

Selon qu'il soit douteux ou non :

Description	Garanties sur actifs douteux	Garanties sur actifs non douteux	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	386 185	208 835	595 020
Garanties reçues de la clientèle	72 212 178	48 358 022	120 570 200
<b>Total</b>	<b>72 598 363</b>	<b>48 566 857</b>	<b>121 165 220</b>

## (5) Notes explicatives sur l'état de résultat

### Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élève à 109 103 991 DT au 31 déc 2023 Leur détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	15 635 608	11 006 254	4 629 354	42%
Opérations avec la clientèle	93 468 383	70 357 358	23 111 025	33%
Portefeuille Murabaha	55 851 583	37 622 346	18 229 237	48%
Portefeuille Ijara	37 434 742	34 510 281	2 924 461	8%
Wakala Bel Istithmar	25 023	-	-	-
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	1 281 714	255 918	1 025 796	401%
Profits réservés	(1 124 679)	(2 031 187)	906 508	-45%
Autres Marges et revenus assimilés	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>109 103 991</b>	<b>81 363 612</b>	<b>27 740 379</b>	<b>34%</b>

### Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant au 31 déc 2023 un solde de 33 871 538 DT enregistrant ainsi une augmentation de 8 043 011 DT par rapport au 31 déc 2022 et se présentent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	7 061 658	5 518 024	1 543 634	28%
Commissions sur engagements par signature en TND	1 192 142	750 575	441 567	59%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	2 022 359	1 094 104	928 255	85%
Monétiques	1 785 792	1 446 098	339 694	23%
Commissions de Gestion, études et Engagement	11 302 102	8 617 887	2 684 215	31%
Commissions de Banque Directe	400 343	341 458	58 885	17%
Bancassurance	683 332	757 922	(74 590)	-10%
Autres commissions	9 423 810	7 302 459	2 121 351	29%
<b>Total</b>	<b>33 871 538</b>	<b>25 828 527</b>	<b>8 043 011</b>	<b>31%</b>

### Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Au 31 déc 2023, les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Plus-value de cession sur titres de transaction	-	-	-	-
Moins-value de cession sur titres de transaction	-	-	-	-
Plus-value de réévaluation sur titres de transaction	38 611	163 730	(125 119)	-76%
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	(4 640)	(4 325)	(315)	7%
Dividendes Reçus sur titres de transaction	1 368	996	372	37%
Gain/Perte net sur opérations de change	2 167 192	3 152 414	(985 222)	-31%
<b>Total</b>	<b>2 202 531</b>	<b>3 312 815</b>	<b>(1 110 284)</b>	<b>-34%</b>

#### Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé, au 31 déc 2023 un montant de 173 682 contre 419 770 DT au 31 déc 2022. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	53 682	299 770	(246 088)	-82%
Fonds Gérés	53 682	299 770	(246 088)	-82%
Créances sur l'état	-	-	-	-
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	120 000	120 000	-	0%
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>173 682</b>	<b>419 770</b>	<b>(246 088)</b>	<b>-59%</b>

#### Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé, au 31 déc 2023 un montant de 58 941 806 DT. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(11 064 811)	(9 042 438)	(2 022 373)	22%
Opérations avec la clientèle	(37 425 168)	(25 675 977)	(11 749 191)	46%
Marges sur dépôts à vue	(6 879 489)	(5 695 090)	(1 184 399)	21%
Marges sur comptes Tawfir	(12 188 505)	(9 948 288)	(2 240 217)	23%
Marges sur dépôts Istithmar	(18 357 174)	(10 032 599)	(8 324 575)	83%
Marges sur certificats de dépôts	-	-	-	-
Emprunt et ressources spéciales	(10 429 042)	(6 059 501)	(4 369 541)	72%
Autres marges et charges	(22 785)	(96 805)	74 020	-76%
<b>Total</b>	<b>(58 941 806)</b>	<b>(40 874 721)</b>	<b>(18 067 085)</b>	<b>44%</b>

#### Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la Banque ont augmenté de 431 625 DT par rapport au 31 déc 2022 pour se situer à un montant de 1 691 298 DT au 31 déc 2023 :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(1 532 117)	(1 129 214)	(402 903)	36%
Commissions Encourues sur FONDS GERES	(192 398)	(24 661)	(167 737)	680%
Commissions Encourues sur SIBTEL	(134 894)	(94 328)	(40 566)	43%
Autres commissions Encourues	168 111	(11 470)	179 581	-1566%
<b>Total</b>	<b>(1 691 298)</b>	<b>(1 259 673)</b>	<b>(431 625)</b>	<b>34%</b>

#### Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 31 déc 2023 un montant de 13 550 193 DT enregistrant une diminution de 3 734 DT au 31 déc 2022. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(7 384 857)	(15 639 557)	8 254 700	-53%
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(7 519 919)	(4 923 336)	(2 596 583)	53%
Dotations aux provisions pour impôts	-	-	-	-
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(2 538 415)	(1 540 448)	(997 967)	65%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	(245 000)	(1 445 532)	1 200 532	-83%
Total dotations	(17 688 191)	(23 548 873)	5 860 682	-25%
Pertes sur créances	(1 836 988)	(2 239 020)	402 032	-18%
Pertes sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	(500 000)	-	(500 000)	
Total des dotations et des pertes sur créances	(20 025 179)	(25 787 893)	5 762 714	-22%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	3 789 804	12 003 412	(8 213 608)	-68%
Reprise sur provisions collectives	-	-	-	
Reprise sur provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	1 891 698	-	1 891 698	
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	-	-	-	
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	792 268	230 554	561 714	244%
<b>Total reprises</b>	<b>6 473 770</b>	<b>12 233 966</b>	<b>(5 760 196)</b>	<b>-47%</b>
Recouvrement des créances radiées	1 216	-	1 216	-
<b>Total des reprises et des récupérations sur créances</b>	<b>6 474 986</b>	<b>12 233 966</b>	<b>(5 758 980)</b>	<b>-47%</b>
<b>Total</b>	<b>(13 550 193)</b>	<b>(13 553 927)</b>	<b>3 734</b>	<b>0%</b>

#### Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(1 860 000)	(368 184)	(1 491 816)	405%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	32 024	12 825	19 199	150%
<b>Total</b>	<b>(1 827 976)</b>	<b>(355 359)</b>	<b>(1 472 617)</b>	<b>414%</b>

#### Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 déc 2023 à 120 DT contre 8 669 DT au 31 déc 2022.

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Autres produits reçus	120	8 669	(8 549)	-99%
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>8 669</b>	<b>(8 549)</b>	<b>-99%</b>

#### Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé au 31 déc 2023 un montant de 38 265 948 DT enregistrant une hausse de 9 169 704 par rapport au 31 déc 2022. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(26 084 163)	(21 038 074)	(5 046 089)	24%
Primes allouées	(2 434 954)	(559 882)	(1 875 072)	335%
Rémunération du personnel stagiaire	-	(7 600)	7 600	-100%
Impôts et taxes sur salaires	(792 770)	(512 580)	(280 190)	55%
Charges sociales	(5 958 517)	(4 662 232)	(1 296 285)	28%
Frais de formation	(445 145)	(345 061)	(100 084)	29%
Autres charges liées au personnel	(2 550 398)	(1 970 815)	(579 583)	29%
<b>Total</b>	<b>(38 265 948)</b>	<b>(29 096 244)</b>	<b>(9 169 704)</b>	<b>32%</b>

### Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une augmentation de 21% pour se situer à un montant de 18 847 011 DT au 31 déc 2023 contre 15 328 668 DT au 31 déc 2022. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(11 482 297)	(9 168 920)	(2 313 377)	25%
Loyer	(2 410 147)	(2 140 725)	(269 422)	13%
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(4 645 842)	(2 999 303)	(1 646 539)	55%
Travaux et façons exécuter par des tiers	(179 164)	(165 443)	(13 721)	8%
Primes d'assurance	(510 563)	(370 544)	(140 019)	38%
Frais d'abonnement	(2 799 281)	(2 375 205)	(424 076)	18%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(937 300)	(1 117 700)	180 400	-16%
Autres charges d'exploitation	(7 004 714)	(6 159 748)	(844 966)	14%
Impôts et taxes	(94 580)	(396 651)	302 071	-76%
Fournitures et produits énergétiques consommables	(1 250 599)	(1 342 548)	91 949	-7%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(3 039 788)	(2 425 027)	(614 761)	25%
Transport et déplacement	(291 379)	(245 058)	(46 321)	19%
Frais divers de gestion	(2 328 369)	(1 750 464)	(577 905)	33%
<b>Total</b>	<b>(18 487 011)</b>	<b>(15 328 668)</b>	<b>(3 158 343)</b>	<b>21%</b>

### Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 31 déc 2023 les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une hausse de 11% par rapport au 31 déc 2022 pour se situer à un montant de 5 180 283 DT qui se détaille comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(743 974)	(738 546)	(5 428)	1%
Dotation aux amortissements des Constructions	(701 469)	(476 262)	(225 207)	47%
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(167 985)	(163 991)	(3 994)	2%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(786 255)	(1 036 172)	249 917	-24%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(210 400)	(154 747)	(55 653)	36%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(58 121)	(140 753)	82 632	-59%
Dotation aux amortissements des Serveurs	-	-	-	-
Dotation aux amortissements des Immobilisations de faible valeurs	-	-	-	-
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(800 872)	(412 023)	(388 849)	94%
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(1 545 896)	(1 476 912)	(68 984)	5%
Dotation au Résorption des frais préliminaires	-	-	-	-
Dotation aux amortissements Site Web	(4)	(1 440)	1 436	-100%
Dotation aux amortissements Good Will	(165 307)	(70 806)	(94 501)	133%
<b>Total</b>	<b>(5 180 283)</b>	<b>(4 671 652)</b>	<b>(508 631)</b>	<b>11%</b>

### Note 5.13 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 31 déc 2023, le solde en gains et pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une hausse de 1 450 476 DT pour se situer à un niveau 2 124 013 DT et qui se détaille comme suit :

Description	31 déc 2023	31 déc 2022	Variation	%
Perte ordinaire	(126 472)	(1 132 835)	1 006 363	-89%
Autres	1 198 043	1 600 000	(401 957)	-25%
Plus-value sur cession d'immobilisation	877 509	89 262	788 247	883%
Plus-value sur cession d'actifs récupérable	174 933	117 110	57 823	49%
<b>Total</b>	<b>2 124 013</b>	<b>673 537</b>	<b>1 450 476</b>	<b>215%</b>

### Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de -384 688 DT au 31 déc 2023.

Le détail des déficits reportés et amortissements différés se détaille comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
<u>Déficits reportés</u>				
Déficit reportés 2017	1 729 032	1 729 032		
Déficit reportés 2018	2 577 624	2 577 624		
Déficit reportés 2019	11 524 058	11 524 058	3 206 568	
Déficit reportés 2020		520 297	520 297	
Total déficits reportés	15 830 714	16 351 011	3 726 865	-
<u>Amortissements différés</u>				
Amortissement différé 2017	2 052 067	2 052 067		
Amortissement différé 2018	2 723 450	2 723 450		
Amortissement différé 2019	3 181 737	3 181 737		
Amortissement différé 2020	4 039 436	4 039 436	3 402 269	
Amortissement différé 2021		4 282 007	4 282 007	
<b>Total amortissements différés</b>	<b>11 996 690</b>	<b>16 278 697</b>	<b>7 684 276</b>	<b>-</b>

### Note 5.15 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires

Le Solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de 74 108 DT au 31 déc 2023.

### Note 5.16 : Résultat par action

Description	31 déc 2023	31 déc 2022
Résultat net	8 998 657	6 340 059
Nombre moyen d'actions	30 000 000	30 000 000
<b>Résultat de base par action (en DT)</b>	<b>0,300</b>	<b>0,211</b>
<b>Résultat dilué par action (en DT)</b>	<b>0,300</b>	<b>0,211</b>

### Note 5.17 : Réinvestissement exonéré :

La Banque a opté pour le réinvestissement de son bénéfice réalisé à hauteur de 2 680 000 Dinars sous forme de fonds gérés confiés à la WIFAK SICAR et ce, sans minimum d'impôts. Ces fonds seront employés au minimum à hauteur de 75% dans les investissements réalisés dans les zones de développement régional y compris dans la reprise des entreprises en difficultés économiques ; et/ou dans le secteur agricole ou de la pêche.



## **(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie**

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 135 346 352 DT à 105 822 651 DT enregistrant une diminution de 29 523 701 DT. Cette diminution est expliquée par des flux de trésorerie négatifs affectés aux activités d'exploitation à hauteur de 44 263 793 DT, et des activités d'investissement à hauteur de 14 423 839 DT ainsi que des flux de trésorerie positifs provenant des activités de financement pour 29 163 932 DT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

### **Note 6.1 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation**

Le flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation est établi à -44 263 793 DT au 31 décembre 2023. Il s'explique notamment par :

#### **Flux nets positifs :**

Les flux nets des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 143 621 430 DT.

La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 161 174 309 DT.

#### **Flux nets négatifs :**

Des charges d'exploitation bancaires décaissées de -55 680 258 DT.

La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour -207 424 934 DT.

Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour -42 596 767 DT.

Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation -42 898 776 DT.

### **Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :**

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à -14 423 839 DT et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensée par la perception des profits et dividendes encaissés.

### **Note 6.3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement :**

Ces flux de trésorerie positifs net de 29 163 932 DT proviennent principalement de l'encaissement d'emprunt obligataire pour 50 000 000 DT et des remboursements des emprunts pour 20 836 968 DT.

## Note sur les parties liées :

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties Liées	Nature de la relation
WIFAK SICAR	Filiale
NAJIBA HAMROUNI	Descendant Actionnaire PP> 5% K
MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB	Actionnaire Direct et Membre CA
Islamic corportation for the developement of the private sector	
Les administrateurs, le président du conseil d'administration et le directeur général	Sociétés siégeant au conseil et a des dirigeants communs avec WIB

## Sociétés appartenant au Groupe Ben Ayed

- ★ INNOV-ALLIANCE-TECH S.A
- ★ Société C.C.P.S
- ★ Société d'étude et de construction métallique
- ★ Société ELECTRIA
- ★ Société INTER FER FORGE
- ★ Société INTERCHAUX
- ★ Société INTERMETAL SA
- ★ Société METALSHIP
- ★ Société Nouvelle de Construction SNC
- ★ Société Nouvelle de Coupe Industrielle
- ★ Société PROSID
- ★ Société PROSID SUD
- ★ Société ROYAL OLIVE OIL
- ★ Société SAMFI « SARL »
- ★ Société Sens Inverse
- ★ Société SITEL
- ★ Société Technique Industrielle et Commerciale
- ★ Société TOUTALU
- ★ Société TRANSIDER
- ★ STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP
- ★ STE PIMA
- ★ STE PLASTIC SIPA SUD
- ★ STE PRO PARTS
- ★ STE ROYAL TRADING
- ★ STE SIAME
- ★ STE GLOBAL METAL COMPANY
- ★ STE MEDIKA TECH
- ★ STE SUD METAL
- ★ STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE
- ★ STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX
- ★ STE SOTIC
- ★ STE LE MEUBLE
- ★ STE TUNISIE DISTRIBUTION MEUBLES
- ★ STE INDEPENDANT TRADING COMPANY
- ★ STE TSI CLIENTELE
- ★ STE IMMOBILIERE CONTOMPORAINE
- ★ STE COTUNAL
- ★ STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE
- ★ STE IPS ENERGY
- ★ STE LE PANNEAU
- ★ STE HISTORY FITNESS
- ★ STE BEN AYED CONSEIL ET MANAGEMENT
- ★ STE LE FRIGO
- ★ STE PROREPAR
- ★ STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX
- ★ STE PIMA RENTAL
- ★ STE COPIA
- ★ STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX
- ★ STE GLOBAL ACIER

## Sociétés appartenant au Groupe HAMROUNI

- ★ STE SOTUNAL
- ★ STE TUN DE FABRICATION METAL ET MOUSSE
- ★ STE COMPTOIR DE COMMERCE GLE ET PDTS CHIMIQUES
- ★ STE IND DE RESINE ET DE COLRCES
- ★ STE POLYFLEX
- ★ STE CHIMICOULEURS EMBALLAGES METTALIQUES
- ★ STE SOTUNAL TRADING
- ★ STE CTTM
- ★ STE COMPAGNIE DE RESINE DIVERSES CRD
- ★ STE COMPTOIRS SFAXIENS
- ★ STE JERBA TOURISME ET LOISIRS

## Conventions de financement conclues avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED :

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED concernent 112 contrats IJARA et 147 contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

Nom / Raison sociale	CIF	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2023	Impayés au 31/12/2023	Produits au 31/12/2023
<u>Financements IJARA</u>	-	112	3,246,384.298	425.573	292,447.391
Société PROSID	6073	16	364,550.603	0	43,763.784
Société ELECTRIA	7973	3	3.000	0	97.089
Société INTERMETAL SA	2946	10	502,656.608	0	52,956.523
Société Nouvelle de Construction SNC	6140	21	46,965.211	0	1,142.246
Société Technique Industrielle et Commerciale	3855	6	19,700.747	0.000	3,233.038
Société TRANSIDER	6059	1	1.000	0	0.000
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	8968	1	-0.001	0	0.000
Société Sens Inverse	9001	4	78,514.942	0	4,646.899
Société SAMFI « SARL »	10310	4	66,303.254	0	2,578.829
Société METALSHIP	7952	1	1.001	425.573	0.000
Société INTER FER FORGE	11537	1	1.000	0	0.000
Société C.C.P.S	2922	1	1.001	0	14.736
Société PROSID SUD	11403	2	309,246.313	0	34,414.150
Société d'étude et de construction métallique	13605	2	2.000	0.000	0.000
Société INTERCHAUX	13986	5	2,338.024	0	1,266.807
Société ROYAL OLIVE OIL	15540	1	212,455.225	0.000	22,247.136
Société TOUTALU	50774	6	108,755.272	0	14,626.638
STE PIMA	53682	1	35,427.643	0.000	8,060.668
STE PRO PARTS	75421	1	1.000	0.000	0.000
STE PLASTIC SIPA SUD	69004	2	53,150.596	0.000	1,127.978
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	56849	3	78,894.323	0.000	12,160.697
STE ROYAL TRADING	78862	3	115,868.475	0	8,963.748
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	82436	2	71,463.406	0	7,593.252
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	94806	4	139,593.029	0.018	22,542.143
INDEPENDANT TRADING COMPANY	51340	1	145,561.865	-1.348	6,674.001
STE COPIA	75505	1	70,793.012	0	2,664.742
STE PROREPAR	94146	3	4,679.819	0.000	2,331.175
STE PIMA RENTAL	77345	2	525,987.737	0	16,121.644
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	83393	1	50,303.260	0.000	7,685.095
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	53137	1	168,253.279	0.000	8,238.373
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	93206	2	74,911.654	0	7,296.000
<u>MOURABAHA et autres financements bancaires</u>	-	147	34,081,332.411	0.000	2,737,903.011
Société Technique Industrielle et Commerciale	3855	3	1,662,063.847	0.000	269,330.729
Société INTERMETAL SA	2946	5	2,097,067.222	0.000	127,687.640
Société PROSID	6073	5	4,428,227.755	0.000	316,057.083

Société PROSID SUD	11403	21	2,719,880.485	0.000	305,710.825
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	56849	13	254,998.583	0.000	42,298.891
Société Nouvelle de Construction SNC	6140	5	1,658,035.380	0.000	148,369.381
Société SAMFI « SARL »	10310	1	831,031.924	0.000	74,948.219
Société TOUTALU	50774	17	651,861.007	0.000	51,386.745
STE MEDIKA TECH	62378	1	0.000	0.000	294.461
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	94806	7	110,085.015	0.000	15,658.131
STE PLASTIC SIPA SUD	69004	13	902,711.705	0.000	30,643.490
STE PRO PARTS	75421	4	77,517.540	0.000	9,598.574
STE ROYAL TRADING	78862	33	10,993,402.500	0.000	619,041.558
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	83393	2	452,024.054	0.000	27,173.713
STE SITEL	8016	6	169,202.542	0.000	7,019.035
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	93206	5	883,565.810	0.000	45,107.482
STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX	104710	1	166,292.292	0.000	13,730.608
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	53137	2	461,106.913	0.000	4,484.251
COTUNAL	50759	2	2,590,730.483	0.000	318,922.186
INDEPENDANT TRADING COMPANY	51340	1	2,971,527.354	0.000	310,440.009

<b>TOTAL</b>		<b>259</b>	<b>37,327,716.709</b>	<b>425 573</b>	<b>3,030,350.402</b>
--------------	--	------------	-----------------------	----------------	----------------------

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED au 31 Décembre 2023 concernent 15 contrats IJARA et 82 contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

Nom / Raison sociale	CIF	Nombre de contrats au cours de l'exercice 2023	Financement HT	En cours au 31/12/2023	Impayés au 31/12/2023	Produits au 31/12/2023	COMMISSIONS HTVA	TVA	COMM TTC
<b>Financements IJARA</b>	-	<b>15</b>	<b>2,068.632.752</b>	<b>1,791,318.375</b>	<b>0.000</b>	<b>102,305.287</b>	<b>4,450.000</b>	<b>845.500</b>	<b>5,295.500</b>
Société INTERMETAL SA	2946	1	187,680.622	160,071.615	0.000	16,188.943	250.000	47.500	297.500
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	93206	1	53,818.227	41,769.816	0.000	3,358.860	250.000	47.500	297.500
Société Sens Inverse	9001	1	84,985.034	78,511.941	0.000	4,646.899	300.000	57.000	357.000
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	6073	3	452,056.424	332,241.138	0.000	34,486.564	800.000	152.000	952.000
Société SAMFI « SARL »	10310	1	69,811.084	66,300.254	0.000	2,578.829	300.000	57.000	357.000
Société TOUTALU	50774	1	101,870.000	87,765.706	0.000	11,118.738	500.000	95.000	595.000
STE PLASTIC SIPA SUD	69004	1	53,019.067	52,143.013	0.000	492.735	300.000	57.000	357.000
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	56849	1	42,085.580	38,857.080	0.000	4,405.709	250.000	47.500	297.500
STE ROYAL TRADING	78862	1	108,514.445	72,632.985	0.000	3,276.240	300.000	57.000	357.000
INDEPENDANT TRADING COMPANY	51340	1	155,574.109	145,561.866	0.000	6,674.001	300.000	57.000	357.000
STE COPIA	75505	1	91,619.109	70,793.012	0.000	2,664.742	300.000	57.000	357.000
STE PIMA RENTAL	77345	1	488,001.000	476,416.670	0.000	4,174.654	300.000	57.000	357.000
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	53137	1	179,598.051	168,253.279	0.000	8,238.373	300.000	57.000	357.000
<b>Financements MOURABAHA</b>		<b>82</b>	<b>44,594,653.904</b>	<b>23,476,386.023</b>	<b>0.000</b>	<b>1,457,146.668</b>	<b>117,183.310</b>	<b>22,264.829</b>	<b>139,448.139</b>
Société Technique Industrielle et Commerciale	3855	2	3,109,125.760	0.000	0.000	119,434.330	7,772.814	1,476.835	9,249.649
Société INTERMETAL SA	2946	5	2,295,797.523	1,289,743.363	0.000	127,687.640	4,774.166	907.092	5,681.258
Société PROSID SUD	11403	9	2,032,174.820	1,037,479.478	0.000	119,434.330	10,160.874	1,930.566	12,091.440
ROYAL TRADING	78862	18	18,124,672.500	10,993,402.500	0.000	327,807.927	45,311.681	8,609.219	53,920.901
INNOV ALLIANCE TECH SA	56849	3	164,062.670	118,760.600	0.000	3,501.022	820.313	155.860	976.173
Société TOUTALU	50774	8	295,875.440	171,454.047	0.000	10,844.478	1,479.377	281.082	1,760.459
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	93206	3	883,565.810	883,565.810	0.000	13,691.338	4,417.829	839.388	5,257.217

STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	94806	1	49,465.100	0.000	0.000	1,596.557	494.651	93.984	588.635
STE COTUNAL	50759	3	4,771,356.875	2,590,730.483	0.000	318,922.186	12,238.509	2,325.317	14,563.826
INDEPENDANT TRADING COMPANY	51340	1	6,854,556.077	2,971,527.354	0.000	310,440.009	10,767.935	2,045.908	12,813.843
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	6073	1	1,190,869.000	1,190,869.380	0.000	11,137.180	2,977.173	565.663	3,542.835
STE PLASTIC SIPA SUD	69004	13	1,333,231.200	902,711.705	0.000	30,643.490	3,333.078	633.285	3,966.363
STE PRO PARTS	75421	4	263,016.600	77,517.540	0.000	9,598.574	1,315.083	249.866	1,564.949
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	83393	2	2,355,880.309	452,022.016	0.000	27,173.713	5,964.805	1,133.313	7,098.119
STE SITEL	8016	6	207,120.570	169,202.542	0.000	7,019.035	1,035.603	196.765	1,232.367
STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX	104710	1	200,000.000	166,292.292	0.000	13,730.608	2,000.000	380.000	2,380.000
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	53137	2	463,883.650	461,106.913	0.000	4,484.251	2,319.418	440.689	2,760.108
<b>TOTAL</b>		<b>97</b>	<b>46,663,286.656</b>	<b>25,267,704.398</b>	<b>0.000</b>	<b>1,559,451.955</b>	<b>121,633.310</b>	<b>23,110.329</b>	<b>144,743.639</b>

#### **Conventions de financement conclues avec l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED :**

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur Mr. HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2023 se sont élevés à 245 246 DT.

#### **Conventions de financement conclues avec Mr. MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB :**

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 7 ans, pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 1 548 959 DT et avec commission d'étude 13 388DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2023 se sont élevés à 321 000 DT.

#### **Conventions de financement conclues avec Mme. NAJIBA HAMROUNI :**

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 304 jours, pour un prix d'achat égal à 1 280 000 DT moyennant une marge égale à 97 600DT. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2023 se sont élevés à 97 600 DT.

Evènements postérieurs

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 29 Mars 2024. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus après cette date. A ce titre, aucun évènement postérieur au 31 Décembre 2023 nécessitant une note ou une modification des comptes, n'est parvenu.

# **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

## **les Etats Financiers Individuels 31-12-2023**



# **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023**

*Mesdames, Messieurs les actionnaires*

## **I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

### **1. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 Décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total bilan de 1 461 526 756 Dinars et un résultat bénéficiaire de 7 472 846 Dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, de la banque au 31 Décembre 2023 ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **2. FONDEMENT DE L'OPINION**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **3. QUESTIONS-CLES DE L'AUDIT**

Les questions-clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après, constituent les questions-clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

#### **3.1. Evaluation des engagements de la clientèle**

##### **Risque identifié**

La banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature, donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du



jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2023 un solde de 995 896 901 Dinars, dans le bilan de la banque (68%), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de 13 597 461 Dinars) dans le résultat de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers annuels au paragraphe « 2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément-clé d'audit.

### **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque**

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles-clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- La politique de la banque en matière de couverture des risques de contrepartie ;
- Le mécanisme de contrôle mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- Les procédures et contrôles définis par la banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.
- Les valeurs de garanties retenues lors de la détermination des provisions ;
- Le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

## **3.2. Prise en compte des revenus des financements accordés**

### **Risque identifié**

Les revenus des opérations de financement accordés par la banque, tels que mentionnés au niveau de la note aux états financiers « (5-1) : Marges et revenus assimilés », s'élèvent, au 31 Décembre 2023, à 109 103 991 Dinars, dont 55 348 703 Dinars proviennent de l'activité MOUREBHA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation de la banque (79%).

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question-clé d'audit.

### **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque**

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Examiner les politiques et les dispositifs du contrôle interne mis en place par la banque, relatifs aux procédures de comptabilisation, d'identification et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

#### **4. PARAGRAPHE D'OBSERVATION**

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur le fait suivant :

- 1- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a reçu de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale en date du 10 janvier 2023, une notification de contrôle social approfondi couvrant la période allant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022. Le 06 juin 2023, la banque a reçu les résultats de ce contrôle faisant dégager des cotisations complémentaires à payer pour un montant de 118 099,530 DT, outre les pénalités de retard qui seront déterminées à la date de paiement. A ce titre, la banque a constaté des provisions pour la totalité du montant notifié.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

#### **5. RAPPORT DE GESTION**

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et ce, faisant à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## **7. RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs, pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **EFFICACITE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous avons identifié certaines défaillances du dispositif de contrôle interne, liées essentiellement à l'incomplétude des fonctionnalités du système d'information et à la carence procédurale de l'inventaire du matériel récupéré. Ces insuffisances ne sont pas susceptibles d'impacter notre opinion. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

## **2. CONFORMITE DE LA TENUE DES COMPTES DES VALEURS MOBILIERES A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR**

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité, aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

### **LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**CABINET NEJI FETHI - CNF**

**Fethi NEJI**

**UNIVERS AUDIT**

**Rachid NACHI**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES  
AUX ARTICLES 200 ET 475 DU CODE DES  
SOCIETES COMMERCIALES ET AUX  
ARTICLES 43 ET 62 DE LA LOI 2016-48 –  
EXERCICE 2023**

*Messieurs les actionnaires,*

En application des dispositions des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants, et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Notre responsabilité consiste à nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation desdites conventions ou opérations et de leur correcte traduction, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I- CONVENTIONS ET OPERATIONS NOUVELLEMENT REALISEES**

**1- OPERATIONS CONCLUES AVEC LE GROUPE « HEDI BEN AYED » :**

La Banque a conclu, au courant de l'exercice 2023, quinze (15) contrats IJARA et quatre-vingt-deux (82) contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au Groupe HEDI BEN AYED, administrateur à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK », pour un total de 46 663 288 DT. Les frais de dossiers et les produits y afférents, se sont élevés respectivement à 121 634 DT et 1 559 453 DT, se détaillant comme suit :

NOM / RAISON SOCIALE	NBR DE CTR	FINANCEM.	COMM.	ENCOURS 31/12/2023	PRODUIT 2023
<b>FINANCEMENTS IJARA</b>	<b>15</b>	<b>2 068 632</b>	<b>4 450</b>	<b>1 791 319</b>	<b>102 307</b>
SOCIÉTÉ INTERMETAL SA	1	187 681	250	160 072	16 189
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	1	53 818	250	41 770	3 359
SOCIÉTÉ SENS INVERSE	1	84 985	300	78 512	4 647
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	3	452 056	800	332 241	34 487
SOCIÉTÉ SAMFI « SARL »	1	69 811	300	66 300	2 579
SOCIÉTÉ TOUTALU	1	101 870	500	87 766	11 119
STE PLASTIC SIPA SUD	1	53 019	300	52 143	493
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	42 086	250	38 857	4 406
STE ROYAL TRADING	1	108 514	300	72 633	3 276
INDEPENDANT TRADING COMPANY	1	155 574	300	145 562	6 674
STE COPIA	1	91 619	300	70 793	2 665
STE PIMA RENTAL	1	488 001	300	476 417	4 175
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	1	179 598	300	168 253	8 238

FINANCEMENTS MOURABAHA	82	44 594 656	117 184	23 476 386	1 457 146
SOCIÉTÉ TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	2	3 109 126	7 773	-	119 434
SOCIÉTÉ INTERMETAL SA	5	2 295 798	4 774	1 289 743	127 688
SOCIÉTÉ PROSID SUD	9	2 032 175	10 161	1 037 479	119 434
ROYAL TRADING	18	18 124 673	45 312	10 993 403	327 808
INNOV ALLIANCE TECH SA	3	164 063	820	118 761	3 501
SOCIÉTÉ TOUTALU	8	295 875	1 479	171 454	10 844
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	3	883 566	4 418	883 566	13 691
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	1	49 465	495	-	1 597
STE COTUNAL	3	4 771 357	12 239	2 590 730	318 922
INDEPENDANT TRADING COMPANY	1	6 854 556	10 768	2 971 527	310 440
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	1	1 190 869	2 977	1 190 869	11 137
STE PLASTIC SIPA SUD	13	1 333 231	3 333	902 712	30 643
STE PRO PARTS	4	263 017	1 315	77 518	9 599
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	2	2 355 880	5 965	452 022	27 174
STE SITEL	6	207 121	1 036	169 203	7 019
STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX	1	200 000	2 000	166 292	13 731
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNÉE	2	463 884	2 319	461 107	4 484
<b>TOTAL</b>	<b>97</b>	<b>46 663 288</b>	<b>121 634</b>	<b>25 267 705</b>	<b>1 559 453</b>

## II- OPERATIONS RELATIVES A DES CONVENTIONS ANTERIEURES ET QUI CONTINUENT A PRODUIRE LEURS EFFETS :

### 1- CONVENTION DE FINANCEMENT CONCLUE AVEC « MR. MOHAMED HEDI BEN AYED »

En 2017, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur « MOHAMED HEDI BEN AYED » d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT, moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 245 246 DT. Au 31/12/2023, l'encours de ce contrat s'élève à 3 269 637 DT.

Le Conseil d'Administration a autorisé cette opération dans sa réunion du 29 Décembre 2017.

### 2- CONVENTION DE FINANCEMENT CONCLUE AVEC « MR. MOHAMED SAIDANE »

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé l'administrateur « MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB » par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 7 ans, pour un prix d'achat égal à 4 500 000 DT, moyennant une marge égale à 1 548 959 DT et avec une commission d'étude de 13 388 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 321 000 DT. Au 31/12/2023, l'encours de ce contrat s'élève à 3 485 536 DT.

### 3- CONVENTION DE FINANCEMENT CONCLUE AVEC « MME NAJIBA HAMROUNI »

En 2022, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé « MME NAJIBA HAMROUNI », par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 304 jours, pour un prix d'achat égal à 1 280 000 DT, moyennant une marge égale à 97 600 DT et une commission d'étude de 7 616 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce

contrat courant l'exercice 2023, se sont élevés à 97 600 DT. Ce crédit a été remboursé totalement courant l'année 2023.

**4- CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE FONDS GERES, CONCLUES AVEC LA SOCIETE « WIFAK SICAR »**

- 1) Le Conseil d'Administration réuni le 5 Mai 2017, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 8 Mai 2017. Au titre de l'exercice 2023, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 67 500 DT.
- 2) Le Conseil d'Administration réuni le 25 Mars 2016, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2015. Au 31 décembre 2023, le cumul des restitutions a atteint un montant de 738 323 DT. Au titre de l'exercice 2023, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 56 425 DT.

Le Conseil d'Administration réuni le 31 Mars 2015, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2014. Au 31 décembre 2023,

- 3) le cumul des restitutions a atteint un montant de 439 999 DT. Au titre de l'exercice 2023, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 19 200 DT.
- 4) Le Conseil d'Administration réuni le 28 Mars 2014, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2013. Au 31 décembre 2023, le cumul des restitutions a atteint un montant de 560 275 DT. Au titre de l'exercice 2023, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 12 596 DT.
- 5) Le Conseil d'Administration réuni le 28 Mars 2013, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 2 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2012. Au 31 Décembre 2023, le cumul des restitutions a atteint un montant de 1 749 747 DT. Au titre de l'exercice 2023, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 3 754 DT.
- 6) Le Conseil d'Administration de la société réuni le 27 Avril 2012, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 31 Décembre 2011. Au 31 décembre 2023, le cumul des restitutions a atteint un montant de 298 997 DT. Au titre de l'exercice 2023, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 10 515 DT.

**5- OPERATIONS CONCLUES AVEC LES SOCIETES DU GROUPE « HEDI BEN AYED »**



La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a conclu au cours des exercices antérieurs, des contrats IJARA et d'autres contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe MOHAMED HEDI BEN AYED, sociétés avec lesquelles elle a des administrateurs en commun. Au 31/12/2023, les encours, les impayés ainsi que les produits générés en 2023, se détaillent comme suit :

NOM / RAISON SOCIALE	EN COURS AU 31/12/2023	IMPAYES AU 31/12/2023	PRODUITS AU 31/12/2023
<b>FINANCEMENTS IJARA</b>	<b>3 246 384</b>	<b>426</b>	<b>292 449</b>
SOCIETE PROSID	364 551	-	43 764
SOCIETE ELECTRIA	3	-	97
SOCIETE INTERMETAL SA	502 657	-	52 957
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	46 965	-	1 142
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	19 701	-	3 233
SOCIETE TRANSIDER	1	-	-
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE	-	-	-
SOCIETE SENS INVERSE	78 515	-	4 647
SOCIETE SAMFI « SARL »	66 303	-	2 579
SOCIETE METALSHIP	1	426	-
SOCIETE INTER FER FORGE	1	-	-
SOCIÉTÉ C.C.P.S	1	-	15
SOCIETE PROSID SUD	309 246	-	34 414
SOCIETE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION METALLIQUE	2	-	-
SOCIETE INTERCHAUX	2 338	-	1 267
SOCIETE ROYAL OLIVE OIL	212 455	-	22 247
SOCIETE TOUTALU	108 755	-	14 627
STE PIMA	35 428	-	8 061
STE PRO PARTS	1	-	-
STE PLASTIC SIPA SUD	53 151	-	1 128
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	78 894	-	12 161
STE ROYAL TRADING	115 868	-	8 964
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	71 463	-	7 593
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	139 593	-	22 542
INDEPENDANT TRADING COMPANY	145 562	-	6 674
STE COPIA	70 793	-	2 665
STE PROREPAR	4 680	-	2 331
STE PIMA RENTAL	525 988	-	16 122
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	50 303	-	7 685
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	168 253	-	8 238
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	74 912	-	7 296
<b>MOURABAHA ET AUTRES FINANCEMENTS BANCAIRES</b>	<b>34 081 333</b>	<b>-</b>	<b>2 737 903</b>
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	1 662 064	-	269 331
SOCIETE INTERMETAL SA	2 097 067	-	127 688
SOCIETE PROSID	4 428 228	-	316 057
SOCIETE PROSID SUD	2 719 880	-	305 711
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	254 999	-	42 299
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	1 658 035	-	148 369
SOCIETE SAMFI « SARL »	831 032	-	74 948
SOCIETE TOUTALU	651 861	-	51 387
STE MEDIKA TECH	-	-	294
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	110 085	-	15 658
STE PLASTIC SIPA SUD	902 712	-	30 643
STE PRO PARTS	77 518	-	9 599
STE ROYAL TRADING	10 993 403	-	619 042
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	452 024	-	27 174
STE SITEL	169 203	-	7 019
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	883 566	-	45 107
STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX	166 292	-	13 731

STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	461 107	-	4 484
COTUNAL	2 590 730	-	318 922
INDEPENDANT TRADING COMPANY	2 971 527	-	310 440
<b>TOTAL</b>	<b>37 327 717</b>	<b>426</b>	<b>3 030 352</b>

### **1- OPERATIONS CONCLUES AVEC LA SOCIETE « ASSURANCES ATTAKAFULIA » :**

Le Conseil d'Administration de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » réuni le 18 Mai 2022, a autorisé l'acquisition de 95.9% du capital de la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA ».

- En application de conventions conclues, antérieurement à l'exercice 2022 avec la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA », la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a constaté en 2023, parmi ses produits, des commissions au titre des contrats « IJARA » pour la somme de 613 298 DT.

- En application de ces mêmes conventions la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a constaté des charges au titre des contrats "responsabilité civile " pour la somme de 124 832 DT et au titre des contrats "Assurance Voitures " pour la somme de 56 366 DT et au titre des contrats "Assurance maladie " pour la somme de 47 861 DT.

- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a supporté, en 2023, une charge de 3 742 524 DT au titre de la rémunération des Emprunts Obligataires selon les principes Islamiques émis par la banque et souscrits par la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA », en 2019, 2020, 2021, 2022, pour la somme totale de 41 930 000 DT.

- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a continué, en 2023, à rémunérer les comptes de dépôts à vue ouverts par la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » antérieurement à l'exercice.

A ce titre, les charges courues en 2023 par la « WIFAK INTERNATIONAL BANK », totalisent 84 642 DT. Au 31 décembre 2023. Le solde de ces comptes s'élève à 753 242 DT.

- La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a continué en 2023, à placer ses excédents de liquidité auprès de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » sous forme de contrats ISTITHMAR. A ce titre, les charges encourues en 2023, totalisent 1 826 326 DT. Au 31 décembre 2023, le solde de ces placements s'élève à 35 900 000 DT.

- La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a souscrit en 2018 aux titres participatifs « CHAHADET WIFAK BANK 2018 » émis par « WIFAK INTERNATIONAL BANK » pour un montant de 4 000 000 DT. Au 31/12/2023, l'encours s'élève à 4 000 000 DT et les charges encourues en 2023 totalisent un solde de 340 000 DT.

- En 2022, la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a conclu une convention cadre stratégique et opérationnelle avec « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ayant pour objet de mettre à la disposition de « ASSURANCES ATTAKAFULIA » les compétences de la banque en matière de gestion. Le montant de la rémunération, la périodicité de la facturation et les conditions de paiement seront fixés d'un commun accord entre les parties, dans le cadre d'une convention spécifique ou d'un avenant pour chaque prestation à réaliser.

### **III- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ENVERS SES DIRIGEANTS**

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2023, est fixée par décision du Conseil d'Administration du 31 janvier 2023 à un montant net annuel de 305 000 DT. Le Conseil d'Administration réuni le 24 mars 2023, a décidé d'allouer au Directeur Général une rémunération variable (indemnité) nette égal à 5% des bénéfices nets à imputer sur l'exercice 2023. Au 31 décembre 2023, cette gratification qui a été comptabilisée pour un montant de 373 642 DT en net, n'a pas été encore réglée. La rémunération brute servie courant l'exercice 2023, totalise un montant de 1 066 123 DT.

En outre, le Directeur Général bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale de l'assurance groupe, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant par mois.

- La rémunération du directeur général adjoint au titre de l'exercice 2023 est fixée par décision du Conseil d'Administration du 31 janvier 2023 à un montant net annuel de 210 000 DT. Le Conseil d'Administration réuni le 24 mars 2023, a décidé d'allouer au Directeur Général adjoint une rémunération variable (indemnité) nette égal à 8 mensualités à imputer sur l'exercice 2023. Au 31 décembre 2023, cette gratification qui a été comptabilisée pour un montant de 131 784 DT en net, n'a pas été encore réglée. La rémunération brute servie courant l'exercice 2023, totalise un montant de 364 425 DT.

En outre, le Directeur Général adjoint bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction.

La rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2023, est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 avril 2023 à :

- ✓ Un montant net de 4 000 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions du Conseil d'Administration à percevoir au titre de chaque séance,
- ✓ Un montant net de 1 500 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions des comités permanent d'audit et des comités de risques à percevoir au titre de chaque séance.

De même, ladite Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les honoraires des membres du comité de contrôle, de conformité et des normes bancaires islamiques comme suit :

- \* Une indemnité annuelle nette de 12 000 DT par membre.
- \* Des jetons de présence de 1 000 DT net par membre et par réunion

- Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2023, s'élèvent à un montant brut de 372 500 DT dont 225 000 DT au titre des jetons de présence aux réunions du Conseil d'Administration. Les rémunérations revenant aux membres du comité de contrôle, de conformité et des normes bancaires islamiques, au titre de l'exercice 2023, s'élèvent à un montant brut de 63 750 DT.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé, en dehors des conventions précitées, l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le champ d'application des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers.

## **LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**CABINET NEJI FETHI - CNF**

**Fethi NEJI**

**UNIVERS AUDIT**

**Rachid NACHI**

# **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

## **les Etats Financiers Consolidés 31-12-2023**



# RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## Etats financiers Consolidés arrêtés au 31 Décembre 2023

*Mesdames, Messieurs les actionnaires*

### **I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés**

#### **1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit les états financiers consolidés du groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » qui comprennent le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidés arrêtés au 31 Décembre 2023, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de 1 435 786 880 Dinars et un résultat consolidé bénéficiaire de 8 998 656 Dinars.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 Décembre 2023, ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section

« Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **2. Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

##### **2.1. Evaluation des engagements de la clientèle**

### **Risque identifié**

Le groupe est exposé au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements de signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2023 un solde de 995 896 901 Dinars, dans le bilan consolidé du groupe (69%), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de 13 597 461 Dinars) dans le résultat consolidé de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers consolidés annuels au paragraphe « 2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

### **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque**

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par le groupe, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- La politique de la banque en matière de couverture des risques de contrepartie ;
- Le mécanisme de contrôle mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;

La fiabilité des informations fournies par la banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;

- Les procédures et contrôles définis par la banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire ;
- Les valeurs de garanties retenues lors de la détermination des provisions ;
- Le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers ;
- Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

## **2.2. Prise en compte des revenus des financements accordés**

### **Risque identifié**

Les revenus des opérations de financement accordés par le groupe, telle que mentionné au niveau de la note aux états financiers consolidés « 5-1 : Marges et revenus assimilés », s'élèvent, au 31 Décembre 2023, à 109 103 991 Dinars, dont 55 348 703 Dinars

proviennent de l'activité MOUREBHA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation du groupe.

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, telles que décrites dans la note « 2-8 : Comptabilisation des revenus », nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question clé d'audit.

### **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque**

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Examiner les politiques et les dispositifs du contrôle interne mis en place par la banque, relatifs aux procédures de comptabilisation, d'identification et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

### **3. Paragraphe d'observation**

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les faits suivants :

- 1- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a reçu de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale en date du 10 janvier 2023, une notification de contrôle social approfondi couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2022. Le 06 juin 2023, la banque a reçu les résultats de ce contrôle faisant dégager des cotisations complémentaires à payer pour un montant de 118 099,530 DT, outre les pénalités de retard qui seront déterminées à la date de paiement. A ce titre, la banque a constaté des provisions pour la totalité du montant notifié.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **4. Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le



rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

## **6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant

d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK ». Il est à rappeler que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous avons identifié des défaillances du dispositif de contrôle interne, liées essentiellement à l'incomplétude des fonctionnalités du système d'information et à la carence procédurale de l'inventaire du matériel récupéré. Ces insuffisances ne sont pas susceptibles d'impacter notre opinion. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**CABINET NEJI FETHI - CNF**

**Fethi NEJI**

**UNIVERS AUDIT**

**Rachid NACHI**

# CONTACT



Numéro de téléphone : **70 259 701**



Boite de messagerie électronique :  
**Contact@wifakbank.com**



Page Facebook **Wifak Bank** بنك الوفاق



Page LinkedIn **WIFAK INTERNATIONAL BANK**



Page Instagram **wifakbank**

## AGENCE

	Agence Médenine 70259400
	Agence Le Kram 70259401
	Agence Sfax Majida Boulila 70259402
	Agence Sousse Sahloul 70259403
	Agence Gafsa 70259404
	Agence Nabeul 70259405
	Agence Djerba Houmet Essouk 70259406
	Agence Sfax Sakiet Eddaier 70259407
	Agence Sfax Gremda 70259408
	Agence Ariana 70259409
	Agence Ben Arous 70259410
	Agence Ezzahra 70259411
	Agence Gabes 70259412
	Agence M'Saken 70259413
	Agence Béja 70259414
	Agence Zarzis 70259415
	Agence Kairouan 70259416
	Agence Benguerdane 70259417
	Agence Tataouine 70259418
	Agence Mghira 70259440
	Agence El Fahs 70259441
	Agence Sfax Route Teniour 70259419

## ADRESSE


	Av. Habib Bourguiba, croisement route de Gabes Beni Khedech , Medenine 4100
	Zone des activités kheireddine le kram Tunis 2015
	Diar El Wafa - Rue Majida Boulila Sfax 3002
	Avenue Yasser ARAFET Sahloul 4054
	Cité Bayech-Gafsa 2100
	Immeuble Daoud - Avenue Habib Bourguiba Nabeul 8000
	Avenue Habib Bourguiba-Houmet Essouk Djerba 4100
	Route Mahdia Km 6 - Avenue Habib Bourguiba Sakiet Eddaier 3011
	Route Gremda Km 6 - Résidence El Faouz, Markez Kammoun Sfax 3021
	15 Avenue Habib Bourguiba Ariana 2080
	Angle de l'avenue de France et l'avenue de Belgique Ben Arous 2013
	Avenue Habib Bourguiba - Ezzahra 2034
	Angle de l'avenue Farhat Hached et de la rue 9 Avril Gabes 6000
	25 Avenue de la République, cité commerciale Msaken 4070
	Rue Ali Ben Zied Béja 9000
	Avenue 20 Mars Zarzis 4137
	Angle de la Rue 2 Mars 1934 et Rue Ahmed Dehissi Kairouan 3140
	Route des Martyrs Ben Guerdene 4160
	Avenue Ahmed Tlili Tataouine 3200
	Rue El Mghira zone industrielle El Mghira Ben Arous
	Avenue la liberté El Fahs - Zaghouan
	Av habib bourguiba rte taniour km 4 chihia 3041

 Agence Bizerte  
70259420


 Rue Ibn Khaldoun Bizerte 7000

 Agence Mutuelle ville  
70259421


 109 Avenue Jugurtha Tunis 1002

 Agence Mégrine  
70259422

 Lot 48 Megrine Business Center Megrine 2033

 Agence Kebili  
70259423

 Cité Administrative et Commerciale  
Kebili 4200

 Agence Menzel Temim  
70259424

 AV DE L'ENVIRONNEMENT MENZEL TEMIM 8080

 Agence Hédi Chaker  
70259425

 Avenue Hedi Chaker Tunis 1002

 Agence Sidi Bouzid  
70259426

 Rue Farhat Hached Sidi Bouzid 9100

 Agence Ghardimaou  
70259427

 42 avenue habib bourguiba ghardimaou  
8160

 Agence Hammamet  
70259428

 172 Avenue du Koweit Hammamet 8050

 Agence El Jem  
70259429

 Rue Fadhel Ben Achour El Jem 5160

 Agence Menzah 8  
70259430

 38 Avenue Mouaouia Eben Abi Soufiene  
Menzah 8 - 2037

 Agence Bir Ali Ben Khelifa  
70259431

 Rue Baghdad, Bir Ali Ben Khalifa 3040

 Agence Ksar Helal  
70259432

 Avenue Habib Bourguiba - Ksar Helal 5070

 Agence Lafrane  
70259433

 Immeuble Dahlia - Route Lafrane KM 4.5 Sfax

 Agence Saida  
70259434

 Route de Sfax, Saida Sidi Bouzid

 Agence Centre Urban Nord  
70259435

 Immeuble Golden Tower Bloc A Local A1,  
Avenue Taher Gharsa, Centre Urbain Nord 1082


 Agence Aouina  
70259436

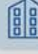
 22 Av Khaled Ibn El Walid, Laouina

 Agence Monastir  
70259437

 Rue Taieb Mhiri Monastir


 Agence sfax Beb Bhar  
70259438


 Rue hedi khfacha ,beb bhar sfax


 Agence Jardin d'El Menzah 2  
70259439

 Rue les jasmins Jardin d'el menzah 2 , Ariana

 Agence Sfax sakkiet ezzit  
70259042

 Route de Tunis, Km11, Sakiet Ezzit, Sfax

 Agence La Soukra  
70 259 043

 Avenue de l'UMA, la Sokra, Ariana